

2022

Situation de l'activité entrepreneuriale québécoise



Global
Entrepreneurship
Monitor

Par Étienne St-Jean
et Marc Duhamel

REMERCIEMENTS

Nous souhaitons remercier le Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE) du Québec ainsi que les partenaires du Carrefour d'entrepreneuriat et d'innovation (CEI) Desjardins de l'UQTR pour leur soutien financier à la réalisation de ce rapport.

Nous voulons également remercier monsieur Siba Théodore Koropogui, de la Chaire de recherche du Canada sur la carrière entrepreneuriale, pour les différentes analyses contenues dans ce rapport. Nous devons souligner aussi la collaboration de monsieur Mathieu Houle, qui a fait l'ensemble du graphisme.

Le rapport québécois du GEM est rendu possible grâce à la collaboration de l'équipe canadienne du GEM, dirigée par monsieur Peter Josty, du THECIS. Nous profitons de l'occasion pour remercier nos partenaires financiers nationaux, en particulier Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE).

Les comparaisons internationales présentées dans ce rapport ne pourraient avoir lieu sans la participation de nombreuses équipes de recherche nationales au sein du GEM et sans leur engagement à produire des données de grande qualité. Nos sincères remerciements vont donc aux équipes des différents pays participants pour 2022.

En outre, des entrepreneurs ont accepté de partager leur rêve entrepreneurial avec nous. Nous sommes privilégiés d'avoir pu récolter leur témoignage et nous remercions monsieur Justin Beurivage (fondateur de Wearable Avionics), madame Élisabeth Groslier (co-fondatrice de CIVISION inc.), monsieur Nicholas Milot et Cyndie

Feltz (co-fondateur et co-fondatrice de Yack Sécurité inc.), madame Maude Laforest et monsieur Frédéric Droulers (co-fondatrice et co-fondateur de Chronomed inc.), monsieur Samuel Bourdon (PDG et co-fondateur de Statera Medical), et monsieur Daniel Lamarre (Vice-président exécutif du Conseil d'administration, Groupe Cirque du Soleil). Vos témoignages inciteront sans doute d'autres entrepreneurs potentiels à aller au bout de leurs rêves.

Nous tenons à préciser que les propos tenus dans ce document n'engagent aucunement les différents partenaires de l'enquête, uniquement les auteurs du rapport.

« **Le Québec est aujourd'hui confronté au départ à la retraite des propriétaires dirigeants de ses PME. Le secteur de la culture, par exemple, représente une force économique indéniable et revêt une importance patrimoniale essentielle pour le Québec. La transmission et la survie des entreprises de ce secteur est donc d'une nécessité capitale. C'est pour cela que je m'implique directement à titre d'ambassadeur du repreneuriat au Centre de transfert d'entreprise du Québec. Il faut absolument stimuler une génération de repreneurs afin que ce vecteur de développement économique continue de croître.** »

Daniel Lamarre

Vice-président exécutif du Conseil d'administration, Groupe Cirque du Soleil et ambassadeur, secteur culture pour le CTEQ



À PROPOS DES AUTEURS

Étienne St-Jean

Étienne St-Jean est professeur en management des PME à l'Université du Québec à Trois-Rivières et directeur de l'Institut de recherche sur les PME (INRPME). Il est titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur la carrière entrepreneuriale et rédacteur associé du *Journal of Small Business and Entrepreneurship*.

Courriel : etienne.st-jean@uqtr.ca

Site internet : www.uqtr.ca/etienne.st-jean

Marc Duhamel

Marc Duhamel est professeur d'économie au département de finance et d'économique de l'École de gestion à l'Université du Québec à Trois-Rivières. Il est également chercheur régulier de l'Institut de recherche sur les PME (INRPME) et directeur scientifique de l'Observatoire du repreneuriat et de transfert d'entreprise.

Courriel : marc.duhamel@uqtr.ca

Site internet : www.uqtr.ca/marc.duhamel

Contact

Pour plus d'informations à propos de ce rapport, veuillez contacter :

Étienne St-Jean

etienne.st-jean@uqtr.ca

Veillez citer ce rapport ainsi :

St-Jean, É. et M. Duhamel (2023), « Situation de l'activité entrepreneuriale québécoise : rapport 2022 du *Global Entrepreneurship Monitor* », Institut de recherche sur les PME, Université du Québec à Trois-Rivières (Canada).

L'INSTITUT DE RECHERCHE SUR LES PME

L'Institut de recherche sur les PME, fondé en 1997, est le résultat d'un long cheminement de l'Université du Québec à Trois-Rivières pour mettre en place une unité de recherche majeure en entrepreneuriat et sur les PME. L'Institut est reconnu non seulement au Québec, mais partout dans le monde. Depuis son origine, les membres de l'Institut travaillent en équipes multidisciplinaires afin de bien cerner le fonctionnement des PME en réseau autour d'un grand donneur d'ordres, ainsi que les multiples facettes de la performance des entreprises. Cette caractéristique est demeurée au fil du temps et constitue la force des travaux qui y sont menés. Il regroupe une trentaine de chercheurs spécialisés sur cet objet de recherche (www.uqtr.ca/inrpme).

Mission de l'Institut

La mission fondamentale de l'Institut est de favoriser l'avancement des connaissances sur l'entrepreneuriat et sur les PME afin de contribuer à leur développement et de former des étudiants et du personnel hautement qualifiés dans ces domaines de recherche. Par ailleurs, il participe aussi au développement des PME et des entrepreneurs en plus d'éclairer les pouvoirs publics en matière de politique d'aide aux entreprises et de soutien à l'entrepreneuriat. Pour ce faire, l'Institut favorise la recherche fondamentale et appliquée. De plus, il s'assure que celle-ci continue à se développer par le biais d'actions de transfert direct vers les entreprises et les acteurs du développement des PME et de l'entrepreneuriat. Il voit également à ce que le transfert des connaissances scientifiques continue à se faire dans le cadre des programmes de premier cycle, de la Maîtrise en gestion des PME, de la Maîtrise en génie industriel et du Doctorat en administration des affaires.

Axes de recherche

Les travaux de recherche de l'Institut se déclinent en deux axes principaux, soit l'entrepreneuriat et les PME. Ces axes permettent l'étude de toutes les composantes d'une structure économique basée sur l'entrepreneuriat. L'objectif central est de comprendre comment on peut créer des entreprises dynamiques, innovantes, compétitives et pérennes dans une diversité de contextes économiques et sociaux.

L'entrepreneuriat

L'axe «entrepreneuriat» est abordé sous deux angles complémentaires : celui de l'entrepreneur, créateur d'entreprise, et celui de la dynamique entrepreneuriale, c'est-à-dire ce qui permet de créer une entreprise et ce qui anime la vitalité des régions, notamment à partir de l'écosystème entrepreneurial. Les travaux portant sur l'entrepreneur s'intéressent à la carrière entrepreneuriale, allant de la stimulation des étudiants universitaires jusqu'à la prise de la retraite et à la difficulté d'assurer la relève de son entreprise. On y parle de motivation, de formation, de compétences, de traits de personnalité, mais aussi d'orientation stratégique, d'objectifs de croissance, de capacité à affronter l'incertitude

et le stress d'un contexte d'affaires plus turbulent et plus risqué et les conséquences sur l'état de santé de l'entrepreneur.

Par ailleurs, comment peut-on amener un entrepreneur potentiel à la décision de création d'une entreprise ? On s'intéresse ici au processus entrepreneurial et à la capacité de l'environnement externe à fournir, à l'entrepreneur naissant, les ressources nécessaires pour passer de l'intérêt à l'action de création et, à l'entrepreneur en exercice, les ressources qui peuvent l'amener à être plus dynamique. On songe ici aux infrastructures, aux réseaux ainsi qu'aux éventuelles structures d'accompagnement.

Les PME

La performance des PME est un thème central abordé par plusieurs chercheurs, et ce, sous différents angles, que ce soit celui de la mesure, de la gestion ou des déterminants de la performance. Ces questions de recherche sont importantes dans un contexte où les pouvoirs publics souhaitent la création d'entreprises « performantes » sans présumer la multitude de sens que peut prendre ce concept. Cet axe de recherche a évolué pour prendre en compte les nouveaux enjeux de la compétitivité des PME, soit le développement durable, la gestion des risques, l'innovation ouverte et l'internationalisation des activités. Dans cet axe de recherche, on retrouve ainsi des travaux qui concernent l'utilisation des ressources par les PME, les capacités stratégiques qu'elles doivent déployer dans différents contextes, la diversité des comportements et des modes d'organisations qu'elles adoptent selon l'orientation stratégique du dirigeant, et les facteurs susceptibles de nuire à la réalisation de leurs objectifs.



Site internet : www.inrpme.com



« Mon objectif est de combiner la recherche scientifique à l'entrepreneuriat, afin de développer des technologies innovantes qui auront un impact positif dans l'industrie du parachutisme »

Wearable Avionics est une startup québécoise qui se spécialise dans le développement et la commercialisation de produits technologiques de nouvelle génération pour le parachutisme et les sports aériens

Justin Beurivage
Fondateur de Wearable Avionics

TABLE DES MATIÈRES

Remerciements.....	ii	<i>Le repreneuriat au Québec : perspective des personnes en affaires.....</i>	34
À propos des auteurs.....	iii	<i>Les sorties sans continuité : un indicateur de la liquidation d'entreprises.....</i>	35
L'institut de recherche sur les PME.....	iv	La synthèse de l'activité entrepreneuriale.....	37
Liste des tableaux.....	vii	Sommaire des dix (10) dernières années (2013 à 2022).....	39
Liste des figures.....	vii	CHAPITRE 3 INVESTISSEURS INFORMELS ET INTRAPRENEURIAT : UNE MANIFESTATION D'UNE CULTURE ENTREPRENEURIALE ÉTABLIE.....	40
Sommaire exécutif.....	1	Les investisseurs informels : une définition.....	40
<i>Principaux résultats.....</i>	2	<i>Les investisseurs informels : constats du Québec et des autres territoires.....</i>	40
INTRODUCTION.....	3	CHAPITRE 4 L'ENTREPRENEURIAT HYBRIDE : UNE DYNAMIQUE IMPORTANTE.....	42
<i>Le Global Entrepreneurship Monitor (GEM).....</i>	5	La stratégie de carrière des entrepreneurs émergents : un regard vers l'entrepreneuriat hybride.....	42
La méthodologie du GEM.....	6	CHAPITRE 5 OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE.....	45
<i>L'enquête sur la population adulte (APS).....</i>	6	La prise en compte des enjeux environnementaux et sociaux par les entrepreneurs.....	45
<i>Les mesures du GEM.....</i>	7	<i>Les entrepreneurs établis et la prise en compte du développement durable.....</i>	52
La comparaison entre le Québec, le reste du Canada (RDC) et le monde.....	9	<i>Comparaison des émergents et établis selon les préoccupations pour le développement durable.....</i>	59
CHAPITRE 1 LES ATTITUDES À L'ÉGARD DE L'ENTREPRENEURIAT AU QUÉBEC : UNE COMPARAISON AVEC LE RESTE DU CANADA ET D'AUTRES ÉCONOMIES SIMILAIRES.....	10	CONCLUSION.....	60
Les attitudes entrepreneuriales.....	10		
<i>La valorisation de l'entrepreneuriat.....</i>	10		
<i>Perception de l'entrepreneuriat social.....</i>	15		
<i>Les valeurs quant au caractère égalitaire des niveaux de vie.....</i>	16		
Le rapport personnel avec l'expérience entrepreneuriale.....	18		
<i>Le sentiment de compétence : une donnée importante pour le passage à l'action.....</i>	20		
L'engagement entrepreneurial : les opportunités perçues, la peur de l'échec et l'intention d'entreprendre.....	21		
CHAPITRE 2 L'ACTIVITÉ ENTREPRENEURIALE AU QUÉBEC : UNE COMPARAISON AVEC LE RESTE DU CANADA ET LES PAYS DE L'OCDE.....	25		
L'activité entrepreneuriale : quelques définitions.....	25		
L'entrepreneuriat émergent.....	25		
Les entrepreneurs établis.....	31		
Les sorties de l'entrepreneuriat.....	32		
<i>Les sorties avec continuité : un indicateur du transfert effectif d'entreprises.....</i>	32		

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Principales mesures utilisées dans ce rapport comparatif de l'activité entrepreneuriale du Québec avec d'autres économies comparables 8

Tableau 2. Sommaire des principaux indicateurs (2013 à 2022).....39

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Ratio du nombre de chômeurs au nombre de postes vacants, par régions canadiennes.....4

Figure 2. Modèle révisé du *Global Entrepreneurship Monitor* 5

Figure 3. Étapes du processus entrepreneurial.....7

Figure 4. Comparaison de la valorisation de l'entrepreneuriat comme bon choix de carrière selon les pays participants de l'OCDE 11

Figure 5. Évolution de la valorisation de l'entrepreneuriat comme bon choix de carrière au Québec et dans le RDC (2013-2022) 11

Figure 6. Comparaison de l'attention des médias envers l'entrepreneuriat selon les pays participants de l'OCDE ..12

Figure 7. Évolution de l'attention des médias envers l'entrepreneuriat au Québec et dans le RDC (2013-2022).....12

Figure 8. Comparaison du statut élevé des entrepreneurs prospères selon les pays participants de l'OCDE.....13

Figure 9. Évolution du statut élevé des entrepreneurs prospères du Québec et du RDC (2013-2022)13

Figure 10. Comparaison de la perception de la facilité à démarrer une entreprise selon les pays participants de l'OCDE.....14

Figure 11. Évolution de la facilité perçue de démarrer une entreprise sur le territoire du Québec et du RDC (2016-2022)15

Figure 12. Comparaison de la perception de visibilité des entreprises dont la mission principale est sociale des pays de l'OCDE15

Figure 13. Évolution de la perception de visibilité des entreprises dont la mission principale est sociale sur le territoire du Québec ou du RDC (2016-2022)16

Figure 14. Comparaison du souhait d'un niveau de vie semblable aux autres selon les pays membres de l'OCDE.....17

Figure 15. Évolution du souhait d'un niveau de vie semblable aux autres au Québec et dans le RDC (2013-2022) 17

Figure 16. Comparaison de la connaissance personnelle d'un entrepreneur selon les pays participants de l'OCDE.....19

Figure 17. Évolution de la connaissance personnelle d'un entrepreneur au Québec et dans le RDC (2013-2022).....19

Figure 18. Comparaison des compétences entrepreneuriales perçues par les citoyens des pays participants de l'OCDE 20

Figure 19. Évolution des compétences entrepreneuriales perçues par les citoyens du Québec et du RDC (2013-2022)..... 20

Figure 20. Comparaison des opportunités perçues par les citoyens selon les pays participants de l'OCDE.....21

Figure 21. Évolution des opportunités perçues par les citoyens du Québec et du RDC (2013-2022).....22

Figure 22. Comparaison de la peur de l'échec des citoyens des pays participants de l'OCDE.....22

Figure 23. Évolution de la peur de l'échec des citoyens du Québec et du RDC (2013-2022).....23

Figure 24. Comparaison de l'intention d'entreprendre des citoyens participants des pays de l'OCDE..... 24

Figure 25. Évolution de l'intention d'entreprendre des citoyens du Québec et du RDC (2013-2021)24

Figure 26. Proportion d'entrepreneurs naissants selon les pays participants de l'OCDE.....26

Figure 27. Évolution de la proportion d'entrepreneurs naissants au Québec et dans le RDC (2013-2022)..... 26

Figure 28. Création d'entreprise rendue plus difficile pour les entrepreneurs naissants du Québec et du RDC..... 27

Figure 29. Attentes en matière de croissance des entrepreneurs naissants plus élevées au Québec et dans le RDC27

Figure 30. Utilisation accrue des technologies numériques pour la vente en réponse à la Covid19 au Québec et dans le RDC 28

Figure 31. Proportion des nouveaux entrepreneurs selon les pays participants de l'OCDE.....29

Figure 32. Évolution des nouveaux entrepreneurs au Québec et dans le RDC (2013-2022).....29

Figure 33. Proportion de l'activité entrepreneuriale émergente selon les économies comparables..... 30

Figure 34. Évolution de l'activité entrepreneuriale émergente au Québec et dans le RDC (2013-2021) 30

Figure 35. Proportion d'entrepreneurs établis selon les pays participants de l'OCDE.....31

Figure 36. Évolution de la proportion d'entrepreneurs établis au Québec et dans le RDC (2013-2022).....	31
Figure 37. Les sorties entrepreneuriales avec continuité des activités de l'entreprise selon les pays participants de l'OCDE	33
Figure 38. Évolution des sorties entrepreneuriales avec continuité des activités de l'entreprise – Québec et RDC, 2013 à 2022	33
Figure 39. Évolution de la proportion de repreneurs parmi les personnes en affaires (entrepreneurs nouveaux et établis), Québec et RDC, moyenne mobile trois ans.....	35
Figure 40. Les sorties entrepreneuriales avec cessation des activités de l'entreprise selon les pays participants de l'OCDE	36
Figure 41. Évolution des sorties entrepreneuriales avec cessation des activités de l'entreprise au Québec et dans le RDC, 2013 à 2022.....	36
Figure 42. Évolution des sorties entrepreneuriales (avec et sans continuité des activités) au Québec et dans le RDC (2013-2022)	37
Figure 43. Proportion d'entrepreneurs parmi la population totale.....	38
Figure 44. Synthèse de l'activité entrepreneuriale du Québec comparativement au RDC.....	38
Figure 45. Proportion d'investisseurs informels dans les pays participants de l'OCDE	41
Figure 46. Évolution de la proportion d'investisseurs informels au Québec et dans le RDC (2013-2022)	41
Figure 47. L'entrepreneuriat hybride selon les entrepreneurs émergents– compilation 2013-2022 avec moyennes mobiles de 3 ans.....	44
Figure 48. Prise en compte des implications sociales dans le projet d'affaires des entrepreneurs émergents dans les pays participants de l'OCDE	46
Figure 49. Évolution de la prise en compte des implications sociales dans le projet d'affaires des entrepreneurs émergents du Québec et du RDC (2021-2022).....	46
Figure 50. Prise de mesures pour maximiser l'impact social de l'entreprise des entrepreneurs émergents dans les pays participants de l'OCDE.....	47
Figure 51. Évolution des mesures pour maximiser l'impact social de l'entreprise des entrepreneurs émergents du Québec et du RDC (2021-2022).....	48
Figure 52. Prise en compte des implications environnementales dans le projet d'affaires des entrepreneurs émergents dans les pays participants de l'OCDE.....	48
Figure 53. Évolution de la prise en compte des implications environnementales dans le projet d'affaires des entrepreneurs émergents du Québec et dans le RDC (2021-2022).....	49
Figure 54. Prise de mesures de réduction de l'impact environnemental des entrepreneurs émergents dans les pays participants de l'OCDE.....	50
Figure 55. Évolution de la prise de mesures de réduction de l'impact environnemental des entrepreneurs émergents au Québec et dans le RDC (2021-2022).....	50
Figure 56. Priorisation de l'environnement et des dimensions sociales devant la croissance ou la profitabilité des entrepreneurs émergents dans les pays participants de l'OCDE	51
Figure 57. Évolution de la priorisation de l'environnement et des dimensions sociales devant la croissance ou la profitabilité des entrepreneurs émergents du Québec et dans le RDC (2021-2022).....	52
Figure 58. Prise en compte des implications sociales dans l'entreprise des entrepreneurs établis au sein des pays participants de l'OCDE	53
Figure 59. Évolution de la prise en compte des implications sociales dans l'entreprise des entrepreneurs établis au Québec et dans le RDC (2021-2022).....	53
Figure 60. Prise de mesures pour maximiser l'impact social dans l'entreprise des entrepreneurs établis au sein des pays participants de l'OCDE	54
Figure 61. Évolution de la prise de mesures pour maximiser l'impact social dans l'entreprise des entrepreneurs établis au Québec et dans le RDC (2021-2022).....	55
Figure 62. Prise en compte des implications environnementales dans l'entreprise des entrepreneurs établis dans les pays participants de l'OCDE	55
Figure 63. Évolution de la prise en compte des implications environnementales dans l'entreprise des entrepreneurs établis au Québec et dans le RDC (2021-2022).....	56
Figure 64. Prise de mesures de réduction de l'impact environnemental des entrepreneurs établis dans les pays participants de l'OCDE.....	56
Figure 65. Évolution de la prise de mesures de réduction de l'impact environnemental des entrepreneurs établis au Québec et dans le RDC (2021-2022).....	57
Figure 66. Priorisation de l'environnement et des dimensions sociales devant la croissance ou la profitabilité des entrepreneurs établis dans les pays participants de l'OCDE	58
Figure 67. Évolution de la priorisation de l'environnement et des dimensions sociales devant la croissance ou la profitabilité des entrepreneurs établis au Québec et dans le RDC	58
Figure 68. Comparaison des préoccupations pour le développement durable des entrepreneurs émergents et ceux établis, Québec et RDC	59

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Le présent rapport fait état de l'activité entrepreneuriale du Québec pour 2022 et constitue le 10^e rapport consécutif produit dans le cadre de l'enquête du Global Entrepreneurship Monitor. Il présente un portrait unique par rapport aux années précédentes puisqu'il a été réalisé dans la deuxième année suivant la pandémie et qui constitue l'amorce de l'ère endémique de la COVID-19.

Bien que 2022 soit en quelque sorte un retour à la normale sur le plan sanitaire, le contexte économique au Québec est substantiellement différent d'avant la pandémie.

L'économie québécoise montre des signes de surchauffe et les effets du resserrement du marché du travail sur l'activité entrepreneuriale semblent prendre racines. Premier fait saillant cette année, on constate globalement que les impacts de la pandémie semblent avoir atteint les entrepreneurs établis au Québec, où on observe une baisse marquée à ce niveau. Il est possible que les soutiens offerts aux entrepreneurs établis pendant la pandémie n'aient fait que retarder l'inévitable sortie entrepreneuriale pour certains, maintenant en activité certaines entreprises qui ne pouvaient plus opérer une fois les soutiens abandonnés. Certes, la sortie de la pandémie et des programmes de soutien ne sont probablement pas les seuls facteurs pouvant expliquer cela. Le resserrement du marché du travail, l'augmentation de la rémunération des employés et l'accélération du vieillissement des entrepreneurs établis peuvent avoir mis un frein aux ambitions d'entrepreneurs établis. D'autres indicateurs pointent vers les mêmes explications.

Deuxième fait saillant, en dépit d'un contexte économique enviable, on observe cette année que le taux de nouveaux entrepreneurs est en baisse. Combiné à l'augmentation des sorties de l'entrepreneuriat qui s'effectue sans la poursuite des activités de l'entreprise, le principal constat qui se dégage globalement cette année est que la pérennité de l'activité entrepreneuriale demeure un enjeu économique central au Québec. Dans ce contexte, il est rassurant de constater qu'au Québec, le repreneuriat gagne du terrain depuis cinq ans, tandis que le taux stagne dans le reste du Canada. Cela laisse présager que les entreprises démarrées sont suffisamment profitables pour espérer trouver une personne pour en prendre la relève.

Finalement, dans tout ce contexte, l'engagement envers les objectifs de développement durable se manifeste de manière plus marquée chez les entrepreneurs émergents que pour les entrepreneurs établis, et leur engagement va en s'améliorant sur la plupart des indicateurs par rapport à l'an passé. Cette observation ne se retrouve pas auprès des entrepreneurs établis, qui demeurent assez peu engagés dans le développement durable, et pour lesquels des incitatifs seraient probablement nécessaires.

Principaux résultats

- **Le rapport personnel avec l'entrepreneuriat demeure faible et décline.** Au Québec, les gens connaissent assez peu d'entrepreneurs dans leur entourage, le sentiment de compétence demeure relativement bas et la perception de facilité à démarrer une entreprise, bien que plutôt bonne, est en déclin par rapport à l'an dernier, comme ces autres indicateurs. Cela laisse présager un ralentissement de l'intention d'entreprendre dans un contexte d'un marché du travail tendu au cours des prochaines années;
- **Les opportunités perçues sont en grand déclin.** La perception d'opportunités dans sa région pour les six prochains mois passe de 81,7% en 2021 pour atteindre seulement 64,0%, une situation similaire au RDC mais dont le déclin demeure plus faible. En parallèle, la peur de l'échec décline légèrement de 48,4% à 46,9% et demeure plus faible qu'au RDC. Ces mouvements combinés se soldent par une légère baisse de l'intention de démarrer dans les trois prochaines années, qui se situe maintenant à 18,8%. Il s'agit d'un déclin plus faible que le RDC à ce niveau;

- **L'entrepreneuriat émergent diminue, plombé par la baisse de nouveaux entrepreneurs.** Le taux d'entrepreneuriat émergent du Québec subit une baisse de 2,9% pour atteindre 14,7% de la population adulte qui y est investie. Cette baisse est causée par la diminution du taux des nouveaux entrepreneurs, qui se situe cette année à 8,5% et bien que plus faible que pour les années précédentes. Toutefois, ces taux demeurent élevés en comparaison à ceux des territoires comparables;
- **Les sorties entrepreneuriales sont en hausses, portées par celles dont l'entreprise cesse ses activités.** Contrairement à l'an dernier, les sorties de l'entrepreneuriat sont surtout marquées par celles dont l'entreprise cesse ses activités (5,1%), alors que celles dont l'entreprise maintient son activité sont en baisse de 1,1% (taux de 3,6%). Pour le reste du Canada, les sorties entrepreneuriales (maintien ou non de l'activité) sont en baisses (de 5,1%) tandis que c'est une hausse (1,8%) qui est observée au Québec;
- **Le repreneuriat a le vent dans les voiles !** Des analyses originales produites pour la première fois dans ce rapport montrent que les taux de repreneuriat au Québec sont en hausse constante depuis la période 2016-2018 (moyenne mobile de trois ans), passant de 21,9% à ce moment pour atteindre 35,9% pour la période 2020-2022 ! Au cours de la même période dans le reste du Canada, ces taux sont demeurés stables. Il semble que le repreneuriat est une voie importante d'entrée dans l'entrepreneuriat au Québec;
- **Les entrepreneurs émergents du Québec s'engagent davantage dans le développement durable que les entrepreneurs établis.** Phénomène générationnel, on constate que les entrepreneurs émergents sont plus préoccupés par les enjeux du développement durable que les entrepreneurs établis. La nouvelle génération d'entrepreneurs semble donc plus sensibilisée que la précédente à l'importance du développement durable. Contrairement à l'an dernier, les entrepreneurs émergents du Québec sont davantage investis dans le développement durable que dans le RDC selon la plupart des indicateurs. Par contre, sur quasiment tous les indicateurs liés au développement durable, les entrepreneurs établis du RDC sont plus engagés que ceux du Québec. Un travail de sensibilisation et d'incitation demeure à faire pour ce groupe spécifique.

INTRODUCTION

Après les importantes turbulences de la pandémie, la vigueur de l'économie québécoise en 2021 n'avait cessé de surprendre les économistes. Alors que plusieurs s'attendaient à une relance du produit intérieur brut (PIB) réel d'un peu plus de 4 % en 2021, la vigueur de la demande intérieure des ménages avait propulsé la croissance économique réelle à plus de 6 % annuellement, un des taux les plus élevés parmi les pays du G7. La croissance de l'économie québécoise apparaissait tellement remarquable par rapport à la situation dans le reste du pays qu'un économiste allait la qualifier de « Miracle sur la rue Saint-Laurent. »¹

Après une performance aussi impressionnante, que réservait l'année 2022 aux entrepreneurs du Québec ? Comme en 2021, la forte croissance de la demande intérieure allait être stimulée par un trop-plein de demande refoulée latente et par l'investissement résidentiel, maintenu par des taux d'intérêt bas et des programmes gouvernementaux qui se prolongeaient.

En revanche, plusieurs entrepreneurs devaient se méfier de l'effet de l'inflation sur les coûts des intrants, et en particulier sur la rémunération des employés. En 2022, le taux d'inflation augmentait partout au Canada et allait atteindre 8,0 % en juin au Québec selon l'indice des prix à la consommation, une première depuis 1991². L'inflation allait forcer la Banque du Canada à hausser rapidement le taux directeur, de 0,25 % au 31 décembre 2021 à 1,5 % au début juin 2022. L'inflation allait également favoriser l'augmentation de la rémunération hebdomadaire de 5,2 % et une réduction de 1,4 % du nombre de travailleurs autonomes au Québec par rapport à la même période de l'année précédente, dans

le contexte d'un marché du travail déjà serré avec un taux de chômage moyen de 4,5% de janvier à juin³.

D'ailleurs, la Figure 1 ci-dessous montre que le resserrement du marché du travail au Québec a été le plus important au Canada depuis 2015. Au début de 2022, le Québec était d'ailleurs la seule région canadienne où il y avait moins d'un chômeur pour chaque poste vacant.

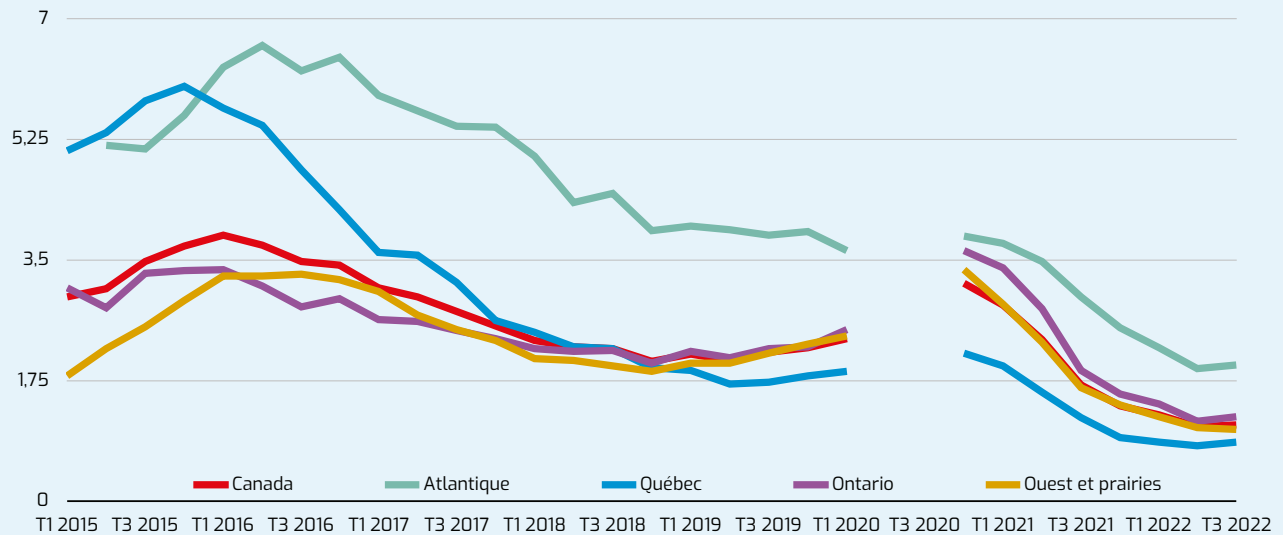
Les effets de la pénurie de main-d'œuvre sur la rémunération, l'inflation, les problèmes de recrutement et l'agilité des PME québécoises dans les chaînes mondiales d'approvisionnement font régulièrement la manchette dans les médias au Québec. Par contre, on néglige souvent de souligner ses effets sur l'activité entrepreneuriale. Les pressions inflationnistes sur la rémunération des travailleurs peuvent décourager certains travailleurs à faire le saut vers l'entrepreneuriat émergent, et également inciter certains entrepreneurs établis à lancer la serviette comme le suggère la baisse du nombre de travailleurs autonomes au Québec en 2022.

Au cours des dix dernières éditions, nous avons souligné trois enjeux pour assurer la vitalité et la diversité des écosystèmes entrepreneuriaux régionaux au Québec. Le premier concerne le taux relativement bas d'entrepreneurs établis au Québec par rapport aux autres économies développées. Le deuxième concerne le taux élevé d'entrepreneurs hybrides qui travaillent à temps plein au Québec. Et le troisième concerne l'importance de maintenir un niveau dynamique de transferts d'entreprises puisque de nombreux cédants souhaitent se départir de leur entreprise.

Un resserrement trop prononcé du marché du travail peut nuire aussi à la vitalité des écosystèmes entrepreneuriaux au Québec.

- 1 Desormeaux, M. (2021). *Miracle sur la rue Saint-Laurent : Pourquoi l'Économie du Québec Mène la Reprise au Sortir de la COVID-19*. Perspectives Provinciales. Banque Scotia. 18 novembre 2021. Disponible sur : <https://www.scotiabank.com/ca/fr/qui-nous-sommes/analyse-economique/publications-economiques/post.perspectives-provinciales.quebec-ontario-q2-gdp-le-18-novembre-2021.html>
- 2 Institut de la statistique du Québec. *Indice des prix à la consommation (IPC), indice d'ensemble, Canada, Québec, RMR de Montréal et RMR de Québec, données mensuelles non désaisonnalisées (2002=100)* : <https://statistique.quebec.ca/fr/produit/tableau/3877> [Consulté le 27 juillet 2023]
- 3 Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2023. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec. statistique.quebec.ca/fr/produit/tableau/4088 [Consulté le 27 juillet 2023.]

Ratio du nombre de chômeurs au nombre de postes vacants Régions et provinces, 2015:T1 à 2022:T3



Source : Estimations de Marc Duhamel (INRPME, UQTR) à partir des tableaux 14-10-0398-01 (Enquête sur les postes vacants et les salaires) et 14-10-0287-01 (Enquête sur la population active), Statistique Canada, 8 mars 2023. Moyenne annuelle calculée à partir des moyennes trimestrielles de l'indice.

Figure 1. Ratio du nombre de chômeurs au nombre de postes vacants, par régions canadiennes

Comme à chaque parution, ce rapport offre un aperçu des tiraillements que vivent plusieurs entrepreneurs au Québec entre l'incertitude d'opportunités entrepreneuriales et la sécurité d'un emploi bien rémunéré. Sans ajustements à l'équilibre entre la demande et l'offre de travail au Québec, il faudra rester attentif aux signes avant-coureurs des pressions qu'exerce le marché du travail sur l'ensemble des activités entrepreneuriales au Québec en 2022.

Le Global Entrepreneurship Monitor (GEM)

Le projet du *Global Entrepreneurship Monitor* (GEM) est une évaluation annuelle des attitudes, aspirations et activités entrepreneuriales dans plusieurs pays. Le projet a initialement démarré en 1999 sous l'impulsion de la *London Business School* (Royaume-Uni) et du *Babson College* (États-Unis). Jusqu'à aujourd'hui, près d'une centaine d'équipes nationales se sont engagées à mesurer l'activité entrepreneuriale aux quatre coins du globe, ce qui fait du GEM la plus grande étude qui porte sur le dynamisme entrepreneurial dans le monde.

L'étude du GEM explore le rôle de l'entrepreneuriat dans la croissance économique nationale en mettant en

lumière les particularités nationales et les caractéristiques associées à l'activité entrepreneuriale. Les données collectées sont harmonisées par une équipe centrale d'experts, garantissant la qualité et facilitant les comparaisons entre nations.

Le GEM est unique puisqu'il se concentre sur les attitudes, aspirations et activités des individus en lien avec la carrière d'entrepreneur, contrairement à d'autres bases de données qui s'orientent sur les travailleurs autonomes ou les petites entreprises. Cette approche procure un portrait plus riche et détaillé de l'activité entrepreneuriale que ce qui se retrouve dans les registres officiels des pays.

Essentiellement, le modèle du GEM postule qu'au travers de différentes institutions et caractéristiques socioéconomiques (éducation, lois, infrastructure, technologie, finance, R-D, etc.), l'environnement social, culturel et politique influence les attitudes, les aspirations et l'activité entrepreneuriale (Figure 2. Modèle révisé du *Global Entrepreneurship Monitor*). Cela a un effet sur la création d'entreprises et sur la croissance économique. Différentes sources de données sont utilisées, dont le sondage auprès de la population adulte (GEM) et auprès d'experts nationaux (GEM).

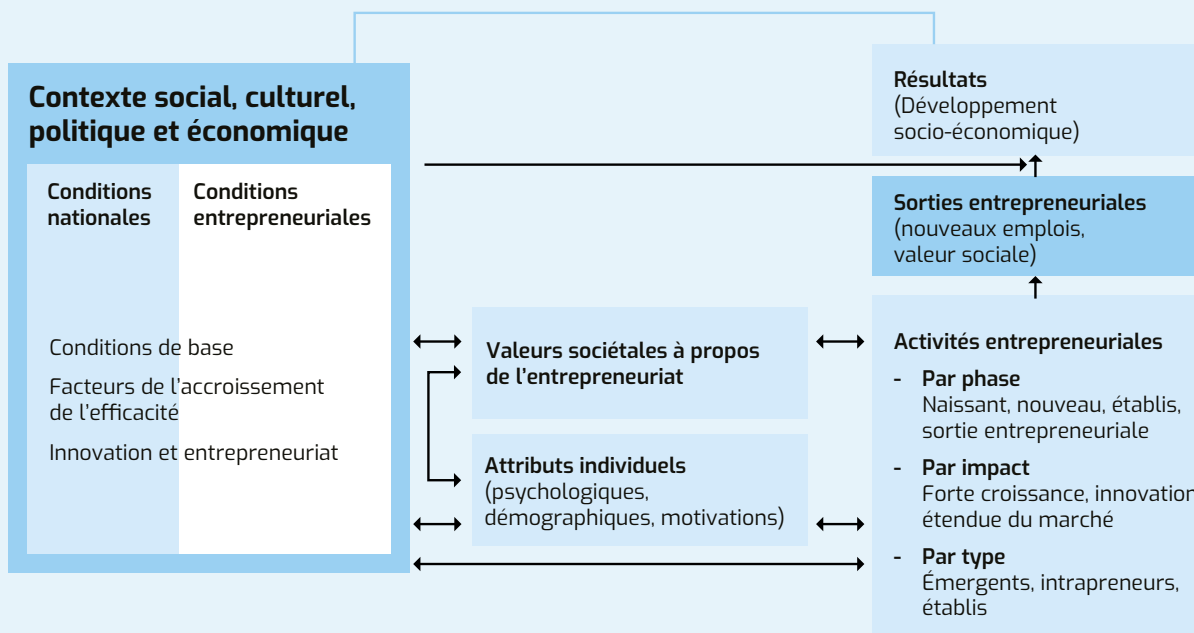


Figure 2. Modèle révisé du *Global Entrepreneurship Monitor*

La méthodologie du GEM

Les données du GEM reposent sur deux grandes enquêtes annuelles : une enquête auprès de la population adulte (*Adult Population Survey (APS)*) et une autre auprès d'un échantillon d'experts (*National Expert Survey (NES)*). Ces enquêtes procurent une photographie de la situation entrepreneuriale sur le territoire à un moment précis dans le temps. En reproduisant les enquêtes du GEM dans les prochaines années, comme cela se fait depuis 22 ans dans de nombreux pays, il sera possible de faire émerger des tendances et, surtout, de tenter de comprendre l'effet des politiques publiques et des programmes de soutien à cet égard. Nous pouvons déjà avoir de telles tendances qui émergent puisque nous en sommes à la 10^e année de production du rapport.

L'enquête sur la population adulte (APS)

Chaque pays participant mène une enquête auprès d'un échantillon représentatif de sa population adulte d'au moins 2 000 personnes. Ces enquêtes sont réalisées entre avril et juin chaque année et elles utilisent un questionnaire standard fourni par le consortium GEM. Exceptionnellement, à cause de la pandémie de COVID-19, le consortium a décalé de quelques mois la production de l'enquête, ce qui a fait terminer la collecte vers le mois d'octobre. Afin d'assurer l'uniformité et la rigueur de la démarche utilisée, l'équipe internationale du GEM collabore avec un enquêteur désigné par l'équipe nationale de chaque pays, généralement une firme de sondage. Les données brutes sont ensuite envoyées aux experts du consortium pour vérification, uniformisation et génération des indicateurs statistiques avant que les équipes nationales puissent produire leur rapport.

Au Canada, 2 000 personnes ont répondu à l'enquête du GEM. Celle-ci s'est déroulée en partie par téléphone (50,3 %) en procédant à une sélection aléatoire de participants (répartition de 59,2 % de téléphone filaires et 40,8 % de téléphones cellulaires) ainsi que par un échantillon de répondants en ligne dont la constitution s'est faite de manière aléatoire (49,7 %). Une pondération a été appliquée sur les répondants obtenus afin de tenir compte de la répartition de l'âge, du sexe et de la province du répondant. L'échantillon québécois correspond aux 461 répondants de l'échantillon canadien qui ont déclaré résider au Québec⁴.

4 Ce nombre de répondants procure une marge d'erreur inférieure à 4,5 %, 19 fois sur 20 (pour un échantillonnage stratifié aléatoire).

Les mesures du GEM

L'enquête GEM inclut plusieurs indicateurs de l'activité entrepreneuriale. Comme on peut le voir dans la Figure 3, en amont du processus entrepreneurial, il y a les attitudes de la population en général à l'égard de l'entrepreneuriat. Il s'agit, en quelque sorte, d'indicateurs de la culture entrepreneuriale du pays ou du territoire. Le processus entrepreneurial débute par l'intention d'entreprendre, pour ensuite être constitué d'entrepreneurs naissants,

qui deviennent de nouveaux entrepreneurs et, ensuite, des entrepreneurs établis. Évidemment, certains entrepreneurs vont également fermer leur entreprise tandis que d'autres choisiront de transférer leur entreprise à une relève entrepreneuriale ou à d'autres entrepreneurs établis.

L'enquête GEM permet d'étudier plus finement les entreprises qui sont créées, notamment leur niveau d'innovation, leur volonté de croissance et d'internationalisation.

Le présent rapport comparatif ne pourra pas aborder ces éléments puisqu'un sur-échantillonnage aurait été nécessaire. Le Tableau 1 présente les principales mesures du GEM qui ont été utilisées dans les analyses produites.

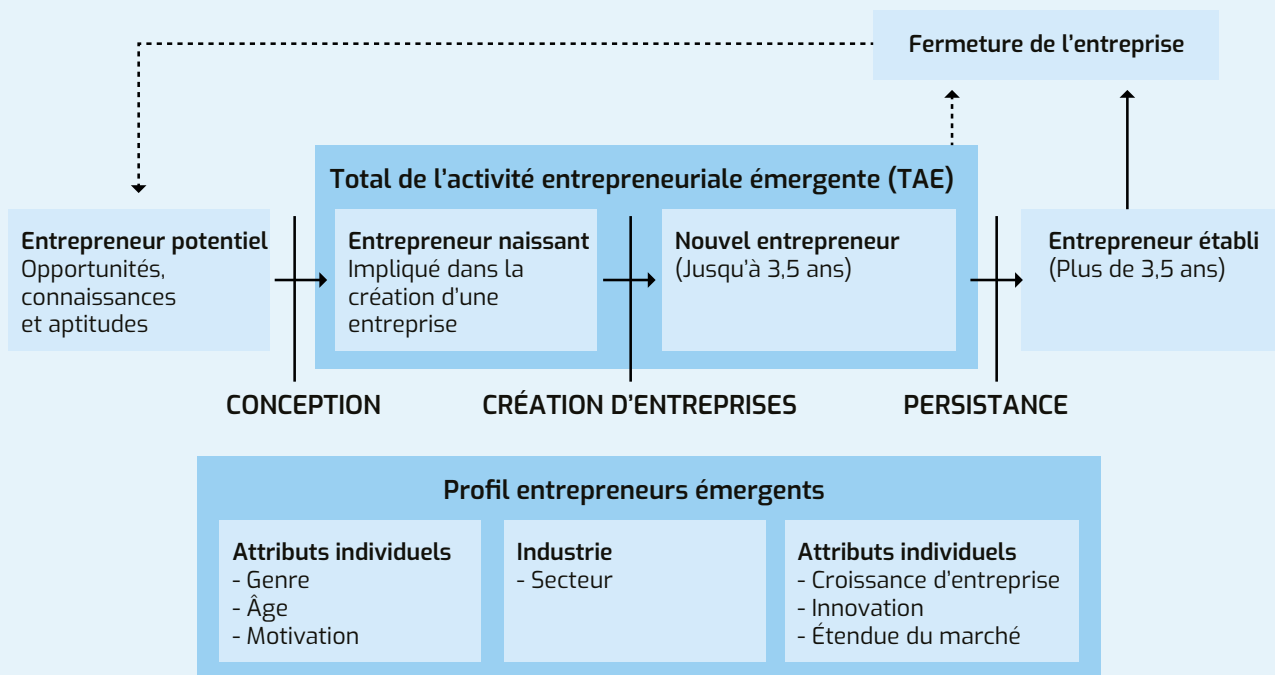


Figure 3. Étapes du processus entrepreneurial.

Tableau 1. Principales mesures utilisées dans ce rapport comparatif de l'activité entrepreneuriale du Québec avec d'autres économies comparables

Processus entrepreneurial	
Entrepreneur naissant	Personne qui a créé une entreprise et versé jusqu'à 3 mois de salaires
Entrepreneur nouveau	Personne qui a créé une entreprise et versé entre 4 et 41 mois de salaires
Entrepreneur établi	Personne qui a créé une entreprise et versé au moins 42 mois de salaires
L'activité entrepreneuriale	
TAE (<i>Total de l'activité entrepreneuriale émergente</i>)	Toutes les personnes engagées dans le processus entrepreneurial, soit les entrepreneurs naissants et les nouveaux entrepreneurs
TAE opportunité	TAE regroupant les personnes qui déclarent s'être engagées dans l'entrepreneuriat à la suite de l'identification d'une opportunité d'affaires
TAE nécessité	TAE regroupant les personnes qui déclarent s'être engagées dans l'entrepreneuriat parce qu'ils n'ont pas pu trouver une meilleure proposition d'emploi
Les attitudes à l'égard de l'entrepreneuriat	
Intentions entrepreneuriales	Personnes qui déclarent avoir l'intention de démarrer une entreprise dans les trois prochaines années
Opportunités perçues	Personnes qui déclarent avoir identifié, dans leur localité, des opportunités pouvant déboucher sur une création d'entreprise dans les prochains six mois
Compétences perçues	Personnes qui déclarent disposer des compétences requises pour démarrer une entreprise
Peur de l'échec	Personnes qui ont perçu des opportunités mais qui déclarent ne pas s'engager dans l'entrepreneuriat par peur de l'échec

La comparaison entre le Québec, le reste du Canada (RDC) et le monde

Le Québec, par sa configuration socioculturelle différente du reste du Canada (RDC), constitue un territoire particulièrement intéressant dans le cadre du GEM Canada. En effet, la majorité des entrepreneurs au Québec possède une langue maternelle différente de ceux du reste de l'Amérique du Nord. De surcroît, le Québec possède des lois, des règlements, des institutions et des politiques publiques qui se démarquent des autres provinces. En plus de l'application de mesures sanitaires différentes dans le cadre de la pandémie de COVID-19, on peut également penser, par exemple, au Plan d'action gouvernemental en entrepreneuriat (2017-2022)⁵ qui vise à soutenir les entrepreneurs de toutes les régions et de tous les horizons, ce qui peut avoir une influence sur les activités entrepreneuriales des citoyens. Considérant le rôle des institutions et des facteurs socioculturels pour expliquer les différences en ce qui a trait à l'activité entrepreneuriale, l'objectif de ce rapport

est de procéder à des comparaisons entre le Québec et le RDC sur les principaux indicateurs du projet GEM afin de faire ressortir ces différences et de présenter des pistes d'explication à celles-ci. Le GEM a également la particularité de permettre de comparer chacun des pays participants selon différents indicateurs de l'activité entrepreneuriale. Toutefois, afin d'offrir une comparaison plus juste entre les économies, seuls les pays membres de l'OCDE⁶ seront présentés à titre de comparaison dans ce rapport.

5 <https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/economie/publications/plan-daction-gouvernemental-en-entrepreneuriat-page-2017-2022>

6 Organisation de coopération et de développement économiques

« Pour moi, l'entrepreneuriat c'est la liberté d'agir pour le bien commun. Mon rêve est d'entendre, de voir et de sentir les gens positifs et heureux 24h/24 et 7j/7, que ce soit dans les médias et dans la vie de tous les jours. J'aimerais que chacun prenne conscience de son potentiel pour son bien-être personnel mais aussi pour le bien-être de tous car c'est contagieux. Finalement, ce n'est pas un rêve, c'est mon ambition »

CIVISION INC. transforme les données en décisions éclairées sur des initiatives telles que l'économie circulaire, l'emploi, l'immobilier ou encore le repreneuriat

Élisa Groslier
Cofondatrice de CIVISION INC.



CHAPITRE 1

LES ATTITUDES À L'ÉGARD DE L'ENTREPRENEURIAT AU QUÉBEC : UNE COMPARAISON AVEC LE RESTE DU CANADA ET D'AUTRES ÉCONOMIES SIMILAIRES

Les attitudes entrepreneuriales

Ce ne sont évidemment pas tous les citoyens d'un territoire qui choisiront de devenir entrepreneurs. Seule une partie de ceux-ci décideront, à un moment ou à un autre de leur vie, de démarrer une entreprise. L'un des facteurs importants pour expliquer le choix de la carrière entrepreneuriale est l'attitude à l'égard de l'entrepreneuriat. D'une certaine façon, les attitudes à l'égard de l'entrepreneuriat font partie de ce que l'on nomme la culture entrepreneuriale d'un territoire.

Les attitudes peuvent être variées et toucher différents aspects de l'entrepreneuriat. Celles-ci peuvent également varier dans le temps, ce qui permet de mieux comprendre comment elles se transforment sur certains territoires. Dans le présent rapport, les principaux indicateurs d'attitudes entrepreneuriales seront comparés en situant le Québec, le reste du Canada (RDC) et les autres pays participants au GEM (groupe des pays participants de l'OCDE).

La valorisation de l'entrepreneuriat

Les sociétés peuvent valoriser (ou non) les entrepreneurs et l'entrepreneuriat en général. Cet appui peut stimuler la création de nouvelles entreprises avec le temps. Quatre principaux indicateurs permettent de constater l'appui des citoyens à cet égard : l'entrepreneuriat comme bon choix de carrière, l'attention des médias envers l'entrepreneuriat, le statut élevé accordé aux entrepreneurs qui réussissent et, la perception de la facilité à démarrer des entreprises.

D'abord, pour ce qui est de la valorisation de l'entrepreneuriat comme bon choix de carrière, le Québec se positionne comme l'un des deux territoires comparables où l'entrepreneuriat est le plus valorisé au monde, avec 78,5 % d'appui, comparativement au RDC où 65,8 % des citoyens estiment qu'il s'agit d'une bonne carrière (Figure 4). Si en 2020, le Québec (83,9%) a fait un saut important afin d'atteindre un sommet inégalé (Figure 5), tandis que le RDC maintenait presque le statu quo de 2019 (sommet inégalé également), nous assistons à une baisse à la fois pour le Québec et le RDC en 2022.

Entrepreneuriat en tant que bon choix de carrière

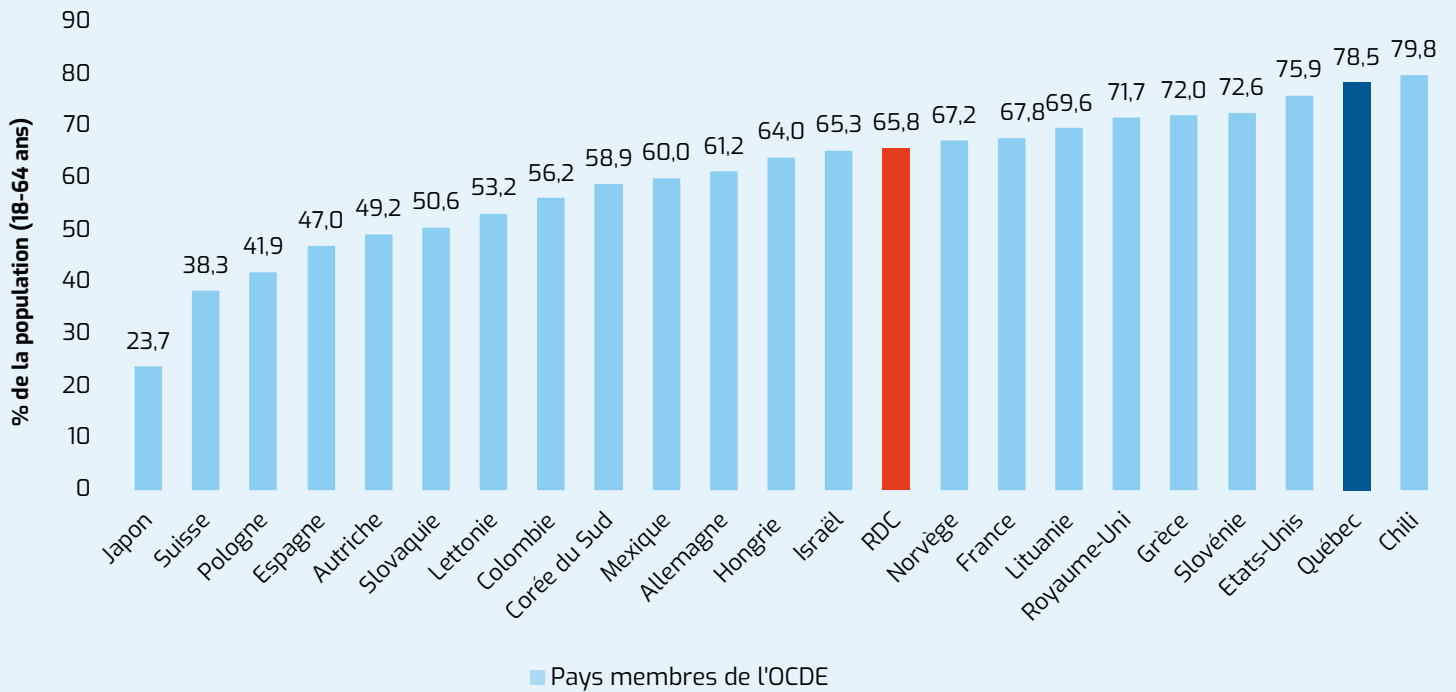


Figure 4. Comparaison de la valorisation de l'entrepreneuriat comme bon choix de carrière selon les pays participants de l'OCDE

Entrepreneuriat en tant que bon choix de carrière

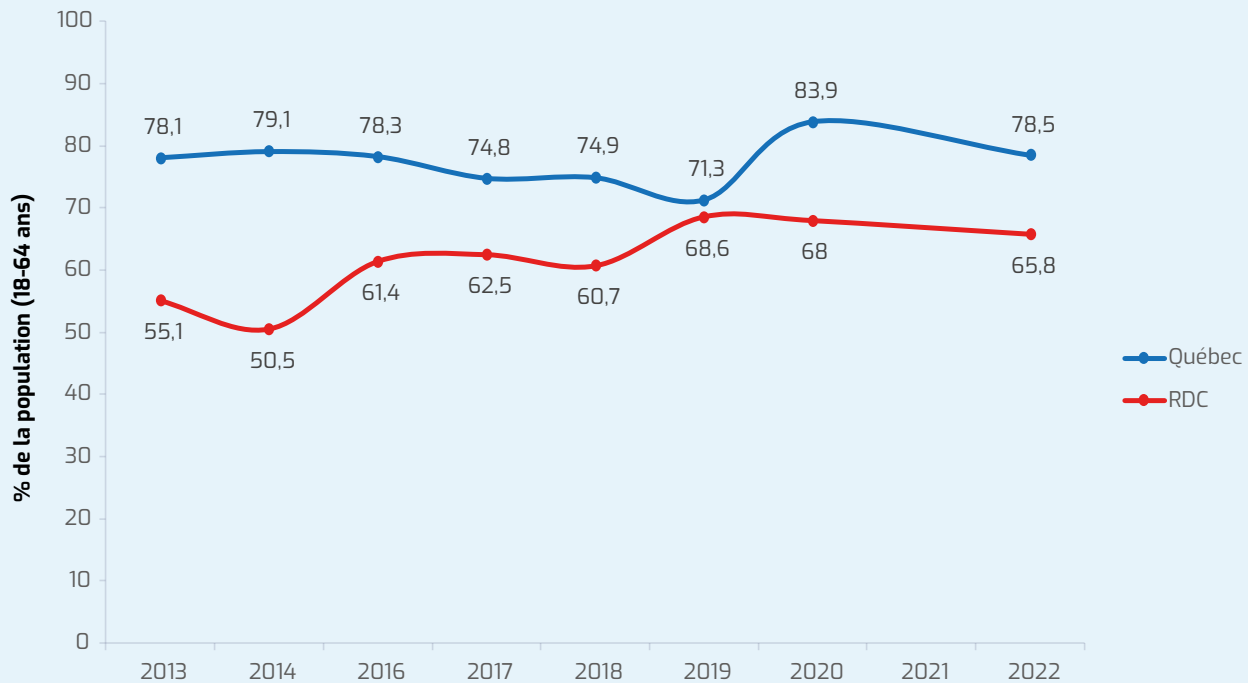


Figure 5. Évolution de la valorisation de l'entrepreneuriat comme bon choix de carrière au Québec et dans le RDC (2013-2022)

Également, il convient de souligner que plus de trois quarts (76,8 %) des citoyens du Québec estiment que les médias accordent beaucoup d'attention à l'entrepreneuriat, comparativement au RDC où 74,3 % des citoyens partagent le même avis (Figure 6). Avec ce nouveau résultat, le Québec se situe toujours dans les premiers pays participants de l'OCDE (3^e rang). Sur le plan des tendances,

on constate un léger revirement positif pour le Québec et l'inverse pour le RDC. Toutefois, les taux observés restent quasiment semblables à ceux de l'année 2020 au cours de laquelle un bond important a été constaté par rapport à 2019, rejoignant ainsi les tendances lourdes de la période entre 2013 et 2018 (Figure 7).

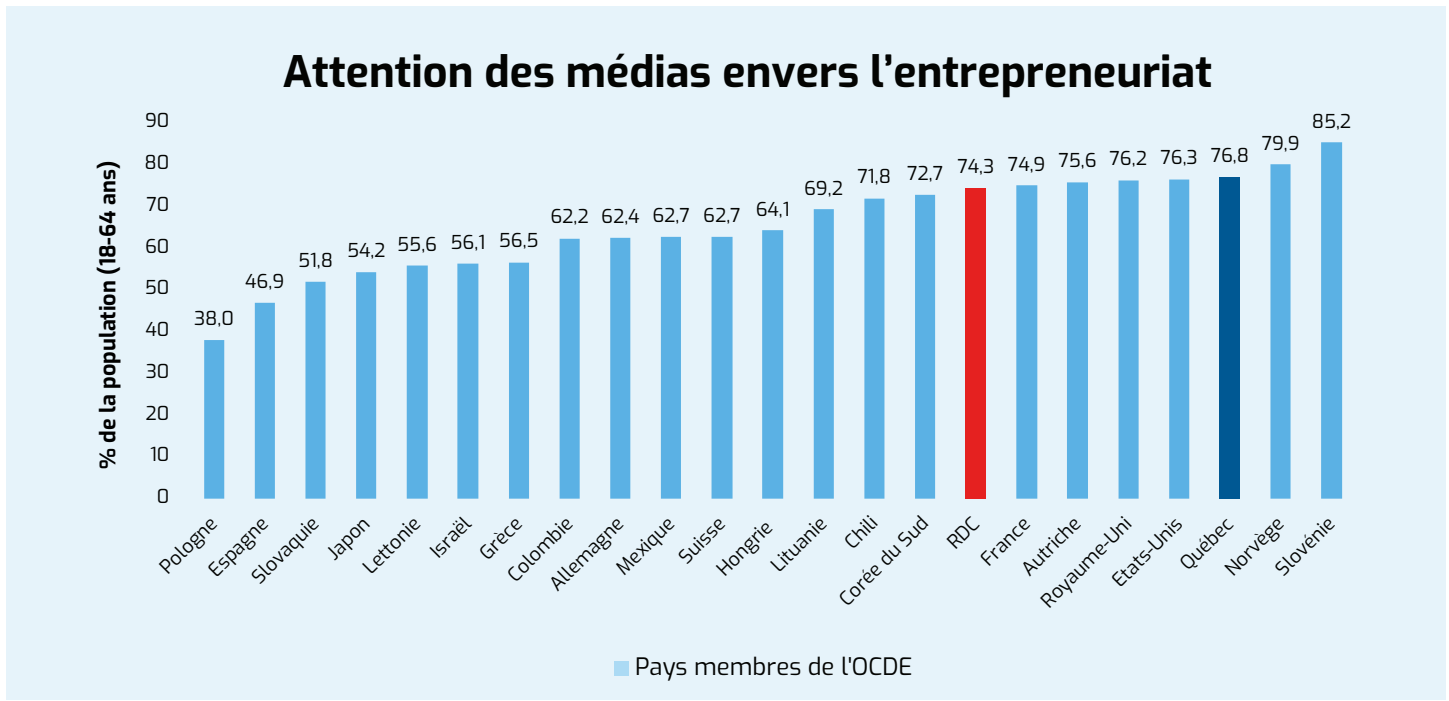


Figure 6. Comparaison de l'attention des médias envers l'entrepreneuriat selon les pays participants de l'OCDE

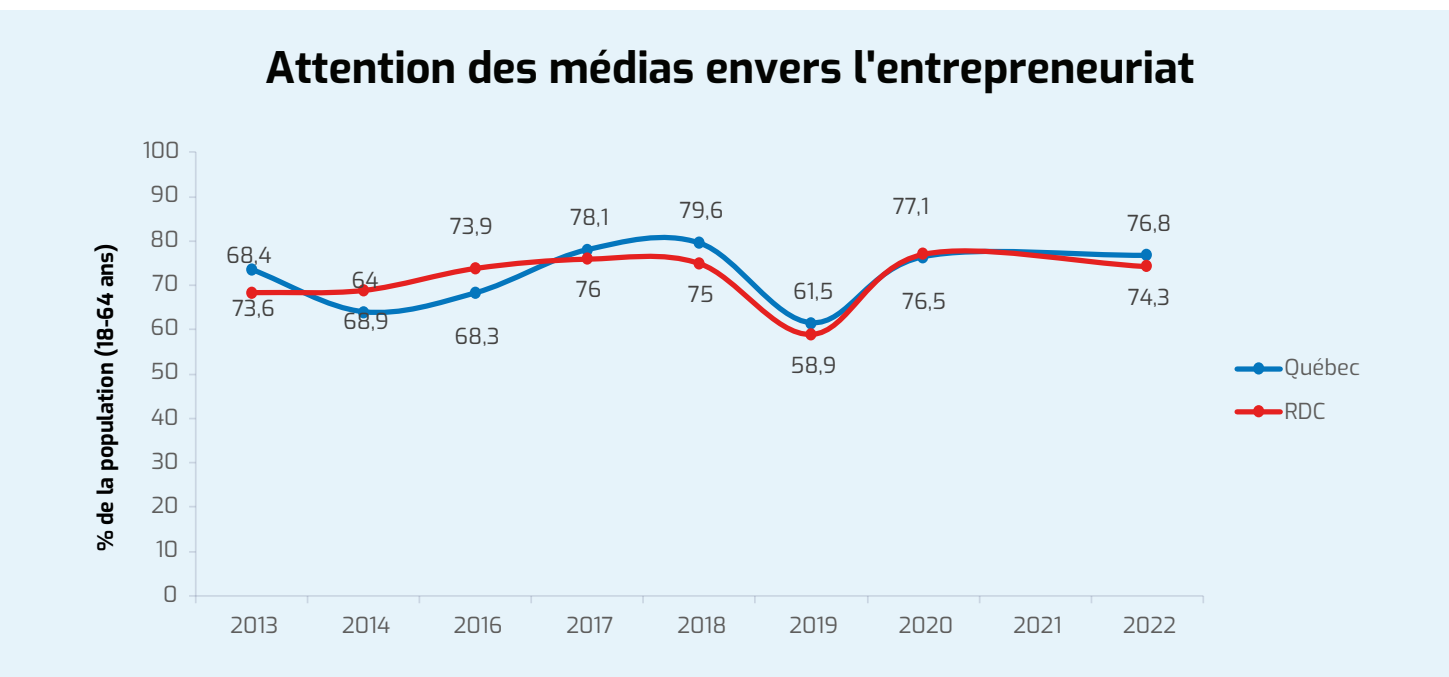


Figure 7. Évolution de l'attention des médias envers l'entrepreneuriat au Québec et dans le RDC (2013-2022)

En 2022, l'écart entre les Québécois et les citoyens du RDC qui estiment qu'un statut élevé est accordé aux entrepreneurs qui réussissent est mince. En effet, ce sont 79,8 % des personnes au Québec et 79,6% de celles du RDC qui partagent cet avis (Figure 8). Comme on peut le

voir, ces résultats sont en lente croissance depuis 2013. Pour la première fois, le Québec a dépassé légèrement le RDC sur cet aspect en 2020. Cette année, bien que le Québec ait maintenu une avance sur le RDC, l'écart s'est réduit au point de devenir imperceptible (Figure 9).

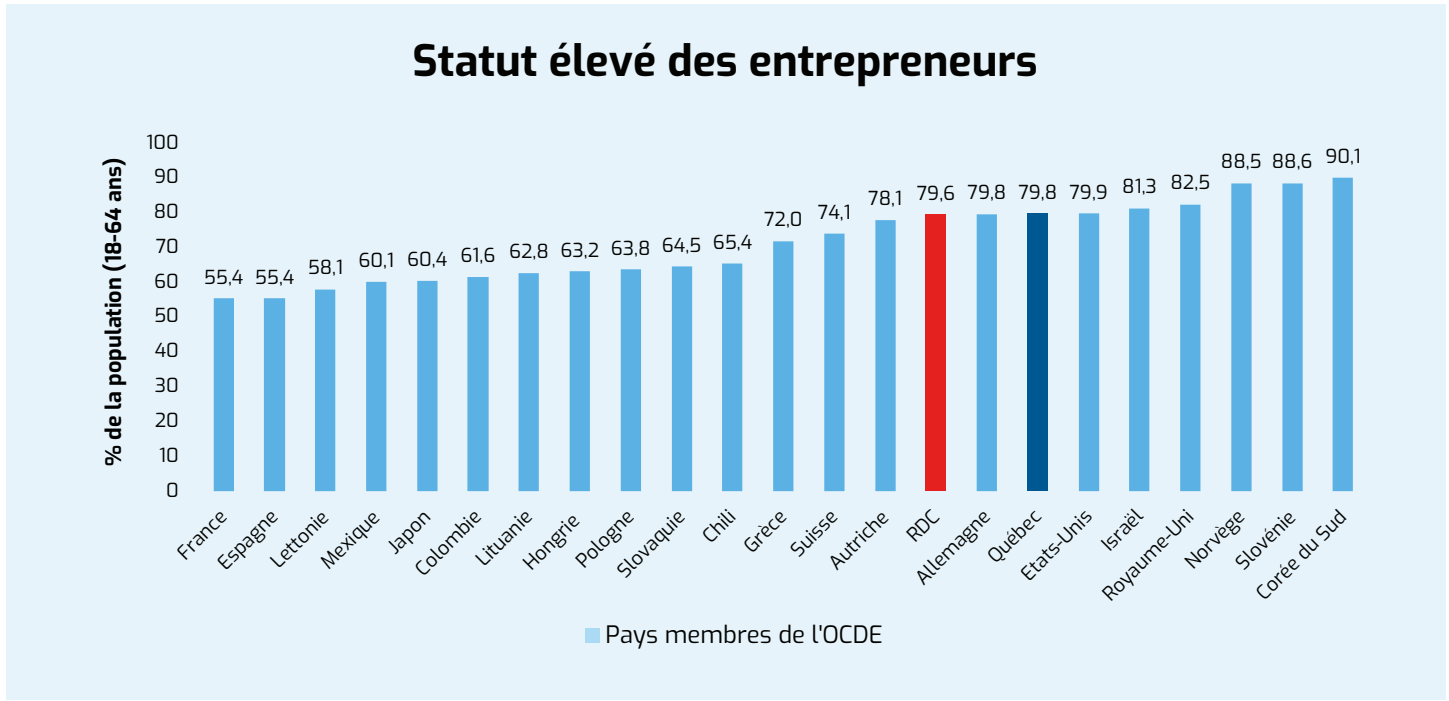


Figure 8. Comparaison du statut élevé des entrepreneurs prospères selon les pays participants de l'OCDE

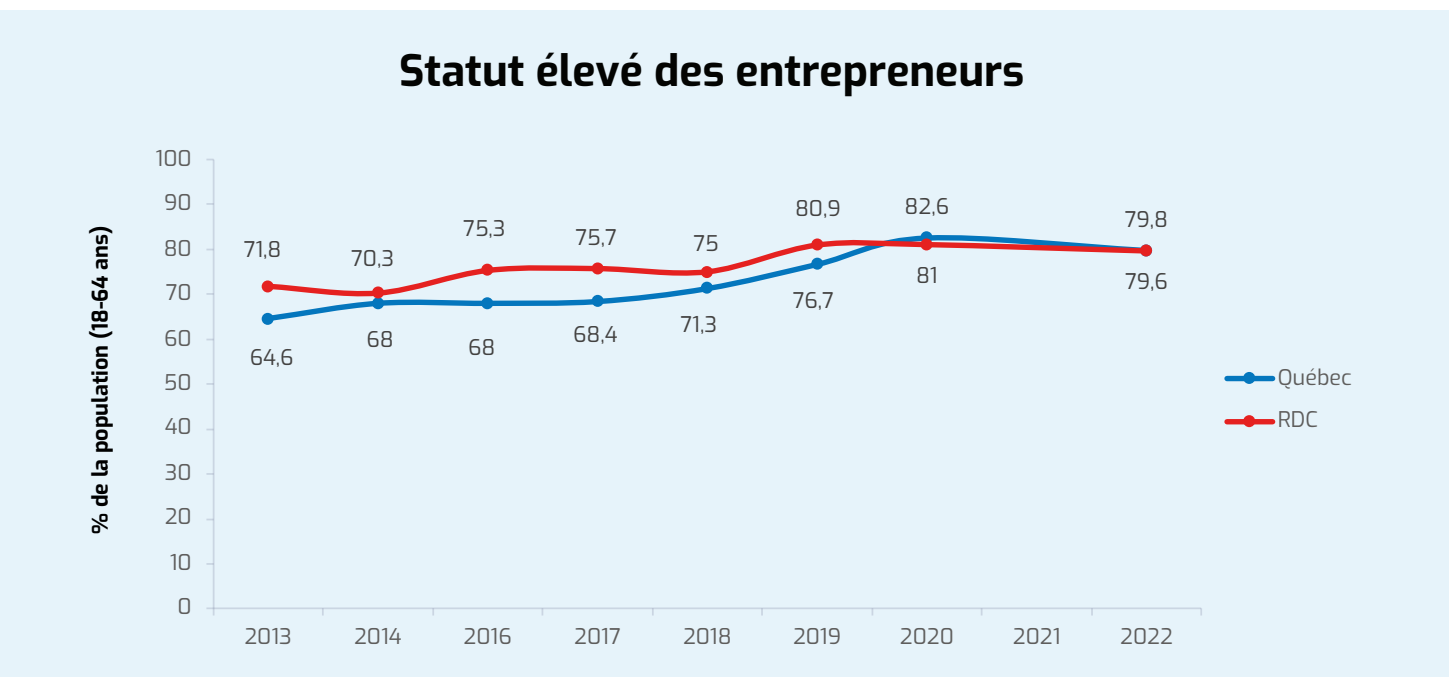


Figure 9. Évolution du statut élevé des entrepreneurs prospères du Québec et du RDC (2013-2022)

Depuis 2016, nous présentons la perception de la facilité à démarrer des entreprises sur les territoires concernés. En effet, il arrive parfois d'entendre des entrepreneurs se plaindre du fardeau de la paperasserie que les gouvernements exigent lors de l'ouverture des entreprises. Cette perception, fondée ou non, peut décourager les entrepreneurs potentiels dans

leur démarche visant la création éventuelle d'une entreprise.

Comme on peut le voir à la Figure 10, 67,3 % des personnes interrogées au Québec sont d'avis qu'il est plutôt facile de démarrer une entreprise, un taux plus élevé de 5,8 % que dans le reste du Canada (61,5 %). Cela classe le Québec au 6^e rang des 26 pays de l'OCDE qui ont participé à l'enquête.

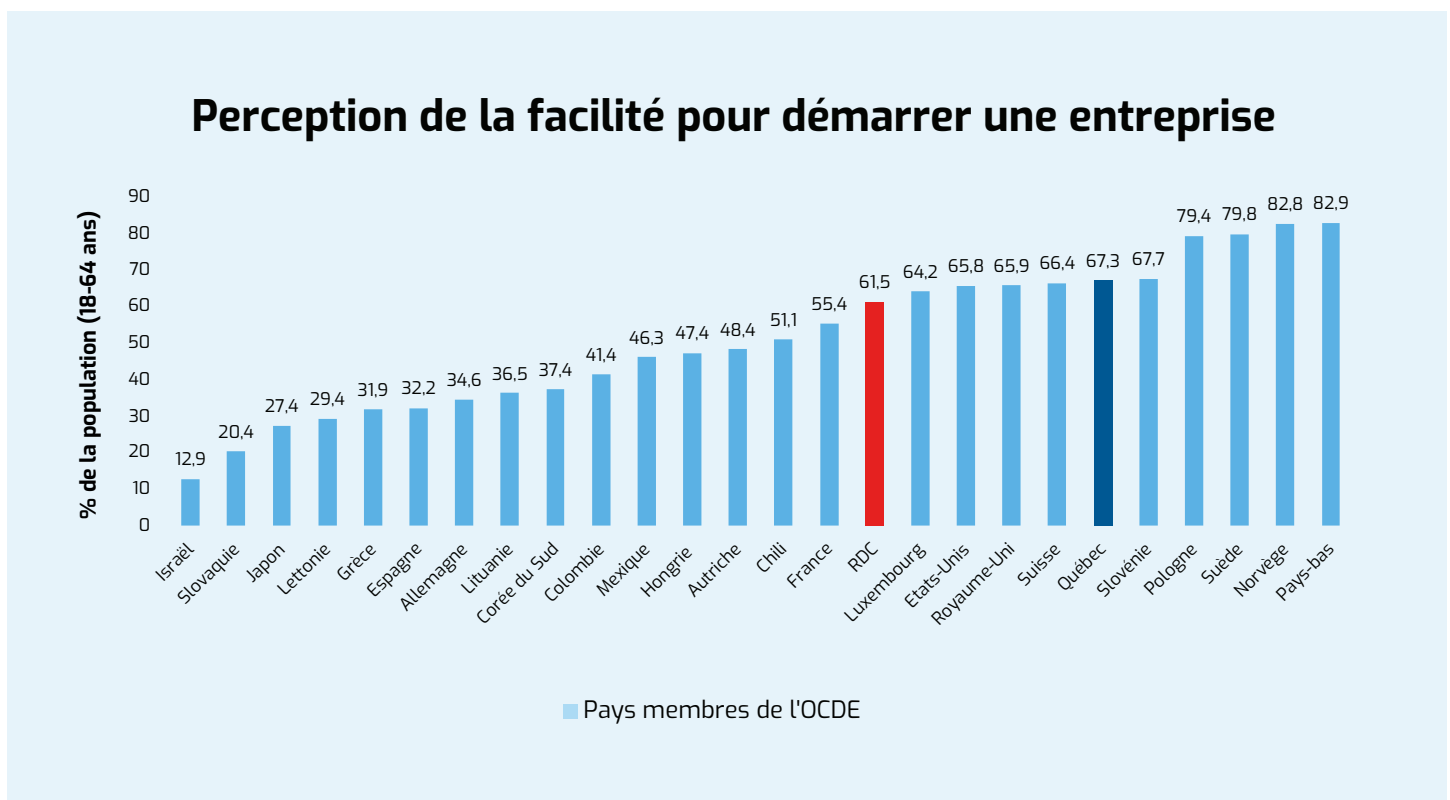


Figure 10. Comparaison de la perception de la facilité à démarrer une entreprise selon les pays participants de l'OCDE

La Figure 11 montre également une hausse plutôt constante depuis 2016 pour le Québec et pour le RDC. Plus du deux tiers (67,3 %) de la population québécoise estiment qu'il est plutôt facile de démarrer une entreprise, ce qui se traduit en une augmentation de 20,3 % depuis 2016, où cette proportion était de 47 %. Il s'agit d'une importante progression qui ressemble à celle

observée dans le RDC. Toutefois, pour ces derniers, nous assistons à une baisse continue depuis 2020. Cela dit, cette année, la proportion de personnes au Québec qui estiment que le démarrage d'entreprise est facile est plus faible que celle observée en 2021, où environ le trois quart de la population (74,4 %) était de cet avis à ce moment.

Démarrage d'entreprise facile

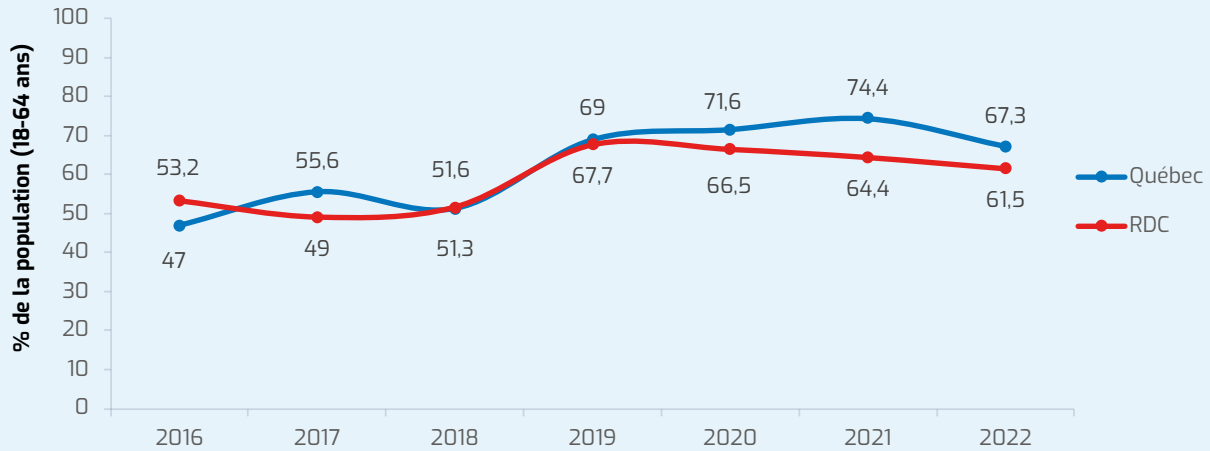


Figure 11. Évolution de la facilité perçue de démarrer une entreprise sur le territoire du Québec et du RDC (2016-2022)

Perception de l'entrepreneuriat social

Depuis quelques années, le consortium GEM observe la perception de l'entrepreneuriat social qui est visible par la population dans les territoires concernés. Ces taux constituent la proportion de

la population adulte qui considère comme visibles les entreprises dont la principale raison d'être est de régler des problèmes sociaux.

Comme on peut le voir à la Figure 12, 56,6 % de la population adulte au Québec estime que les entreprises dont la principale raison d'être est

de régler des problèmes sociaux sont plutôt visibles sur le territoire, comparativement à 49,8 % dans le RDC. Ce taux positionne le Québec au 1^{er} rang et le RDC au 3^e rang parmi les territoires de l'OCDE participants en 2022.

Perception de l'entrepreneuriat social

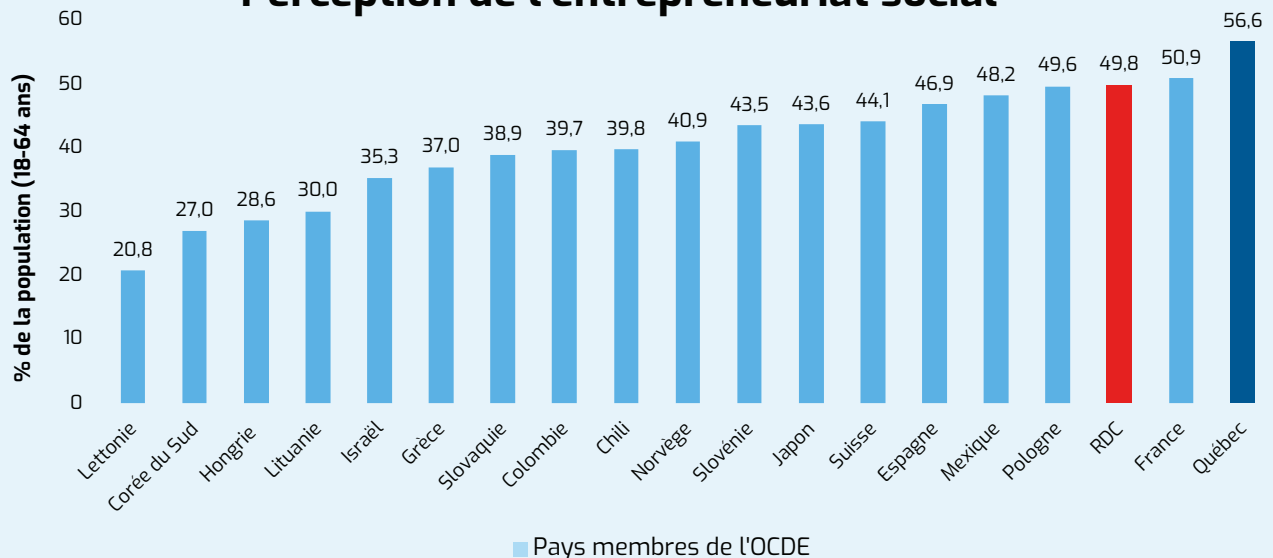


Figure 12. Comparaison de la perception de visibilité des entreprises dont la mission principale est sociale des pays de l'OCDE

À la Figure 13, on constate que le Québec connaît une constante progression depuis 2016 sur la perception de visibilité des entreprises dont la mission principale est d'ordre social, passant d'un taux de 40,1 % à 56,6 %. Toutefois, le taux observé en 2022 est légèrement plus faible que celui de 2020 où il

était à 58,1 %. Pour sa part, le RDC a eu une tendance plutôt fluctuante et il connaît un déclin important à partir de 2020 par rapport à 2019, il s'agissait alors d'un sommet historique. L'année 2019 semble avoir été une situation d'exception pour le RDC.

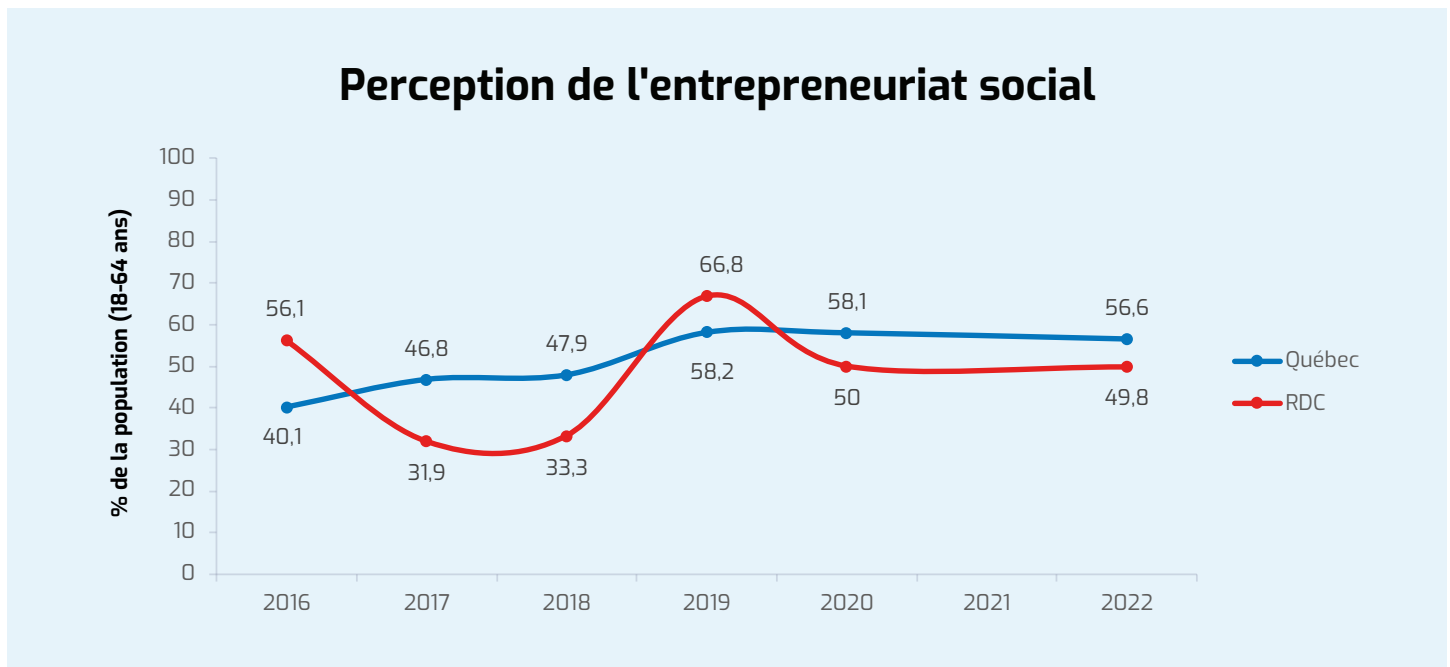


Figure 13. Évolution de la perception de visibilité des entreprises dont la mission principale est sociale sur le territoire du Québec ou du RDC (2016-2022)

Les valeurs quant au caractère égalitaire des niveaux de vie

Pour conclure sur les attitudes entrepreneuriales, nous avons demandé si la plupart des gens du pays préféreraient que chacun ait un niveau de vie semblable aux autres. Nous constatons que 73,8 % des personnes résidant au Québec et

73,6 % de celles du RDC affirment que c'est le cas (voir Figure 14). On constate une remontée du Québec depuis 2014 alors que la remontée du RDC est constante, mis à part pour 2018 où une baisse avait été observée (Figure 15).

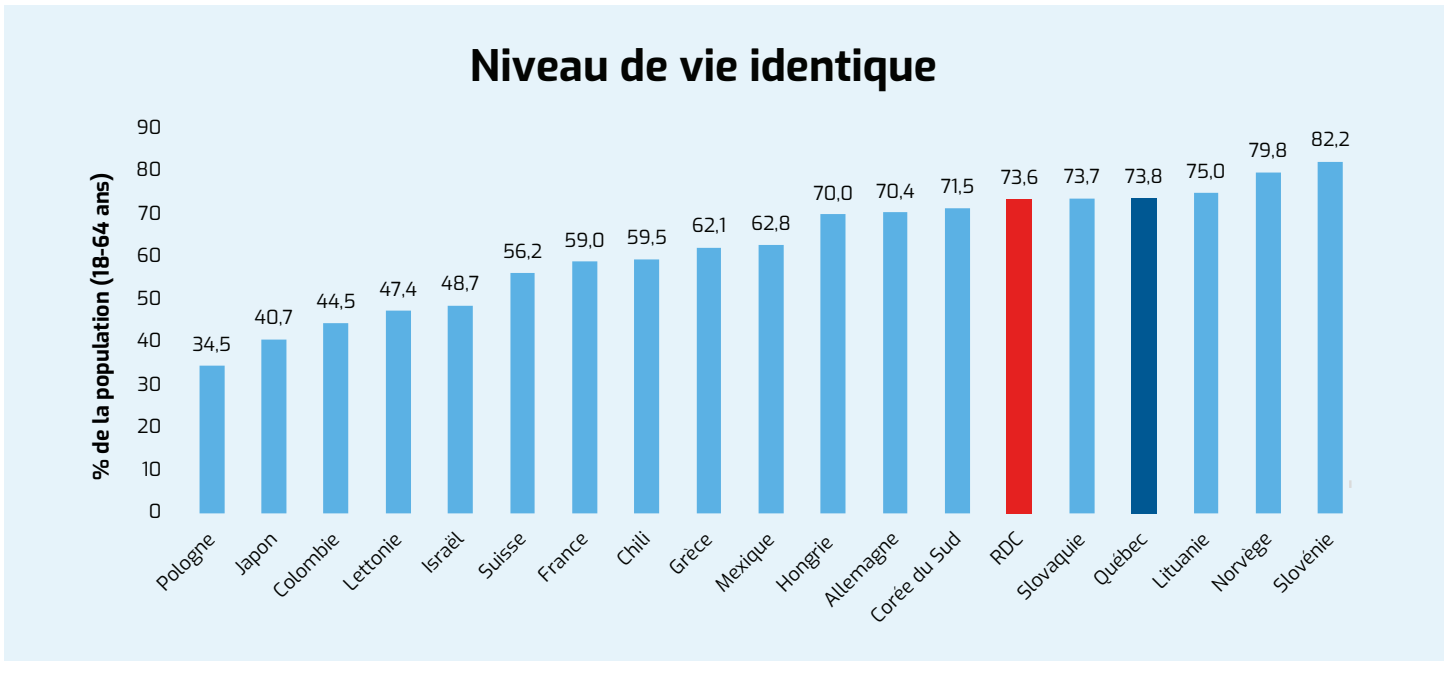


Figure 14. Comparaison du souhait d'un niveau de vie semblable aux autres selon les pays membres de l'OCDE

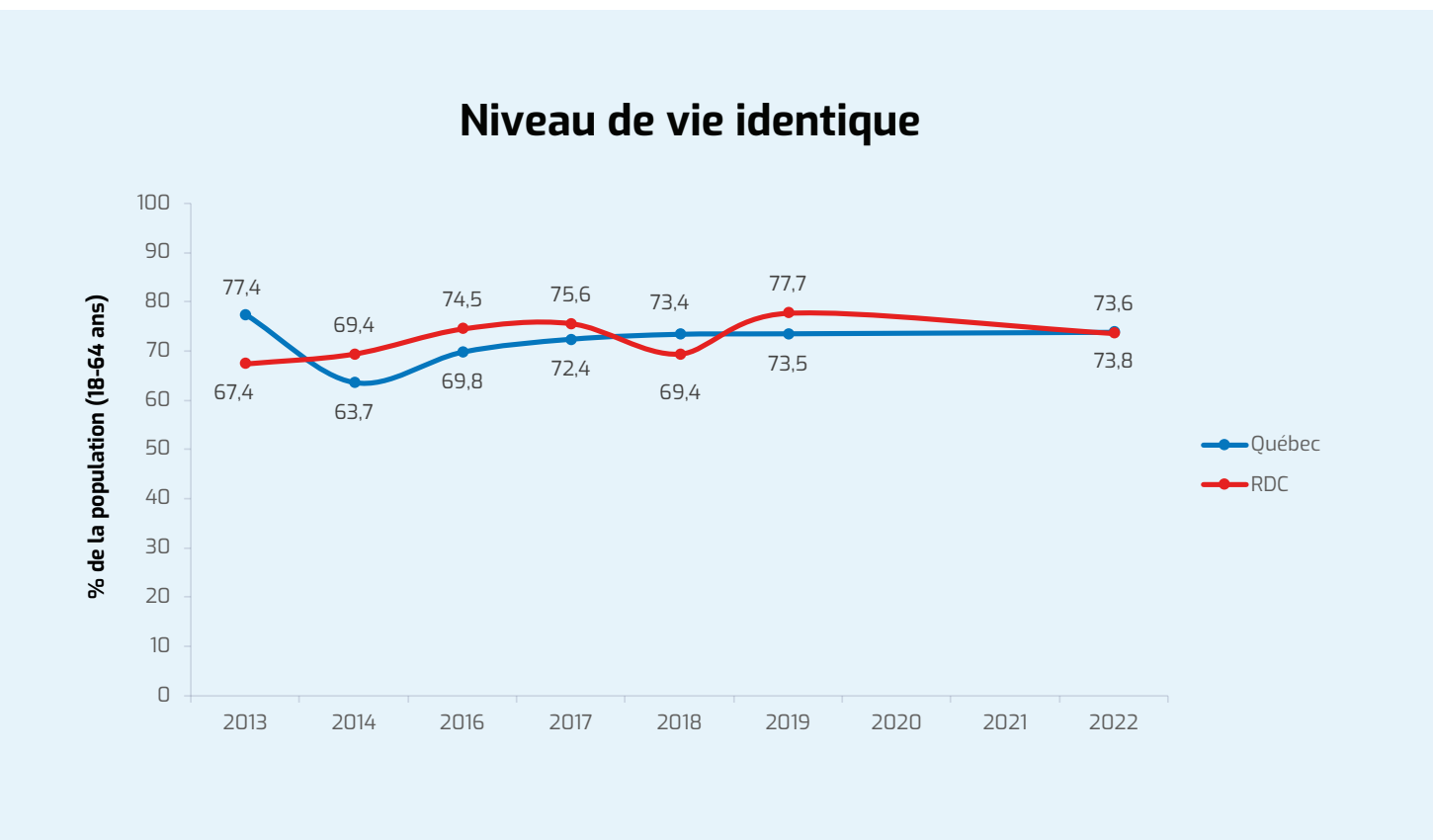


Figure 15. Évolution du souhait d'un niveau de vie semblable aux autres au Québec et dans le RDC (2013-2022)

Le rapport personnel avec l'expérience entrepreneuriale

L'entrepreneuriat sur un territoire s'explique notamment par le biais des attitudes et des perceptions des citoyens quant à leur rapport personnel face à la carrière entrepreneuriale. Les citoyens sont plus ou moins mis en contact avec l'expérience entrepreneuriale, soit parce qu'ils connaissent un entrepreneur dans leur entourage soit parce qu'ils ont une perception des compétences entrepreneuriales qui leur est propre. Bien que ces indicateurs demeurent limités quant au détail de ce qu'ils peuvent mesurer, ces dimensions sont importantes pour comprendre la création d'entreprises sur un territoire donné. En effet, le fait de connaître personnellement des entrepreneurs permet de démystifier leur travail et d'offrir un point de comparaison pour estimer ses propres compétences⁷. Ce dernier élément est crucial puisque le niveau de compétences entrepreneuriales perçues permet d'expliquer grandement l'intention de devenir entrepreneur et la mise en action vers la création d'entreprises⁸.

Les analyses effectuées permettent de constater que très peu de Québécois connaissent personnellement des entrepreneurs comparativement aux personnes des autres pays participants de l'OCDE (voir la Figure 16). En effet, seulement 32,8 % des Québécois connaissent personnellement une personne qui a démarré une entreprise au cours des deux dernières années, comparativement à 51,4 % des citoyens dans le RDC. Cela place le Québec 24^e rang des pays de l'OCDE qui participent au GEM, alors que le RDC est au 12^e rang. On constate aussi qu'au Québec ce taux était en progression de 2013 à 2019, mis à part en 2018. Toutefois, depuis 2020, il est en baisse continue (voir la Figure 17). Pour le RDC, une hausse constante depuis 2013 est observée, sauf depuis la pandémie en 2020, où ce taux, après avoir presque stagné en 2021, connaît une baisse en 2022. Il convient de mentionner que l'écart entre le RDC et le Québec se creuse depuis 2013 : la progression du RDC sur cet indicateur est plus grande que celle du Québec, près de 18,6 points séparent les deux territoires.

7 Bosma, N., Hessels, J., Schutjens, Van Praag, V. M. & Verheul, I. (2012), « Entrepreneurship and role models », *Journal of Economic Psychology*, 33 (2), 410-424.

8 Newman, A., M. Obschonka, S. Schwarz, M. Cohen et I. Nielsen (2019), « Entrepreneurial self-efficacy: A systematic review of the literature on its theoretical foundations, measurement, antecedents, and outcomes, and an agenda for future research », *Journal of Vocational Behavior*, vol. 110, n^o Part B, p. 403-419.

Connaissance d'un entrepreneur

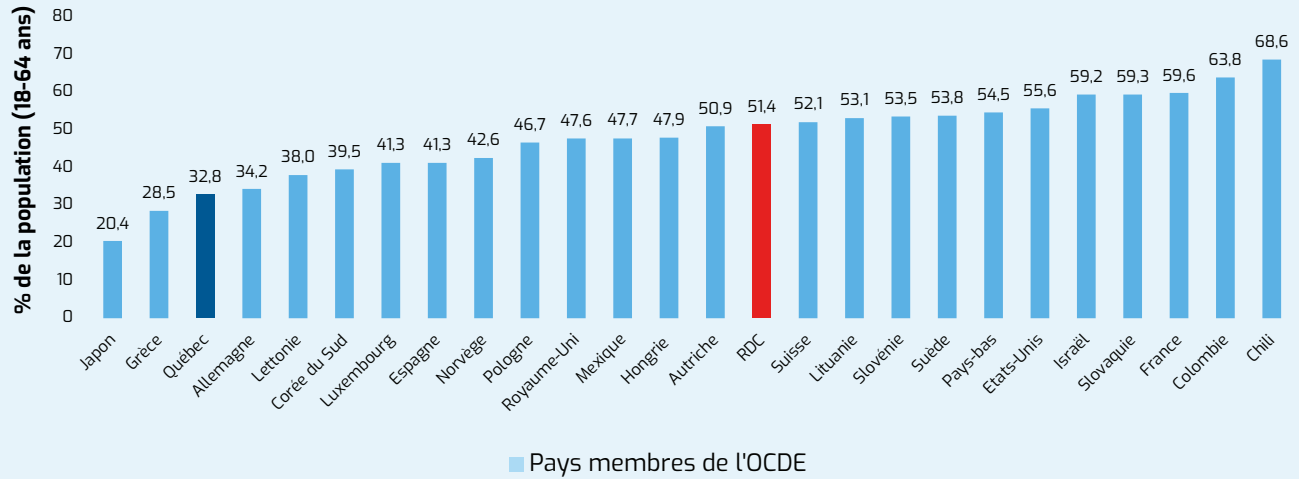


Figure 16. Comparaison de la connaissance personnelle d'un entrepreneur selon les pays participants de l'OCDE

Connaissance d'un entrepreneur

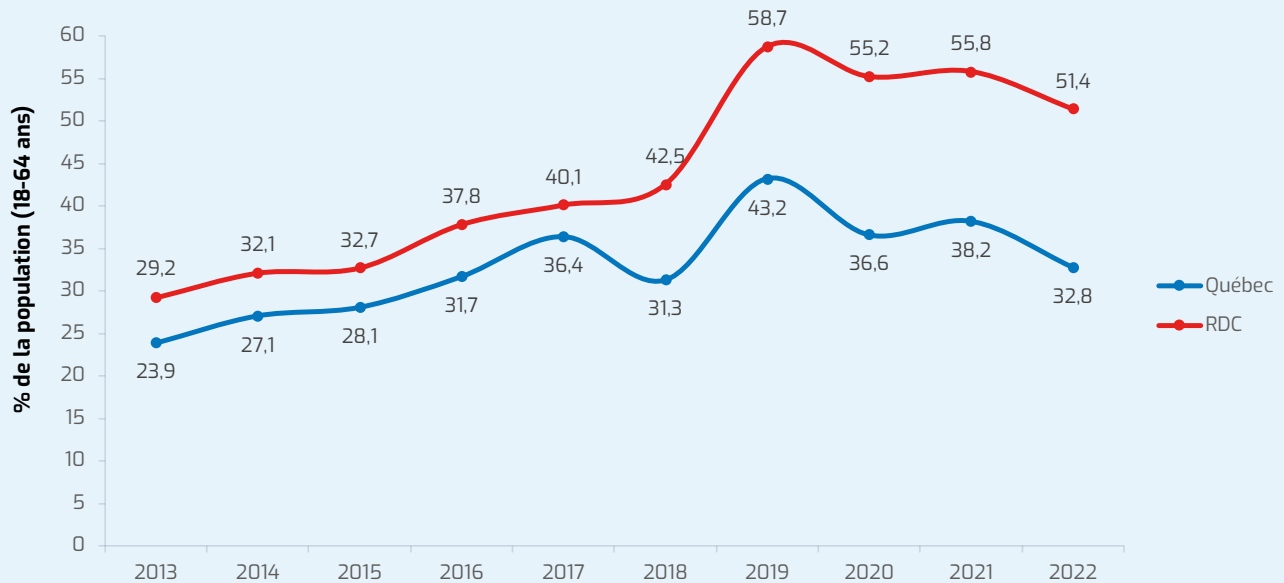


Figure 17. Évolution de la connaissance personnelle d'un entrepreneur au Québec et dans le RDC (2013-2022)

Le sentiment de compétence : une donnée importante pour le passage à l'action

Nous mesurons chaque année le niveau de compétence perçue par les citoyens des différents territoires concernés. De ce point de vue, les Québécois s'estiment moins compétents (42,6 %) pour devenir entrepreneurs comparativement à leurs concitoyens du RDC, où 59,0 % pensent avoir les compétences requises (voir Figure

18). Sur cet aspect, le RDC figure au 6^e rang des pays de l'OCDE, alors que le Québec se situe au 21^e rang. L'écart entre le Québec et le RDC reste presque maintenu, avec 16,4 points (voir Figure 19). De plus, la hausse constante observée entre 2013 et 2017 au Québec semble s'être terminée et redescend depuis 2019.

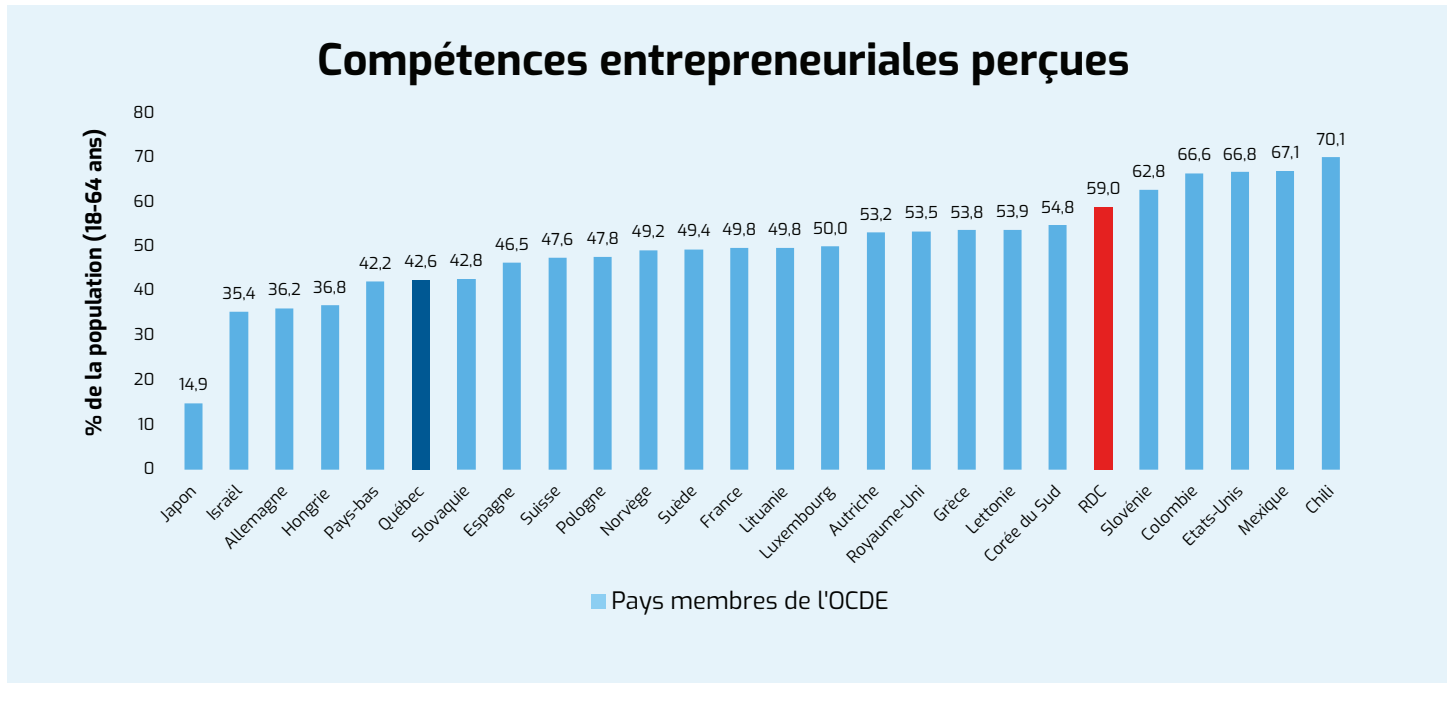


Figure 18. Comparaison des compétences entrepreneuriales perçues par les citoyens des pays participants de l'OCDE

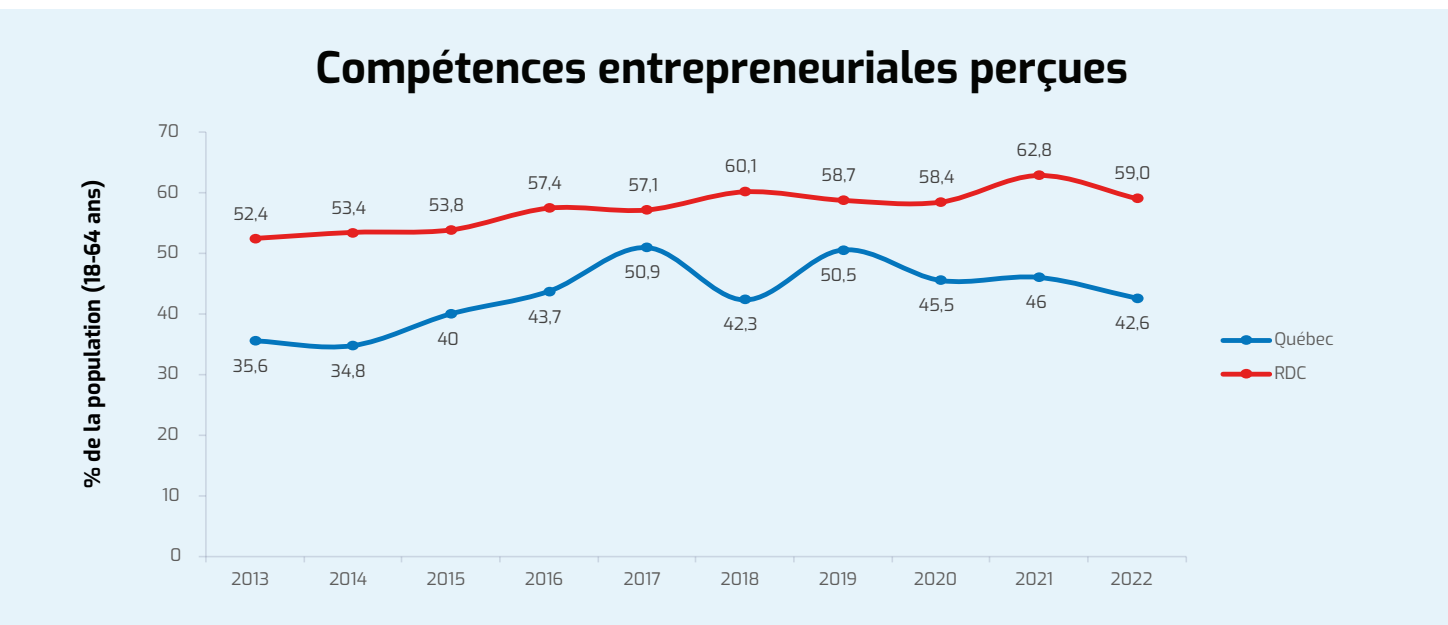


Figure 19. Évolution des compétences entrepreneuriales perçues par les citoyens du Québec et du RDC (2013-2022)

L'engagement entrepreneurial : les opportunités perçues, la peur de l'échec et l'intention d'entreprendre

Si les éléments de la culture entrepreneuriale ont un effet sur la création des entreprises, tout comme le sentiment de compétence de l'individu, il existe aussi trois dimensions centrales pour expliquer le taux de création d'entreprises : les opportunités perçues, la peur de l'échec et l'intention d'entreprendre. Les opportunités perçues renvoient au pourcentage (%) de personnes qui estiment qu'il y a de bonnes opportunités d'affaires pour elles dans les six mois à venir dans la région où elles habitent. Cet élément est particulièrement important dans les économies développées où les opportunités sont à la base de la plupart des créations d'entreprises. En effet, dans les économies où la couverture sociale est généreuse, les citoyens créent beaucoup moins d'entreprises par nécessité. Cela dit, il y a d'autres pays où, faute d'avoir

un meilleur emploi et devant se mettre en action pour gagner leur vie, les citoyens créent davantage d'entreprises par nécessité. Toutefois, la peur de l'échec peut venir freiner l'intention d'entreprendre ou le passage à l'action après l'identification d'une bonne opportunité. Finalement, l'intention d'entreprendre demeure un indicateur important de la création d'une entreprise, en particulier lorsque celle-ci est projetée à court terme. Dans le cas du GEM, il est question des trois prochaines années.

Comme le montre la Figure 20, le Québec se classe parmi les quatre territoires où les citoyens perçoivent le plus d'opportunités en 2022. En effet, un peu plus de deux tiers (64,0 %) des Québécois perçoivent des opportunités d'affaires dans leur région. Ils sont un peu mieux lotis de

ce point de vue que leurs concitoyens du RDC. Ce sont 57,6 % d'entre ces derniers qui leur ressemblent de ce point de vue. Ainsi, le Québec se classe au 4^e rang du classement alors que le RDC se place au 6^e. Du fait de la pandémie de COVID-19, le contexte économique mondial était relativement défavorable en 2020, il n'était alors pas surprenant de constater une chute considérable du Québec et du RDC par rapport aux années précédentes pour s'établir à l'un des niveaux les plus bas depuis 2013 (voir Figure 21). Toutefois, nous pouvons voir un rebond spectaculaire dans ce taux, dont la progression constante depuis 2015 ne semble avoir été interrompue que lors de l'arrivée de la pandémie en 2020. Cela dit, les taux de cette année sont plus faibles à la fois pour le Québec et le RDC comparativement à l'année précédente (2021).

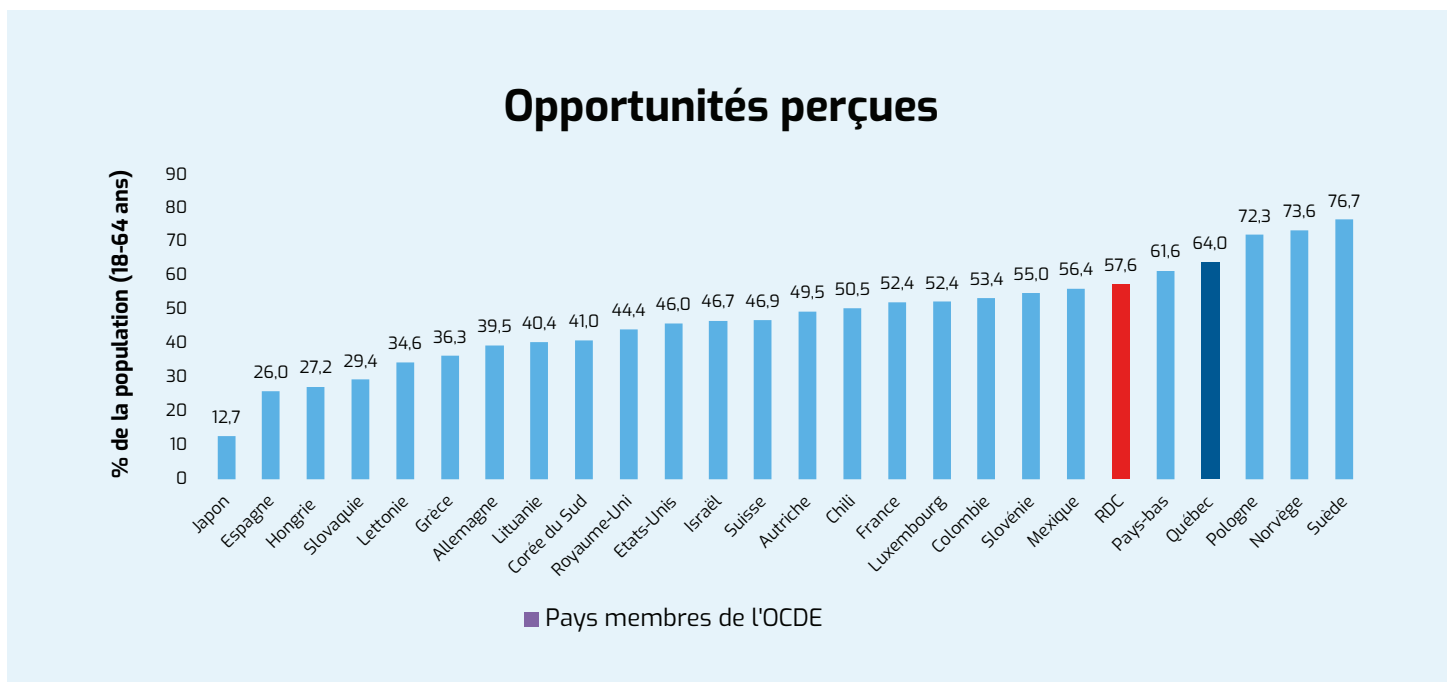


Figure 20. Comparaison des opportunités perçues par les citoyens selon les pays participants de l'OCDE

Opportunités perçues

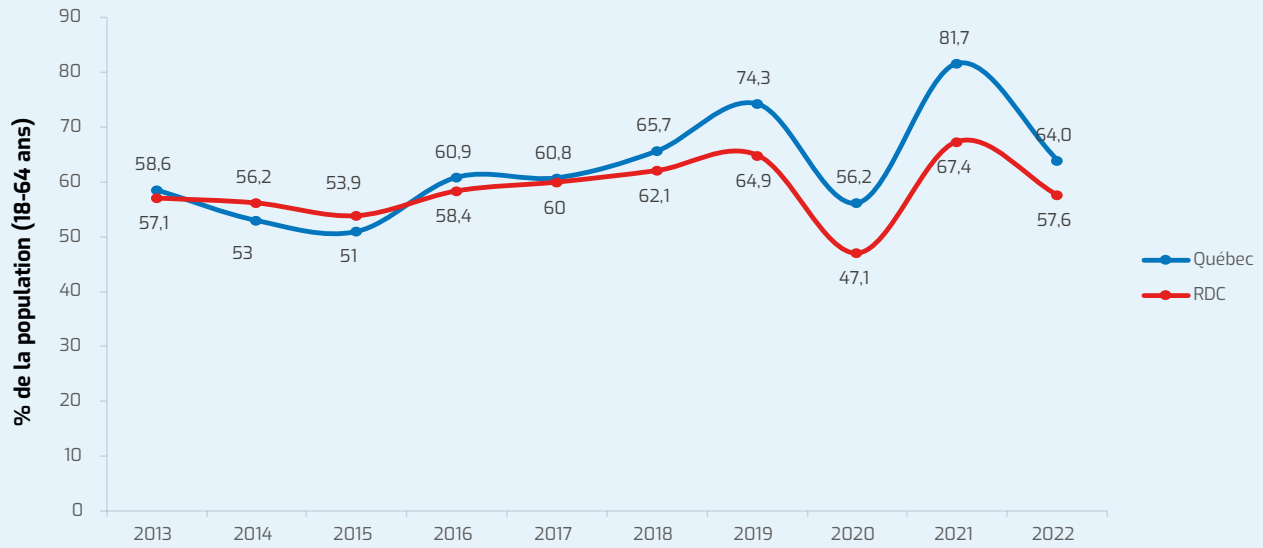


Figure 21. Évolution des opportunités perçues par les citoyens du Québec et du RDC (2013-2022)

Quant à la peur de l'échec, les Québécois sont moins nombreux (46,9 %) à affirmer qu'elle les freine dans la saisie d'une opportunité d'affaires comparativement à l'an passé où 48,4 % des citoyens du Québec jugeaient que c'était le cas (voir Figure 22 et Figure 23). En rapport avec la progression de cet indicateur, deux tendances se dégagent. Avant la pandémie de COVID-19, la peur de

l'échec suivait une progression constante depuis 2013 au Québec, tout comme dans le RDC pour atteindre un pic en 2020. La période post pandémie se caractérise par une baisse progressive à la fois au Québec et dans le RDC. Cela dit, le Québec se situe un peu en dessous de la médiane des territoires comparables, alors que le RDC est au 7^e rang cette année.

Peur de l'échec

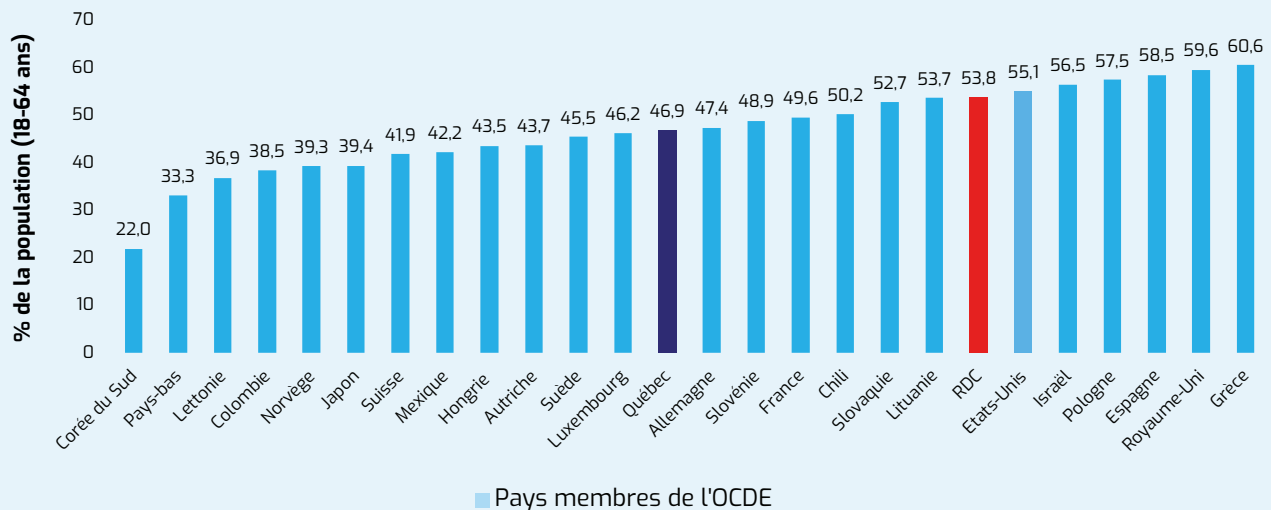


Figure 22. Comparaison de la peur de l'échec des citoyens des pays participants de l'OCDE

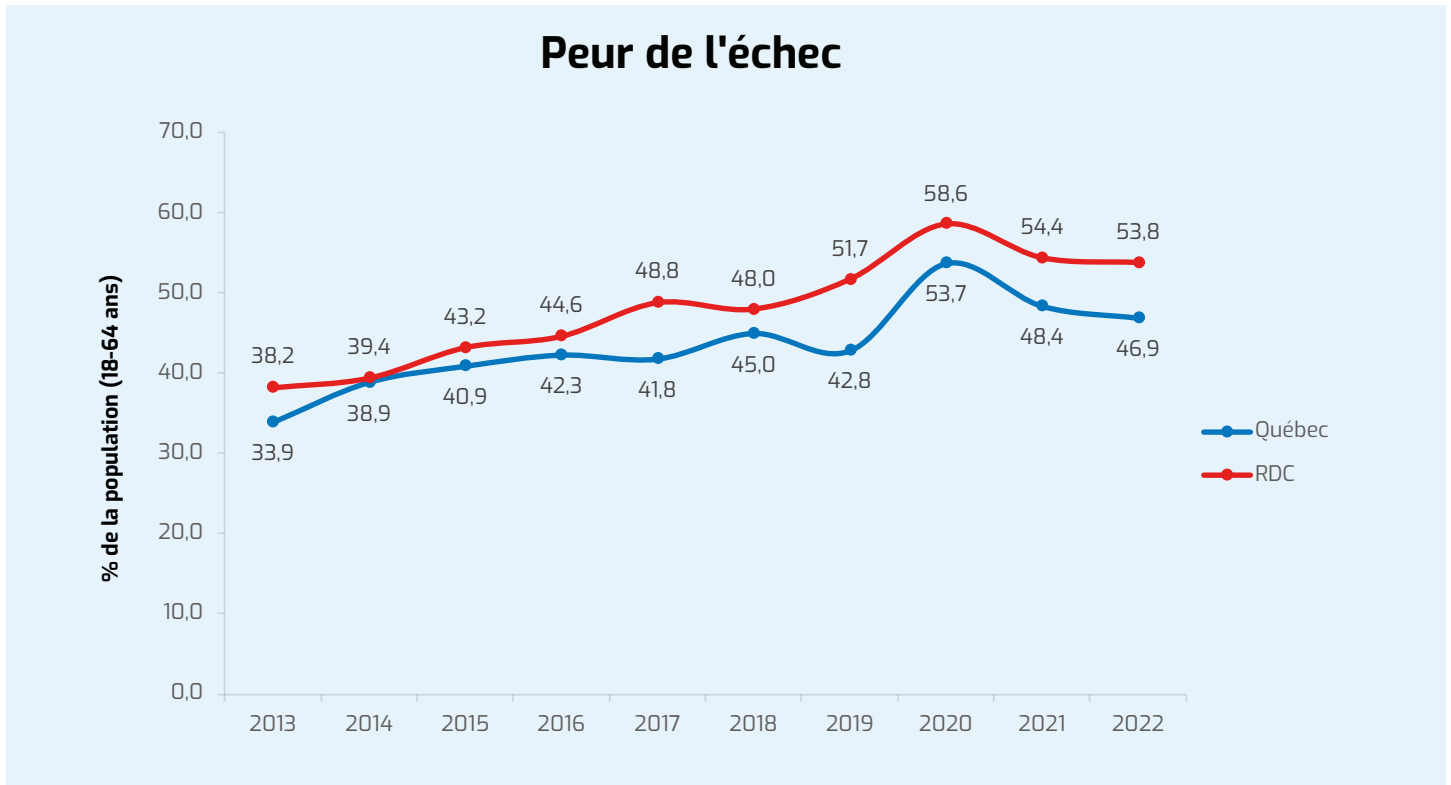


Figure 23. Évolution de la peur de l'échec des citoyens du Québec et du RDC (2013-2022)

L'intention de démarrer une entreprise dans les trois prochaines années est également un indicateur clé de l'engagement des citoyens pour développer l'entrepreneuriat. De ce point de vue, 18,8% des personnes vivant au Québec ont l'intention de démarrer une entreprise prochainement. Le Québec se place ainsi au 10^e rang des pays de l'OCDE participants (voir Figure 24). Ce faisant, il fait moins que le RDC (20,5 %), que les États-Unis (22,5 %) et davantage moins que le Chili (48,2 %), lequel figure au premier rang.

Du point de vue des tendances, nous constatons une évolution perturbée à la fois pour le Québec et le RDC. L'intention d'entreprendre des Québécois a connu une évolution en dents de scie depuis 2013, et une année exceptionnellement élevée en 2017. À partir de 2018, nous assistons à une baisse pour une année, suivie d'une hausse pour l'année suivante. Ainsi, l'intention entrepreneuriale des Québécois est légèrement plus faible en 2022 que par rapport à 2021. Dans le RDC le taux a plutôt progressivement augmenté jusqu'à 2018 pour ensuite

suivre une régression les deux années suivantes. Depuis 2020, la progression se fait également en dents de scies avec une baisse de 2,9 points entre 2021 et 2022 (Figure 25).

Intentions entrepreneuriales

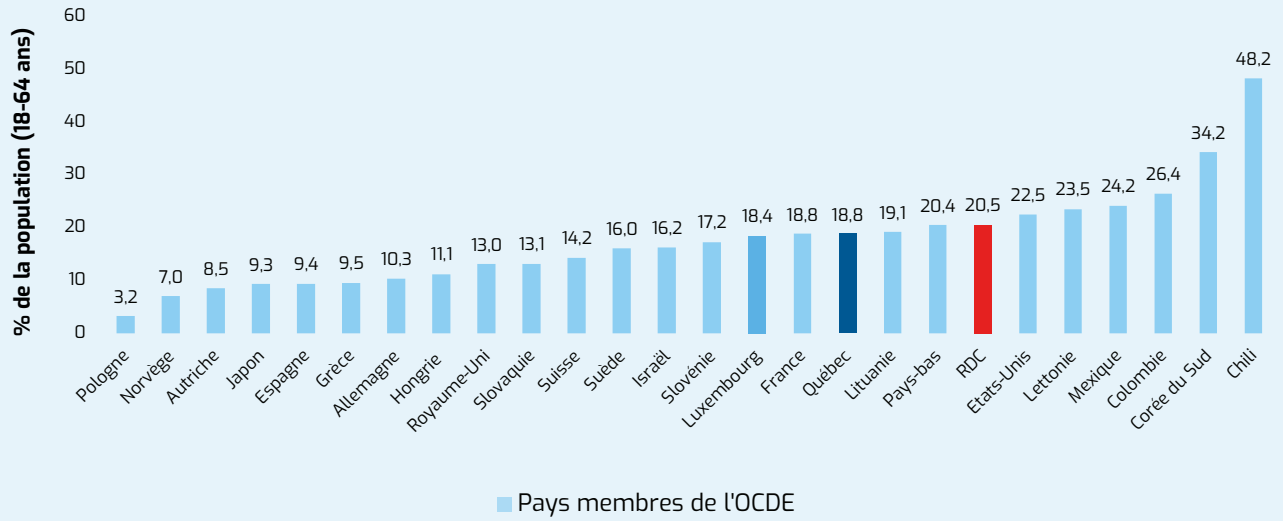


Figure 24. Comparaison de l'intention d'entreprendre des citoyens participants des pays de l'OCDE

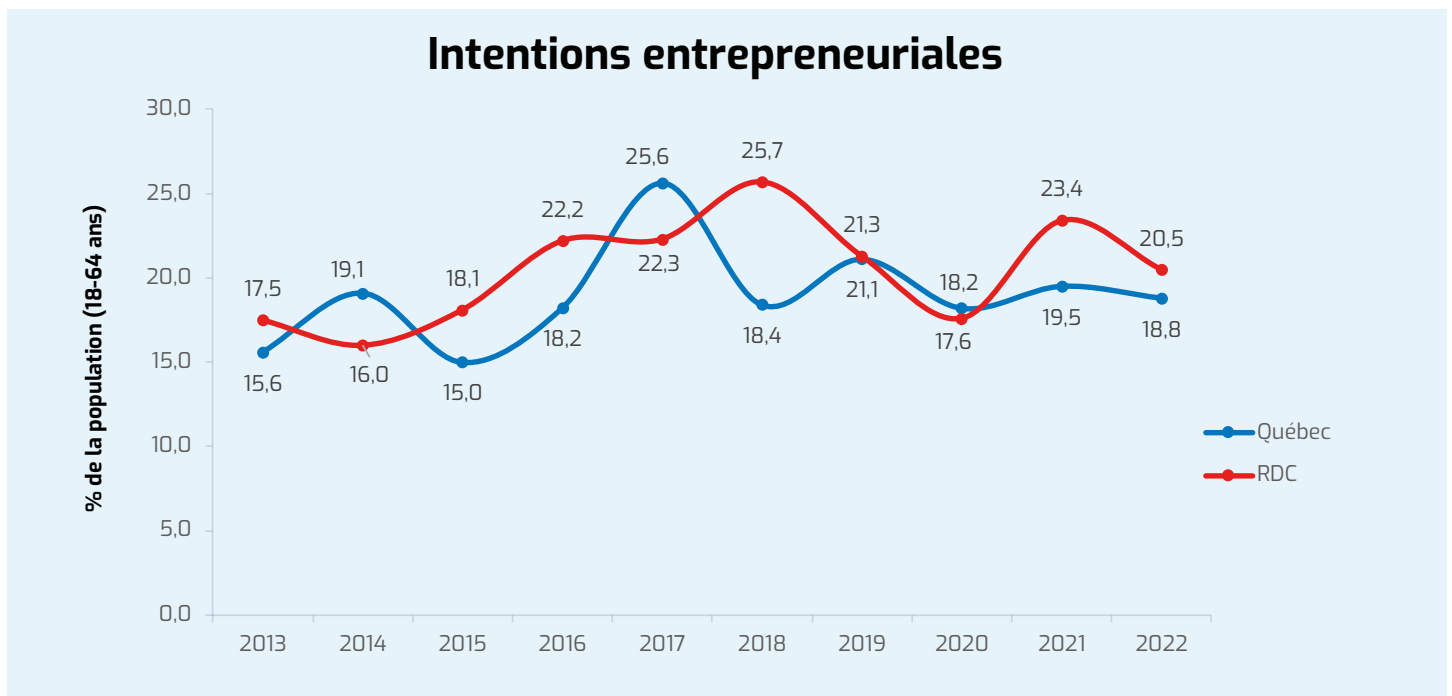


Figure 25. Évolution de l'intention d'entreprendre des citoyens du Québec et du RDC (2013-2021)

CHAPITRE 2

L'ACTIVITÉ ENTREPRENEURIALE AU QUÉBEC : UNE COMPARAISON AVEC LE RESTE DU CANADA ET LES PAYS DE L'OCDE

L'activité entrepreneuriale : quelques définitions

Comme le postule le modèle de l'activité entrepreneuriale du GEM présenté précédemment, les attitudes de la population en général sont à la base de la culture entrepreneuriale et sont susceptibles de stimuler l'intention d'entreprendre, laquelle précède la mise en action vers la création d'une entreprise. L'activité entrepreneuriale comprend :

- Les entrepreneurs naissants (jusqu'à trois mois de salaires versés);
- Les nouveaux entrepreneurs (de 4 mois jusqu'à 41 mois de salaires versés);
- Les entrepreneurs établis (42 mois de salaires versés et plus).

Les deux premiers groupes combinés représentent l'entrepreneuriat émergent (*Total Early-Stage Entrepreneurial Activity*). L'activité entrepreneuriale comprend également les sorties de la carrière entrepreneuriale, ce qui inclut les ventes ainsi que les fermetures d'établissements. En effet, la vente d'une entreprise peut permettre de relancer les activités via un nouveau dirigeant et la fermeture peut amener les joueurs d'une industrie à se répartir autrement la clientèle ou à réorganiser leur offre de service.

L'entrepreneuriat émergent

En ce qui concerne les entrepreneurs naissants, le Québec se situe au 9^e rang des pays de l'OCDE, avec un taux de 7,3 % (Figure 26). Sur ce point, le RDC est mieux classé, soit au 4^e rang, avec 10,8 %, juste derrière les États-Unis (11,6 % pour le 3^e rang) et bien loin du Chili (18,4 % pour le premier rang). Globalement, on constate que la pandémie a affecté le RDC et le Québec quant aux taux d'entrepreneurs naissants, mais que le RDC s'en tire un peu mieux quant à la « reprise » pour l'année 2021 (Figure 27). Toutefois, les taux ont très légèrement baissé à la fois pour le Québec et le RDC en 2022 comparativement à un an auparavant.

Entrepreneurs naissants

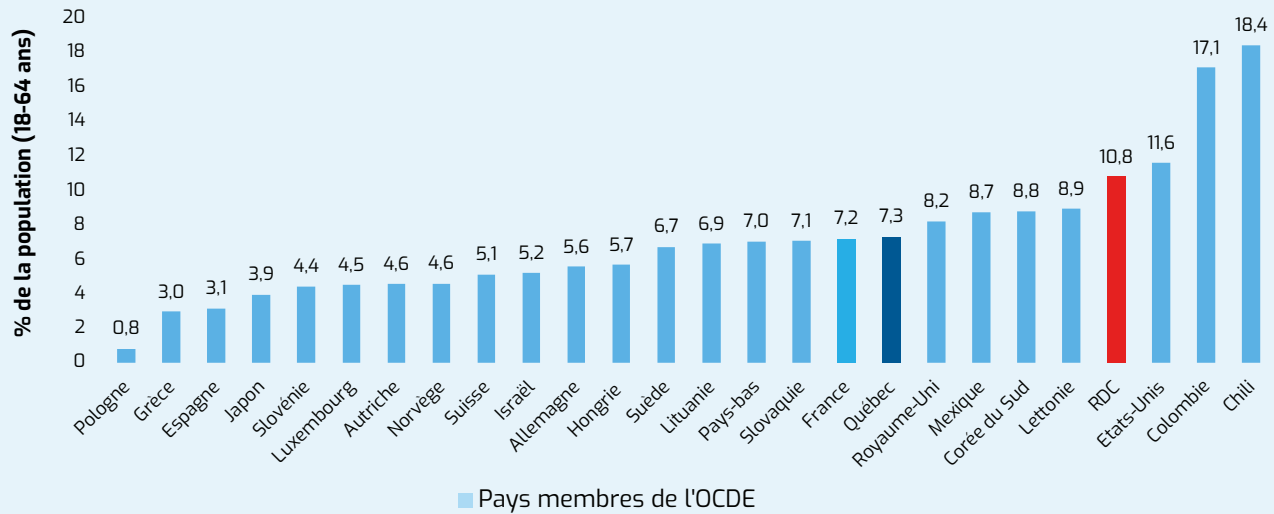


Figure 26. Proportion d'entrepreneurs naissants selon les pays participants de l'OCDE

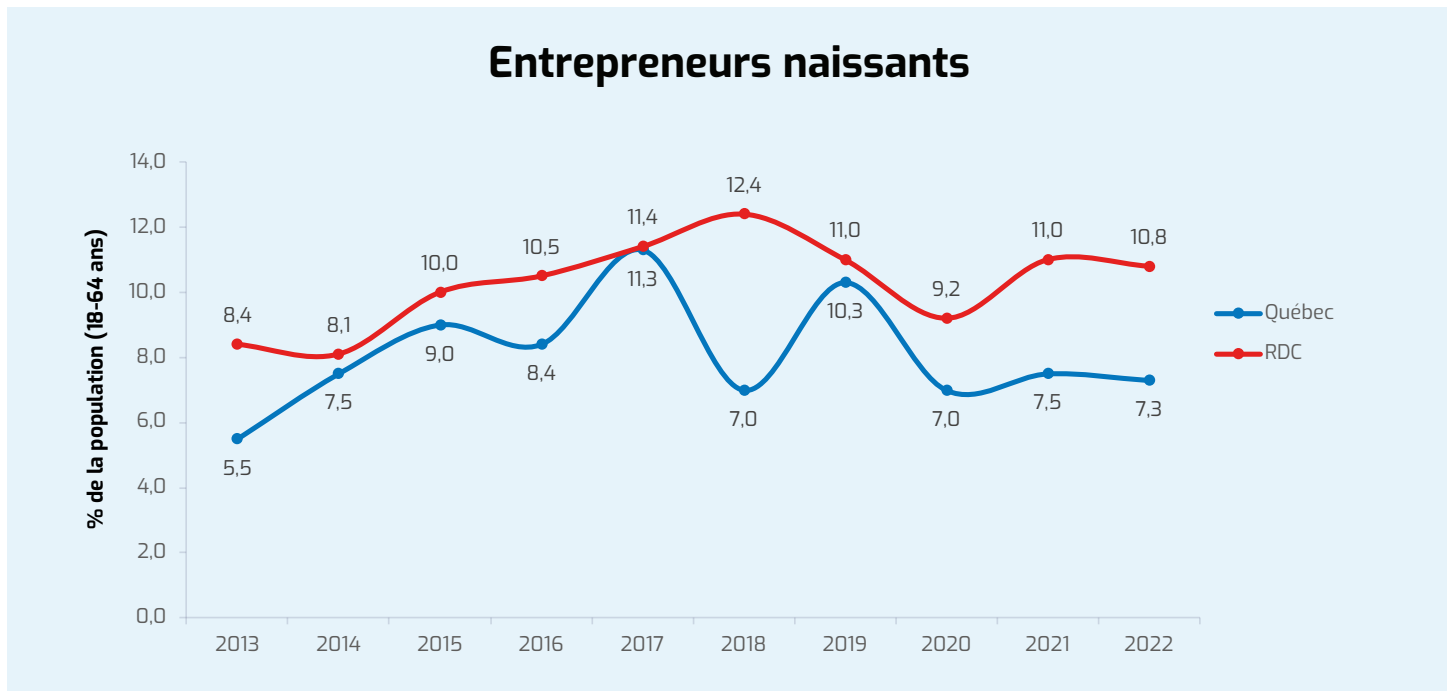


Figure 27. Évolution de la proportion d'entrepreneurs naissants au Québec et dans le RDC (2013-2022)

Nous avons analysé la perception des entrepreneurs naissants en rapport avec la difficulté à créer une entreprise. Il résulte de nos analyses que la création d'entreprise est

rendue difficile pour un peu plus de la moitié (57,8 %) des entrepreneurs naissants du Québec. Dans le RDC, le taux des entrepreneurs naissants partageant cet avis est un peu plus

bas. En effet, ce sont 45,1 % d'entre eux qui déplorent la difficulté à créer une entreprise (voir Figure 28).

Création d'entreprise rendue plus difficile

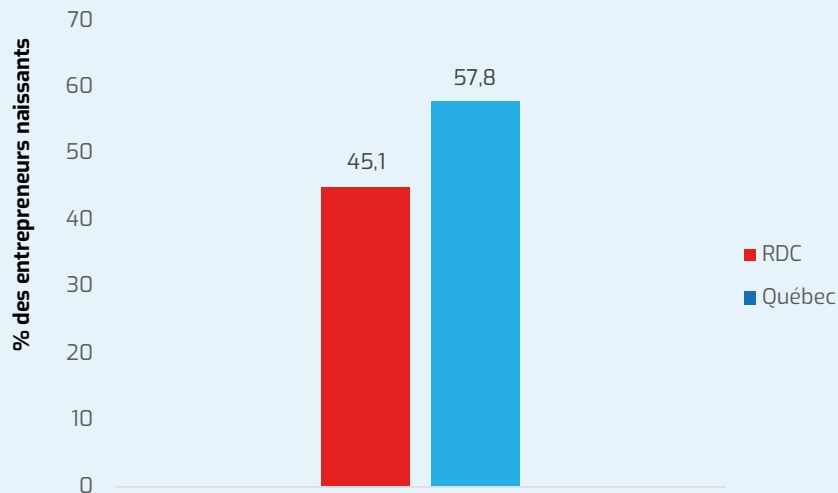


Figure 28. Création d'entreprise rendue plus difficile pour les entrepreneurs naissants du Québec et du RDC

Nous avons vu que qu'une part importante des entrepreneurs naissants estime que le démarrage d'entreprise est difficile au Québec. Cela pourrait influencer sur leurs attentes en matière de croissance future de leur entreprise. Sur cet aspect, seulement 48,8 % des

entrepreneurs naissants s'attendent à une croissance plus élevée de leur entreprise. Dans le RDC en revanche, seulement 29,0 % des entrepreneurs naissants ont les mêmes ambitions (voir Figure 29).

Attentes en matière de croissance plus élevées

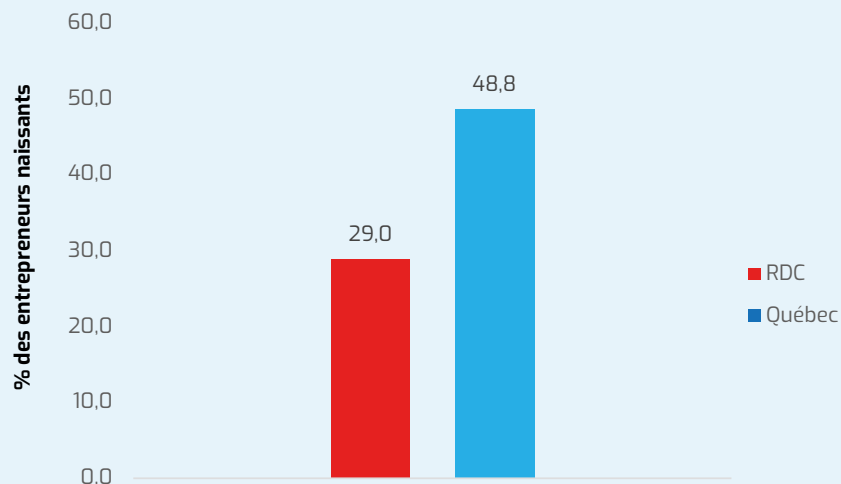


Figure 29. Attentes en matière de croissance des entrepreneurs naissants plus élevées au Québec et dans le RDC

La COVID-19 s'est accompagnée par une utilisation accrue des nouvelles technologies. En 2021, soit un an après l'apparition de la pandémie, près de deux tiers (62,7 %) des entrepreneurs naissants du Québec ont largement eu recours au numérique pour vendre en réponse à la COVID19. Dans le RDC, ce taux

est un peu plus bas, soit 47,7 %. Cela dit, le recours à ces nouvelles technologies connaît une baisse à la fois au Québec et dans le RDC un an après (2022). Comme on peut le voir à la Figure 30, il est désormais de 53,6 % au Québec et 46,9 % dans le RDC.

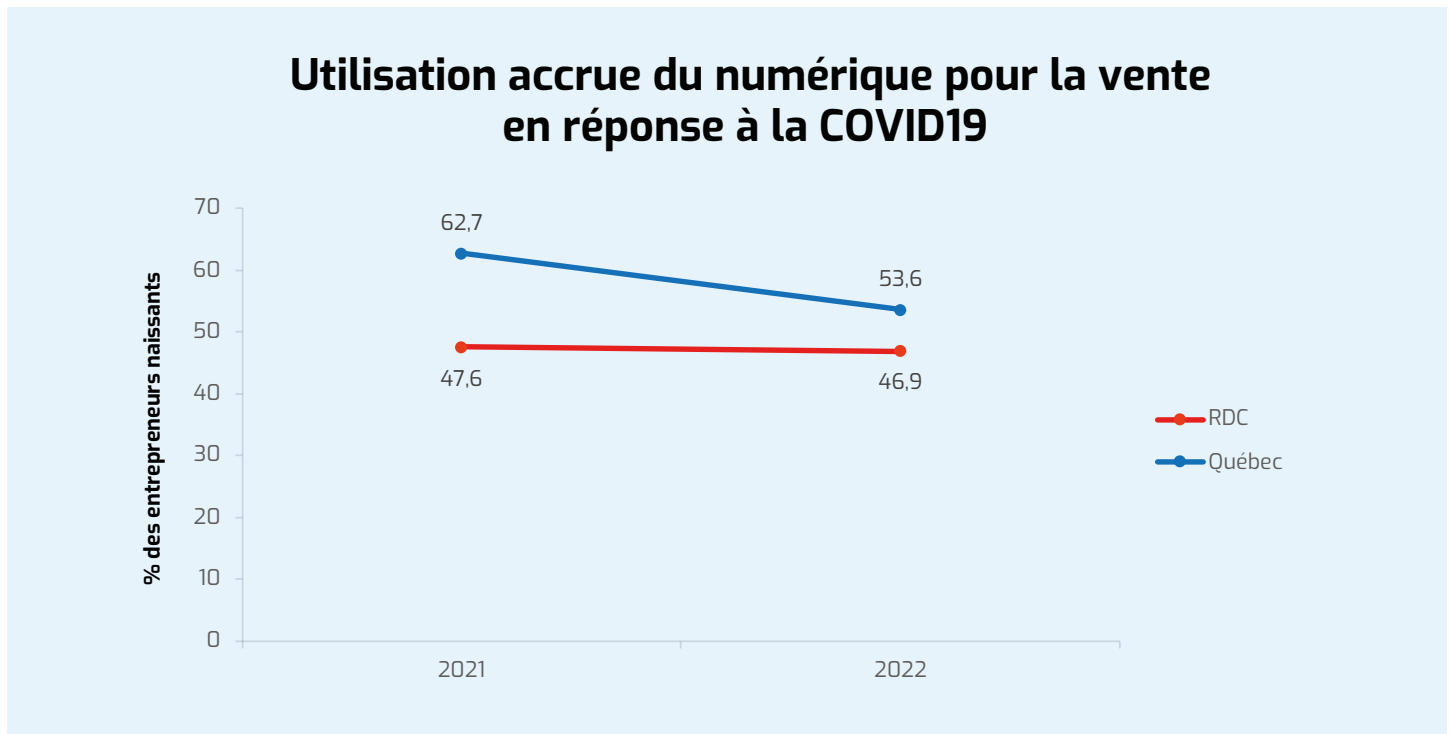


Figure 30. Utilisation accrue des technologies numériques pour la vente en réponse à la Covid19 au Québec et dans le RDC

En 2021, le Québec (10,9 %) et le RDC (11,1 %) possédaient les taux les plus élevés de nouveaux entrepreneurs. Désormais, nous assistons une régression. Le Québec, qui occupait alors la deuxième place du classement des pays de l'OCDE, perd une place pour se classer au 3^e rang avec 8,5 % de nouveaux entrepreneurs dans la population adulte. Toutefois, le Québec fait mieux que le RDC qui quitte le premier rang pour se classer

au 5^e rang avec un taux 7,5 % de nouveaux entrepreneurs, juste après les États-Unis (7,9 %) (Figure 31). Du point de vue des tendances, il faut noter que le taux de nouveaux entrepreneurs au Québec en 2022 reste meilleur que celui des années précédentes, à l'exception de 2021. En revanche, le taux de nouveaux entrepreneurs dans le RDC en 2022 est une contreperformance lorsque l'on considère les cinq dernières années (2017-2021) (voir Figure 32).

Nouveaux entrepreneurs

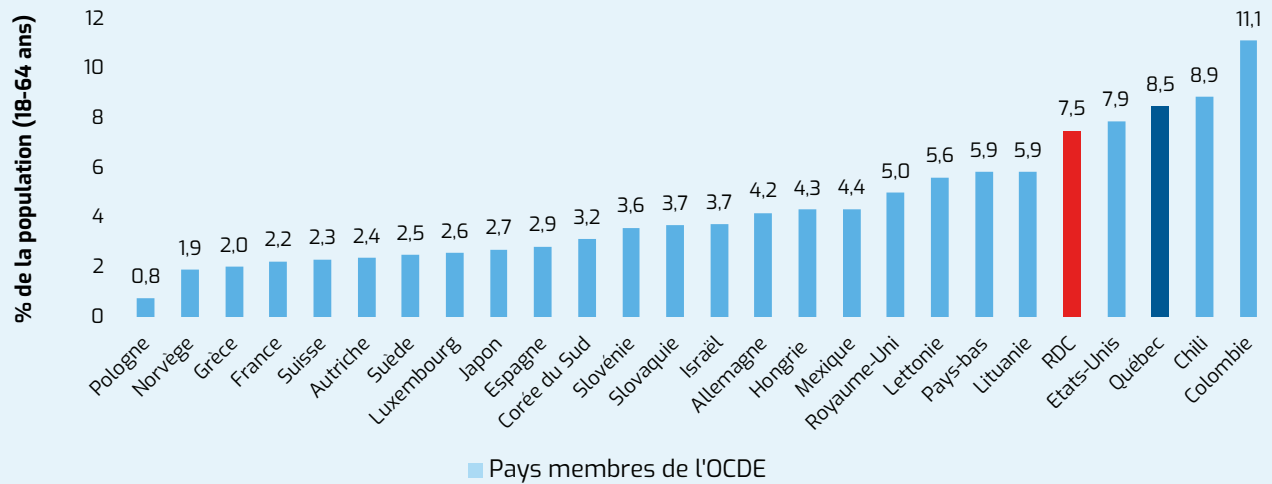


Figure 31. Proportion des nouveaux entrepreneurs selon les pays participants de l'OCDE

Nouveaux entrepreneurs, 2013-2021

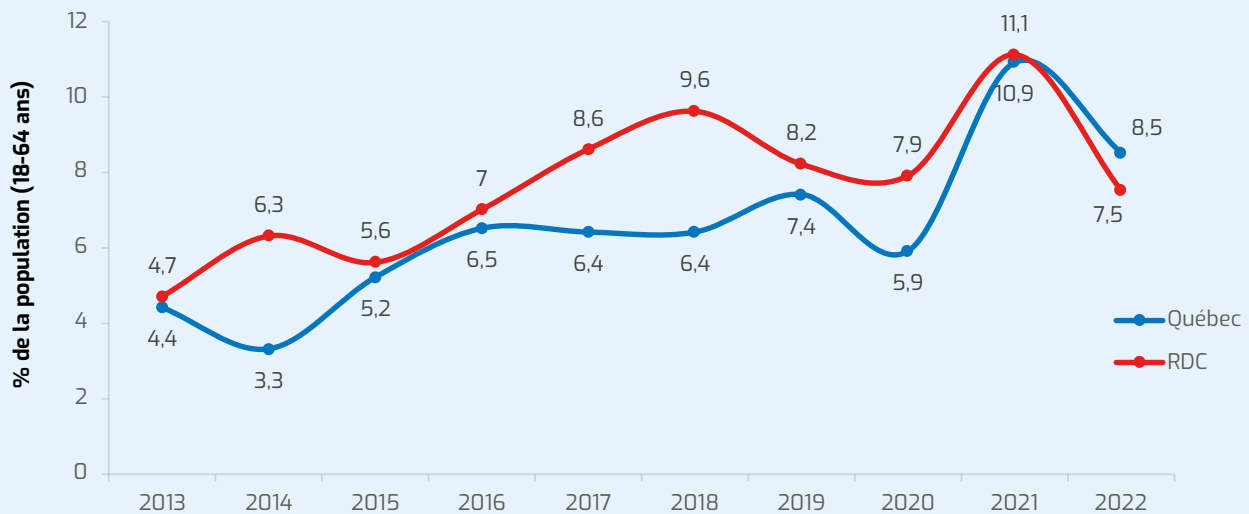


Figure 32. Évolution des nouveaux entrepreneurs au Québec et dans le RDC (2013-2022)

Comme mentionné précédemment, les entrepreneurs naissants et les nouveaux entrepreneurs combinés constituent l'entrepreneuriat émergent. Sans surprise, on peut donc constater que la situation est semblable aux autres indicateurs de l'activité entrepreneuriale puisqu'il s'agit de la combinaison

des entrepreneurs naissants et des nouveaux entrepreneurs. On peut voir à la Figure 33 que le taux d'activité entrepreneuriale émergente au Québec est de 14,7 % et se situe au 5^e rang des territoires comparables, juste après le RDC (17,1 %, 4^e rang), les États-Unis (16,5 %, 3^e rang), le Chili (29,9 %) et la Colombie, qui occupent

respectivement les 2^e et 1^e rangs. Le Québec suit la même tendance que le RDC, soit une baisse de l'activité entrepreneuriale émergente en 2022 après un « rebond » en 2021 à la suite de la baisse observée en 2020, probablement à cause de la pandémie de COVID-19 (voir Figure 34).

Total de l'activité entrepreneuriale émergente (TAE)

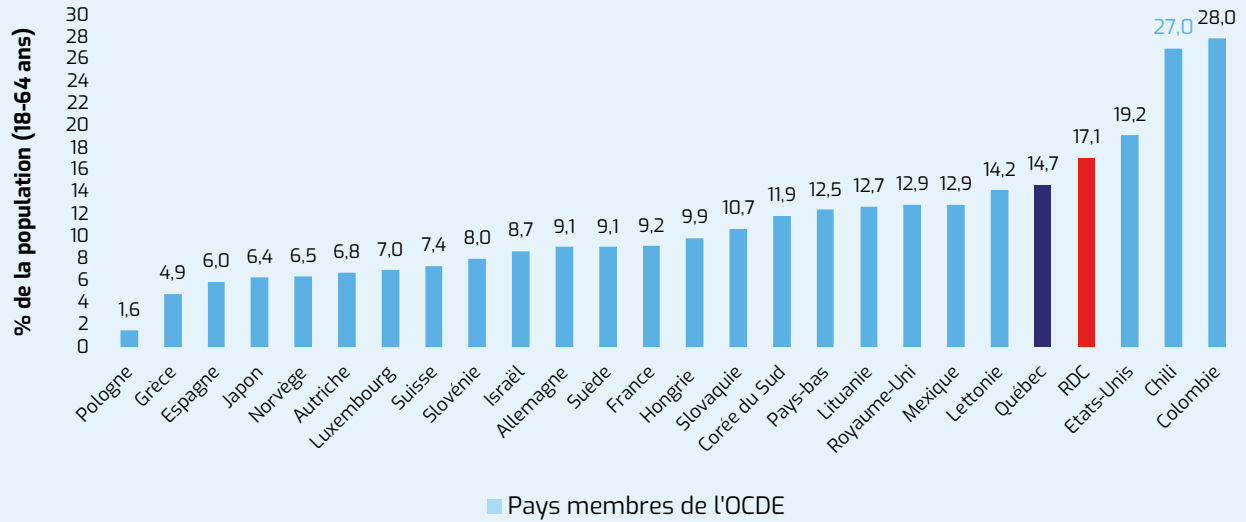


Figure 33. Proportion de l'activité entrepreneuriale émergente selon les économies comparables

Total de l'activité entrepreneuriale émergente (TAE)



Figure 34. Évolution de l'activité entrepreneuriale émergente au Québec et dans le RDC (2013-2021)

Les entrepreneurs établis

Il faut rappeler que les entrepreneurs établis sont ceux qui versent des salaires depuis au moins 42 mois. À ce chapitre, le Québec se positionne parmi les trois derniers pays membres de l'OCDE, avec

3,0 % d'entrepreneurs établis contre 7,2 % pour le RDC (voir la Figure 35), classant le Québec au 24^e rang. Il s'agit d'une véritable chute pour le Québec. Depuis 2013, le taux d'entrepreneurs établis n'a pas jamais

été aussi bas. La tendance observée est quasiment identique dans le RDC même si de ce côté, les taux sont plus élevés (voir la Figure 36)⁹.

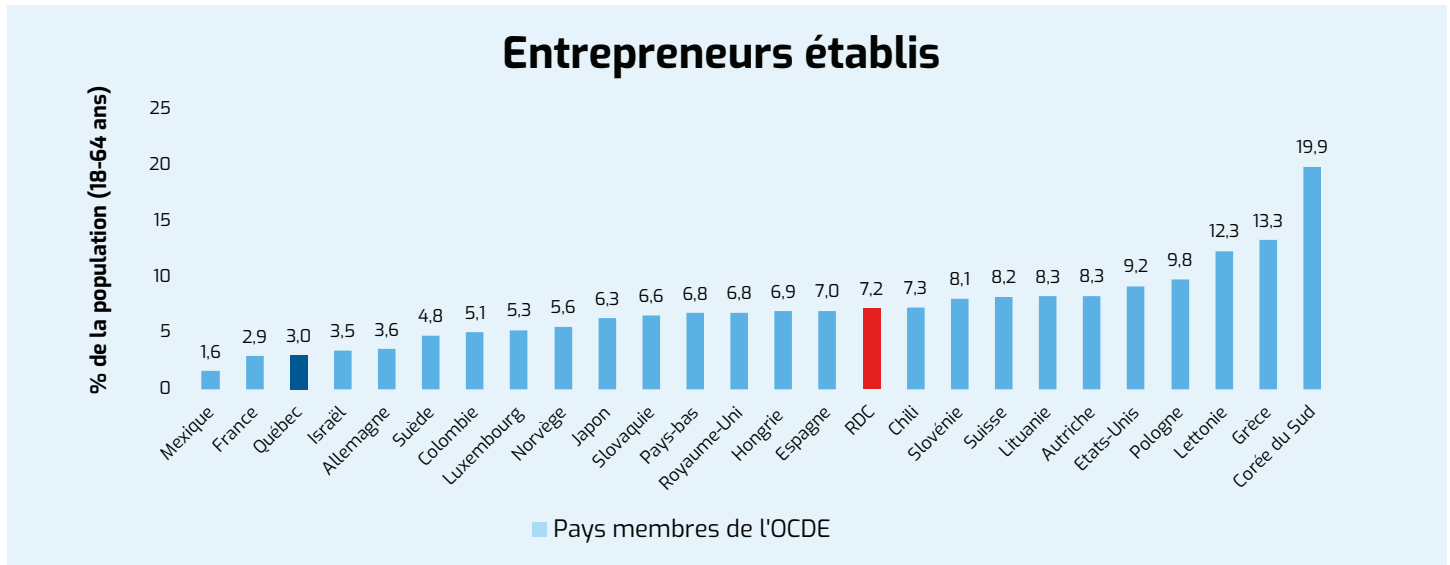


Figure 35. Proportion d'entrepreneurs établis selon les pays participants de l'OCDE

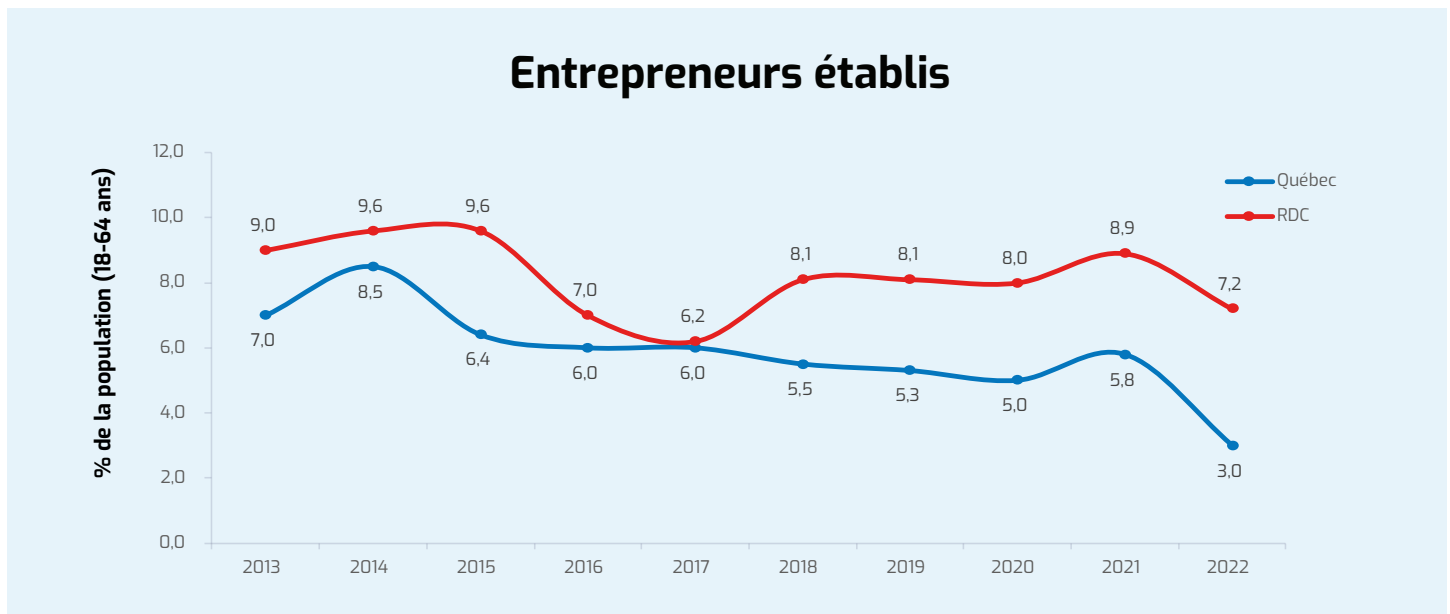


Figure 36. Évolution de la proportion d'entrepreneurs établis au Québec et dans le RDC (2013-2022)

⁹ Ici, il convient de préciser que le taux des entrepreneurs établis du Québec a une marge d'erreur plus grande que celui du RDC ou des autres territoires mesurés, car il est basé sur une portion d'un peu moins de 25 % de l'échantillon canadien. Dès lors, des fluctuations plus grandes d'année en année sont alors possibles et doivent être considérées.

Les sorties de l'entrepreneuriat

Toutes sortes de raisons peuvent amener une personne à une sortie entrepreneuriale : faillite d'entreprise, baisse de motivation, retraite, surmenage, problèmes de santé, etc. Mais, même si l'entrepreneur effectue une sortie entrepreneuriale et cesse d'être le propriétaire d'une entreprise, cela n'implique pas nécessairement que l'entreprise cesse ses activités. Dans toutes les économies, une sortie entrepreneuriale peut correspondre à une situation où une entreprise ferme ses portes. Cependant, dans d'autres cas, la sortie entrepreneuriale peut s'effectuer avec une continuité des activités de l'entreprise — communément appelé *le repreneuriat* au Québec. Certaines sont transférées à une nouvelle génération d'entrepreneurs, pendant que d'autres sont acquises par des entrepreneurs établis qui cherchent à accroître l'efficacité de leurs entreprises ou développer de nouveaux marchés.

Dans cette section, nous séparerons donc les sorties entrepreneuriales résultant de fermetures définitives de celles dont l'entreprise continue ses activités. Cette distinction entre l'entrepreneur et l'entreprise est importante pour bien saisir la distinction entre les informations recueillies par le GEM et les statistiques officielles sur les fermetures d'entreprises. En particulier, une personne peut quitter l'entrepreneuriat pendant quelque temps pour y revenir plus tard, alors qu'un autre peut vendre une entreprise moins rentable parmi le portfolio d'entreprises qu'elle possède et demeurer propriétaire d'une autre plus profitable¹⁰. Comme le montre le modèle révisé du *Global Entrepreneurship Monitor* présenté à la Figure 2 de ce rapport, toute sortie entrepreneuriale peut favoriser à terme le développement de l'entrepreneuriat. La continuité d'une entreprises suite à la sortie de l'entrepreneuriat de son principal propriétaire constitue l'une des facettes productives du transfert d'entreprise.

Nous présentons également pour la première fois cette année l'autre côté de la médaille, soit l'évolution de la proportion de repreneurs parmi les propriétaires d'entreprises (soit les nouveaux entrepreneurs et ceux établis) au Québec et dans le reste du Canada depuis 2013.

Les sorties avec continuité : un indicateur du transfert effectif d'entreprises

Comme on peut le voir à la Figure 37, le Québec, avec le RDC, est l'un des endroits dans le monde où les sorties entrepreneuriales se font le plus fréquemment dans la continuité des activités de l'entreprise. Les entreprises québécoises sont parmi celles qui survivent le plus lorsque leur dirigeant sort de l'entrepreneuriat : 3,6 % des répondants du Québec ont quitté l'entrepreneuriat en 2022 alors que leur entreprise continuait ses activités, le taux est de 2,5 % dans le RDC, plaçant les territoires aux 2^e et 3^e rangs, respectivement, juste derrière les États-Unis avec un taux de 3,9 %. Bien que cela constitue une baisse par rapport à l'année précédente à la fois pour le Québec et le RDC, il faut se rappeler que l'année 2021 a vu les deux territoires atteindre des taux historiques¹¹ (Figure 38). En regardant les courbes de l'évolution historique de cet indicateur, on constate que le RDC observe une progression soutenue jusqu'en 2020. Les deux dernières années ont été marquées par une progression irrégulière avec une hausse en 2021 suivi d'une baisse en 2022. L'indicateur pour le Québec quant à lui progresse en dents de scie depuis 2013.

10 Westhead, P. et Wright, M. (1998). « Novice, portfolio, and serial founders: are they different? - Evidence from new production firm registrations 1980-88 », *Journal of Business Venturing*, 13 (3), 173-204.

11 À noter ici que les taux calculés proviennent d'un petit nombre de répondants, ce qui occasionne des marges d'erreur plus grandes que les 5 % habituels.

Sorties entrepreneuriales avec continuité des activités

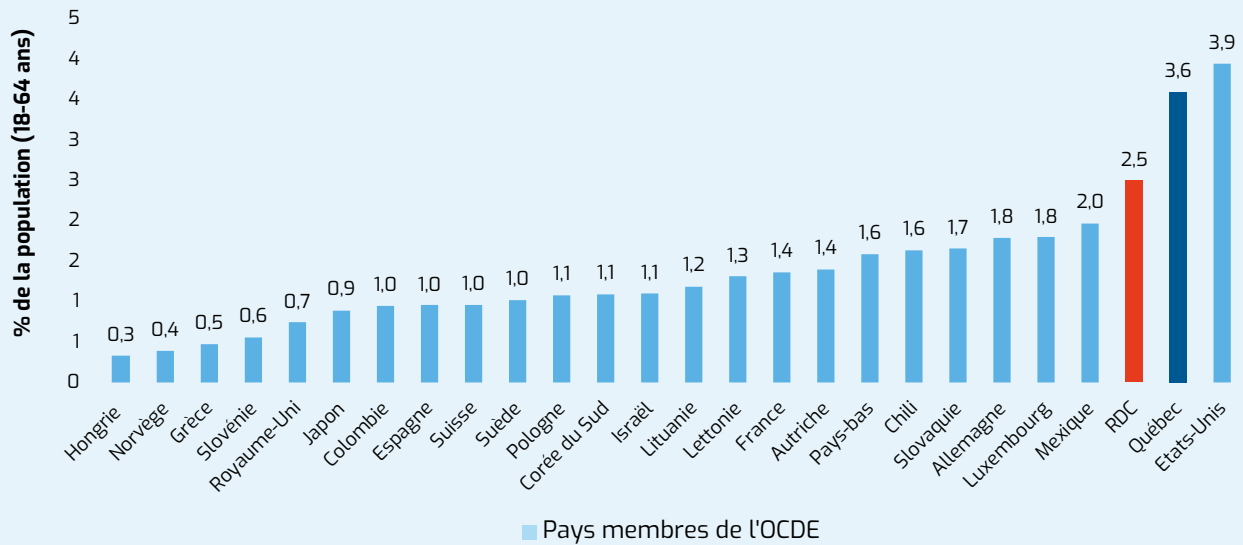


Figure 37. Les sorties entrepreneuriales avec continuité des activités de l'entreprise selon les pays participants de l'OCDE

Sorties entrepreneuriales avec continuité des activités

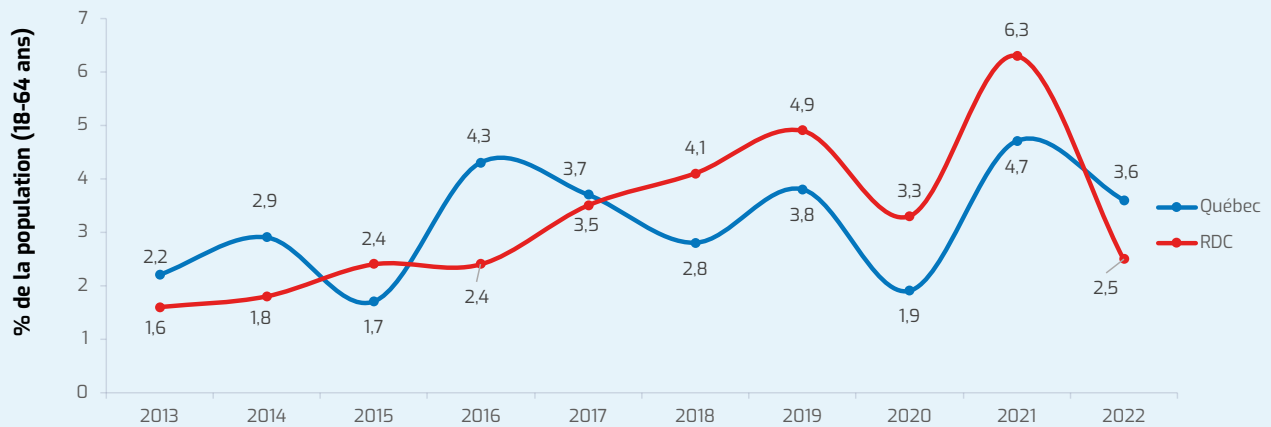


Figure 38. Évolution des sorties entrepreneuriales avec continuité des activités de l'entreprise – Québec et RDC, 2013 à 2022

Le repreneuriat au Québec : perspective des personnes en affaires

Tel qu'évoqué précédemment, les sorties entrepreneuriales avec continuité impliquent que des activités repreneuriales se sont déroulées dans la dernière année. En effet, la sortie entrepreneuriale d'entrepreneurs actuels qui vendent ou cèdent leur entreprise à de nouveaux entrepreneurs est un moyen d'accéder à la carrière entrepreneuriale. Les données du GEM nous permettent d'identifier les personnes qui ont acheté une entreprise comme moyen de démarrer une entreprise. Cet indicateur nous informe de la proportion d'entrepreneurs nouveaux et établis qui sont entrés dans le monde des affaires par le repreneuriat. Comme on peut le constater à la Figure 39, 35,8 % des entrepreneurs nouveaux et établis au Québec, et 25,1 % dans le reste RDC, sont devenus propriétaires en reprenant une entreprise existante dans la période la plus récente (2020-2022). Du point de vue des tendances historiques, on constate que le taux de repreneurs parmi les

entrepreneurs nouveaux et établis au Québec est en hausse depuis la période 2016-2018, où le taux (moyenne mobile de trois ans) de repreneurs atteignait 21,9%. Cela faisait suite à une baisse constante depuis le début de la compilation (2013-2015). En revanche, le RDC a connu une hausse plus modeste de la période 2013-2015 (21,3%) jusqu'à 2018-2020 (25,4%), où ce taux semble se maintenir depuis. Il faut souligner que cela fait maintenant trois ans que le taux du Québec est plus élevé que celui du RDC, avec un écart actuel de 10,7%.

Toutefois, il est important de préciser ici que l'écart entre les sorties entrepreneuriales avec continuité et la proportion de repreneurs ne pourra jamais être parfaitement concordant du fait que les sorties n'impliquent pas forcément du repreneuriat. En effet, certains entrepreneurs vont aussi vendre à d'autres entrepreneurs, qui vont alors soit fusionner les entreprises, sinon les considérer dans un portfolio plus

large. Dans ces cas plus complexes, une personne déjà en affaires qui fait l'acquisition d'une entreprise en activité via la sortie de son fondateur ne considérera pas être un repreneur si elle ajoute une entreprise à celle qu'elle a précédemment créée. Les deux indicateurs sont donc complémentaires pour bien saisir le portrait des transferts et du repreneuriat sur les territoires concernés.



« Pour nous, l'entrepreneuriat, c'est une passion qui nous permet d'apprendre, relever des défis tout en cherchant à améliorer le bien-être de la société »

Chronomed est une entreprise qui automatise le processus de préparation de piluliers en pharmacie

Maude Laforest, cofondatrice
Frédéric Droulers, cofondateur
Chronomed inc.

Évolution de la proportion de repreneurs

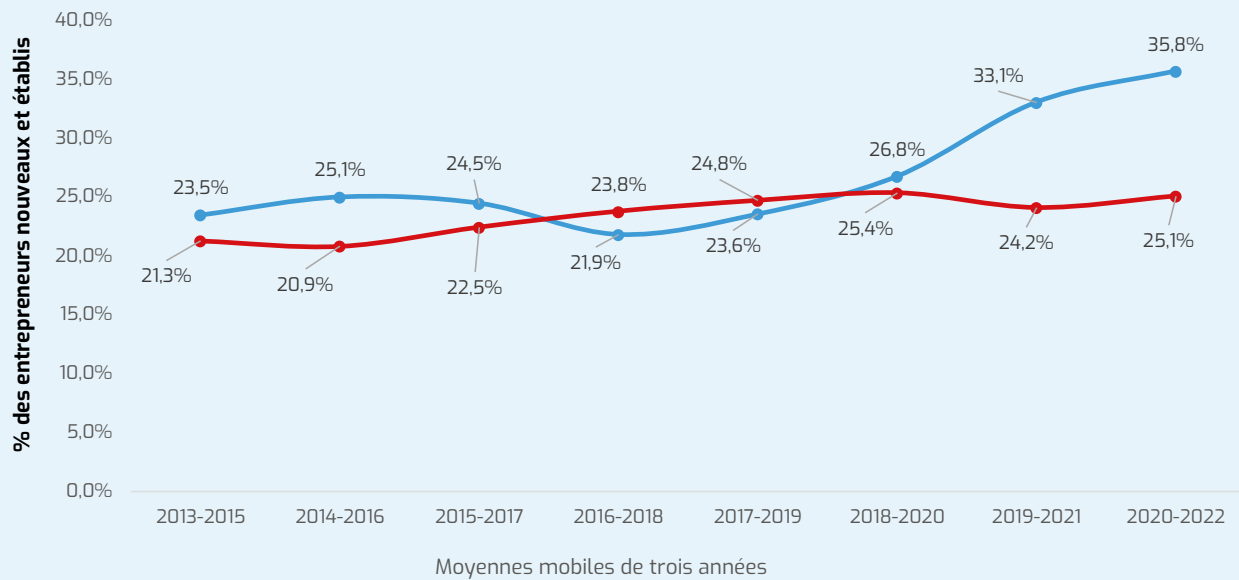


Figure 39. Évolution de la proportion de repreneurs parmi les personnes en affaires (entrepreneurs nouveaux et établis), Québec et RDC, moyenne mobile trois ans

Les sorties sans continuité : un indicateur de la liquidation d'entreprises

En ce qui a trait aux sorties entrepreneuriales dont l'entreprise cesse définitivement ses activités (Figure 40), le Québec observe un taux de 5,1 % se classant ainsi au 6^e rang des pays de l'OCDE. En revanche, le RDC a un taux légèrement supérieur (5,5 %) et se place au 3^e rang, juste derrière le Chili (6,0 %) et le Mexique (7,5 %), qui occupent respectivement le 2^e et le 1^{er} rang (Figure 40). De 2017 à 2021, nous avons assisté à une baisse progressive allant de 4,8 % (2017) à 2,2 % (en 2021). Ainsi, l'écart qui s'est créé entre le RDC et le Québec lors des deux dernières années s'est considérablement réduit. Cela est

notamment du fait de la baisse du taux de sorties entrepreneuriales sans continuité dans le RDC en 2022, alors que ce taux avait connu une hausse importante pour se situer à 6,7% en 2021, constituant un record historique depuis 2013 (voir Figure 41). Ces chiffres laissent penser que les entrepreneurs au Québec s'en sont mieux sortis pendant la pandémie, car il y a eu moins de sorties définitives de l'entrepreneuriat que dans le reste du Canada, mais que le retour à la normale marque également un retour à une plus grande similitude avec le RDC.

Sorties entrepreneuriales avec cessation des activités

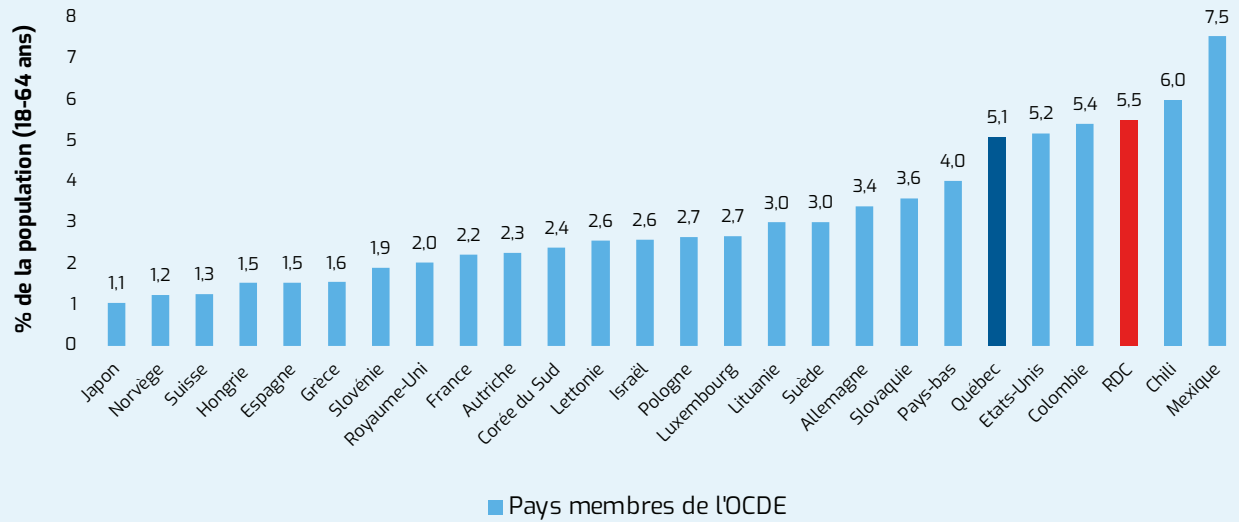


Figure 40. Les sorties entrepreneuriales avec cessation des activités de l'entreprise selon les pays participants de l'OCDE

Sorties entrepreneuriales avec cessation des activités

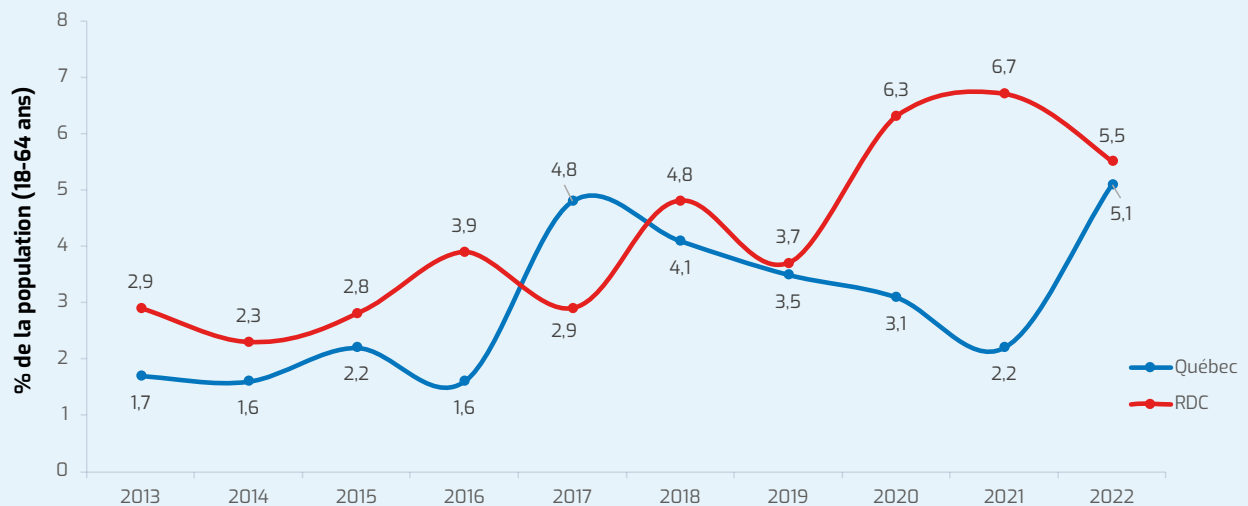


Figure 41. Évolution des sorties entrepreneuriales avec cessation des activités de l'entreprise au Québec et dans le RDC, 2013 à 2022

En considérant ces deux stratégies de sortie (avec ou sans continuité), le Québec connaît globalement une progression des sorties entrepreneuriales depuis 2013. En 2022, le taux (8,8 %) de sortie au Québec a atteint un niveau inégalé. Il est ainsi supérieur au point culminant atteint en 2017. Soulignons que le Québec a maintenu un taux de sortie plus bas que le RDC de 2018 à

2021. L'année dernière en revanche, le taux de sorties au Québec était légèrement supérieur à celui du RDC. En effet, le RDC a vu son taux de sorties évoluer constamment à la hausse de 2018 à 2021 où il a atteint son plus haut niveau (13,2 %), pour ensuite le voir baisser de 5,1 points cette année, se plaçant alors plus bas que celui du Québec (Figure 42).

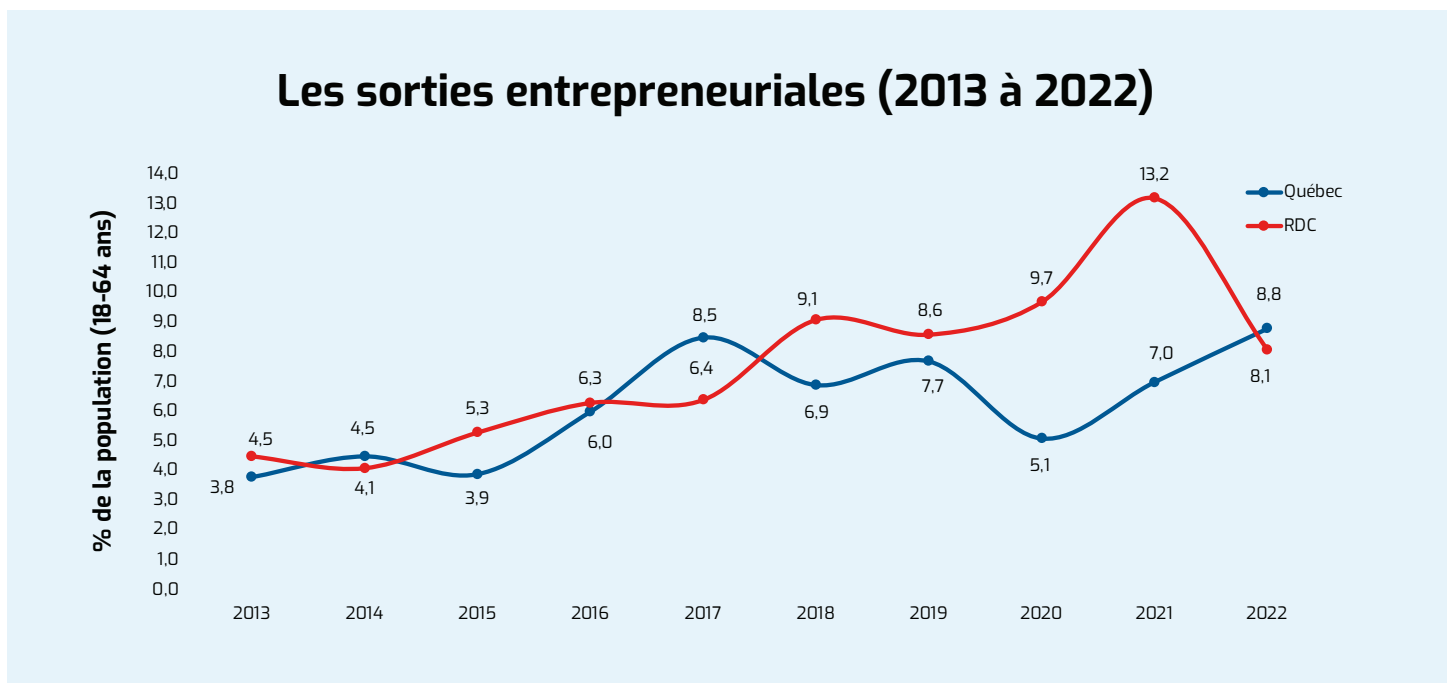


Figure 42. Évolution des sorties entrepreneuriales (avec et sans continuité des activités) au Québec et dans le RDC (2013-2022)

La synthèse de l'activité entrepreneuriale

Ayant vu les différentes composantes de l'activité entrepreneuriale et les résultats comparés, les figures qui suivent présentent le portrait global de la situation du Québec en comparaison avec celle du RDC et celle des autres économies participantes de l'OCDE.

La Figure 43 présente la proportion d'entrepreneurs parmi la population

totale. Ce taux combine les entrepreneurs naissants (jusqu'à 3 mois de salaires versés), les nouveaux entrepreneurs (entre 4 et 41 mois de salaires versés), ainsi que les entrepreneurs établis (42 mois et plus de salaires versés). On peut constater que le Québec se classe au 10^e rang parmi les économies comparables, tandis que le RDC se classe au 6^e rang.

Total des phases de l'activité entrepreneuriale

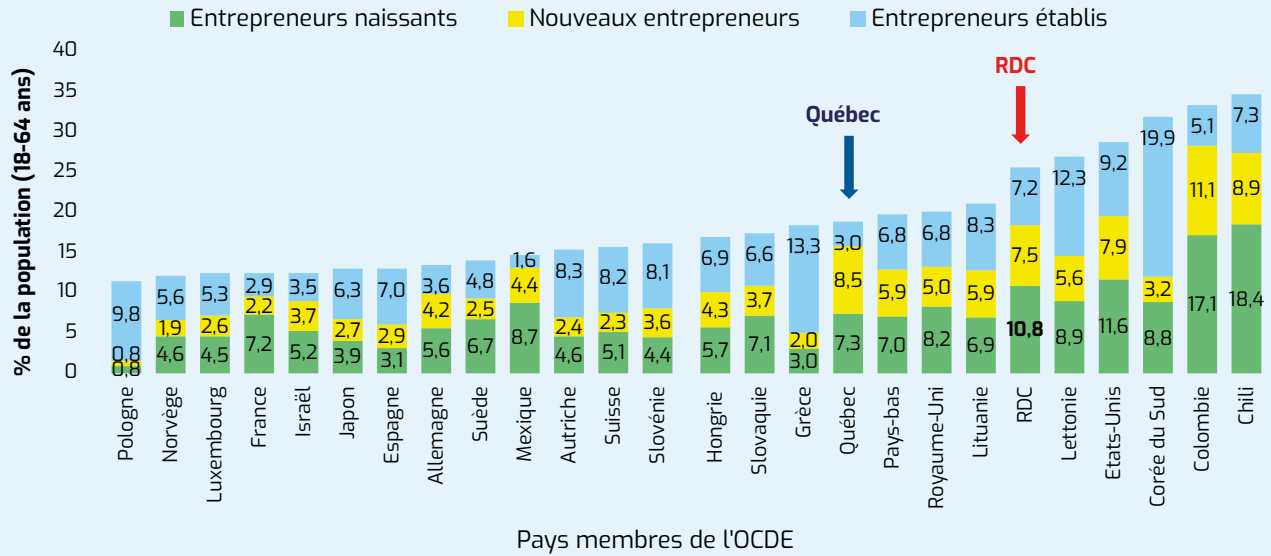


Figure 43. Proportion d'entrepreneurs parmi la population totale

La Figure 44 nous renseigne sur les différentes étapes du processus de l'activité entrepreneuriale et résume ce que nous avons vu jusqu'à maintenant. On constate que les résultats du Québec se situent systématiquement sous ceux du RDC sauf en ce qui concerne les nouveaux entrepreneurs et les sorties entrepreneuriales

avec continuité. Les écarts sont particulièrement élevés cette année en ce qui concerne les entrepreneurs établis ainsi que les entrepreneurs naissants, mais cela se resserre au niveau des sorties entrepreneuriales (avec et sans continuité) et des nouveaux entrepreneurs. Ce constat est particulièrement important, car il illustre bien la difficulté qui

semble exister au Québec (comparé au RDC) de passer de l'intention d'entreprendre à l'entreprise établie. Une telle situation suggère des difficultés à rendre les entreprises pérennes. Ce constat est le même depuis plusieurs années, la pandémie de COVID-19 ne semble pas avoir fondamentalement influencé cette dynamique, ni l'année 2022.

Synthèse de l'activité entrepreneuriale

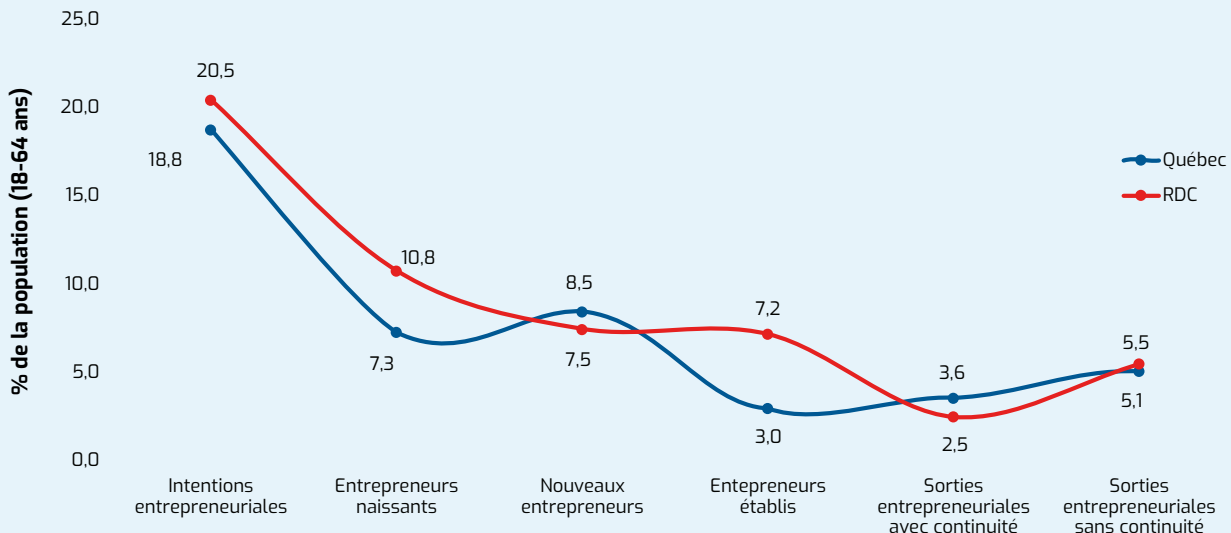


Figure 44. Synthèse de l'activité entrepreneuriale du Québec comparativement au RDC

Sommaire des dix (10) dernières années (2013 à 2022)

Comme mentionné en introduction, ce rapport constitue la dixième année consécutive de l'activité entrepreneuriale québécoise comparée. Nous proposons ici un récapitulatif des principaux indicateurs afin de mettre en lumière les tendances observables (Tableau 2).

		Tableau 2. Sommaire des principaux indicateurs (2013 à 2022)									
		2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Entrepreneuriat comme bon choix de carrière	Québec	78,1	79,1	n.d.	78,3	74,8	74,9	71,3	83,9	n.d.	78,5
	RDC	55,1	50,5	n.d.	61,4	62,5	60,7	68,6	68	n.d.	65,8
Attention des médias envers l'entrepreneuriat	Québec	73,6	64	n.d.	68,3	78,1	79,6	61,5	76,5	n.d.	76,8
	RDC	68,4	68,9	n.d.	73,9	76	75	58,9	77,1	n.d.	74,3
Statut élevé accordé aux entrepreneurs qui réussissent	Québec	64,6	68	n.d.	68,0	68,4	71,3	79,1	82,6	n.d.	79,8
	RDC	71,8	70,3	n.d.	75,3	75,7	75	75,7	81,0	n.d.	79,6
Souhait d'avoir un niveau de vie identique entre les citoyens	Québec	77,4	63,7	n.d.	69,8	72,4	73,4	73,5	n.d.	n.d.	73,8
	RDC	67,4	69,4	n.d.	74,5	75,6	69,4	77,7	n.d.	n.d.	73,6
Connaissance d'un entrepreneur	Québec	23,9	27,1	28,1	31,7	36,4	31,3	43,2	36,6	38,2	32,8
	RDC	29,2	32,1	32,7	37,8	40,1	42,5	58,7	55,2	55,8	51,4
Compétences perçues	Québec	35,6	34,8	40,0	43,7	50,9	42,3	50,5	45,5	46,0	42,6
	RDC	52,4	53,4	53,8	57,4	57,1	60,1	58,7	58,4	62,8	59,0
Opportunités perçues	Québec	58,6	53,0	51,0	60,9	60,8	65,7	74,3	56,2	81,7	64,0
	RDC	57,1	56,2	53,9	58,4	60,0	62,1	64,9	47,1	67,4	57,6
Peur de l'échec	Québec	33,9	38,9	40,9	42,3	41,8	45,0	42,8	53,7	48,4	46,9
	RDC	38,2	39,4	43,2	44,6	48,8	48,0	51,7	58,6	54,4	53,8
Intentions entrepreneuriales	Québec	15,6	19,1	15,0	18,2	25,6	18,4	21,1	18,2	19,5	18,8
	RDC	17,5	16,0	18,1	22,2	22,3	25,7	21,3	17,6	23,4	20,5
Entrepreneurs naissants	Québec	5,5	7,5	9,0	8,4	11,3	7,0	10,3	7,0	7,5	7,3
	RDC	8,4	8,1	10,0	10,5	11,4	12,4	11,0	9,2	11,0	10,8
Nouveaux entrepreneurs	Québec	4,4	3,3	5,2	6,5	6,4	6,4	7,4	5,9	10,9	8,5
	RDC	4,7	6,3	5,6	7,0	8,6	9,6	8,2	7,9	11,1	7,5
Entrepreneurs émergents (TAE)	Québec	9,5	10,5	13,5	14,9	16,7	13	17,3	12,1	17,6	14,7
	RDC	13,0	13,8	15,1	17,3	19,4	20,4	18,4	16,6	20,8	17,1
Entrepreneurs établis	Québec	7,0	8,5	6,4	6,0	6,0	5,5	5,3	5,0	5,8	3,0
	RDC	9,0	9,6	9,6	7,0	6,2	8,1	8,1	8,0	8,9	7,2
Fermeture d'entreprise (avec et sans continuité des activités)	Québec	3,8	4,5	3,9	6,0	8,5	6,9	7,7	5,1	7,0	8,8
	RDC	4,5	4,1	5,3	6,3	6,4	9,1	8,6	9,7	13,2	8,1

CHAPITRE 3

INVESTISSEURS INFORMELS ET INTRAPRENEURIAT : UNE MANIFESTATION D'UNE CULTURE ENTREPRENEURIALE ÉTABLIE

Les investisseurs informels : une définition

L'entrepreneuriat est un choix de carrière qui se distingue de l'emploi salarié sur plusieurs plans. On pense à l'obligation d'accéder à certaines ressources, à la grande autonomie ainsi qu'aux obligations et responsabilités envers les différentes parties prenantes. L'accès à du financement est une dimension importante à considérer pour quiconque démarre une entreprise, en particulier les sources informelles comme la famille, les amis ou les anges financiers. Bien que les sources traditionnelles comme les banques soient celles qui financent principalement les démarrages dans les pays industrialisés¹², on observe une plus grande proportion d'investisseurs informels dans les pays où les personnes démarrent davantage par opportunité (plutôt que par nécessité), où les citoyens se sentent compétents et perçoivent des opportunités de démarrage¹³. Ainsi, l'établissement d'une culture de démarrage d'entreprises est en relation avec la proportion d'investisseurs informels.

Les investisseurs informels : constats du Québec et des autres territoires

Nous avons demandé aux répondants si, dans les trois dernières années, ils avaient personnellement contribué financièrement à une entreprise démarrée par quelqu'un d'autre, excluant l'achat d'actions ou de fonds mutuels de placement. On peut ainsi constater que le Québec figure parmi les 10 économies où la proportion d'investisseurs informels est la plus élevée, avec un résultat de 8,4 %. Il occupe ainsi le 8^e rang. Toutefois, ce taux est inférieur au RDC qui occupé le 4^e rang avec 11,9 %, juste derrière les États-Unis (12,7 %, 3^e rang), la Suède (12,9 %) et le Chili (24,2 %) (Figure 45). On peut aussi constater que les taux du Québec et du RDC ont baissé l'année dernière après avoir connu une explosion en 2021. En effet, le taux d'investisseurs informels du Québec est passé de 9,7 % (2020) à 14 % (2021). Le RDC avait suivi la même tendance à la hausse durant cette période avec un

taux passant de 10,9 % à 15,5 % (voir Figure 46). Malgré des fluctuations annuelles, on voit toutefois des tendances générales à la hausse depuis 2013, malgré un déclin par rapport aux taux depuis 2016. En effet, le Québec avait seulement 4,1% de sa population qui avait investi dans une entreprise de manière informelle en 2013. Cela constitue donc une amélioration au fil des ans, malgré cette tendance à la baisse, plus récente, à surveiller.

12 Robb, A. M. & Robinson, D. T. (2012). « The capital structure decisions of new firms », *Review of Financial Studies*, 27 (1), 153-179.

13 Bygrave, W., Hay, M., Ng, E. & Reynolds, P. (2003). « Executive forum: a study of informal investing in 29 nations composing the Global Entrepreneurship Monitor », *Venture Capital: An International Journal of Entrepreneurial Finance*, 5 (2), 101-116.

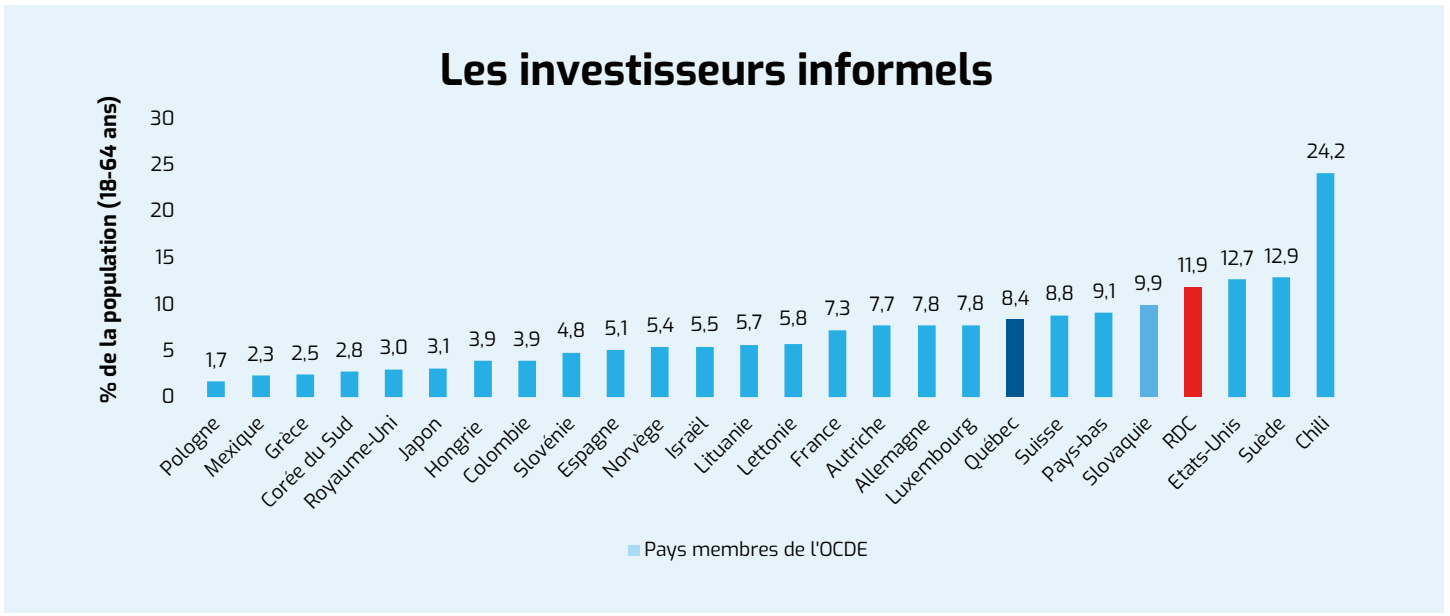


Figure 45. Proportion d'investisseurs informels dans les pays participants de l'OCDE

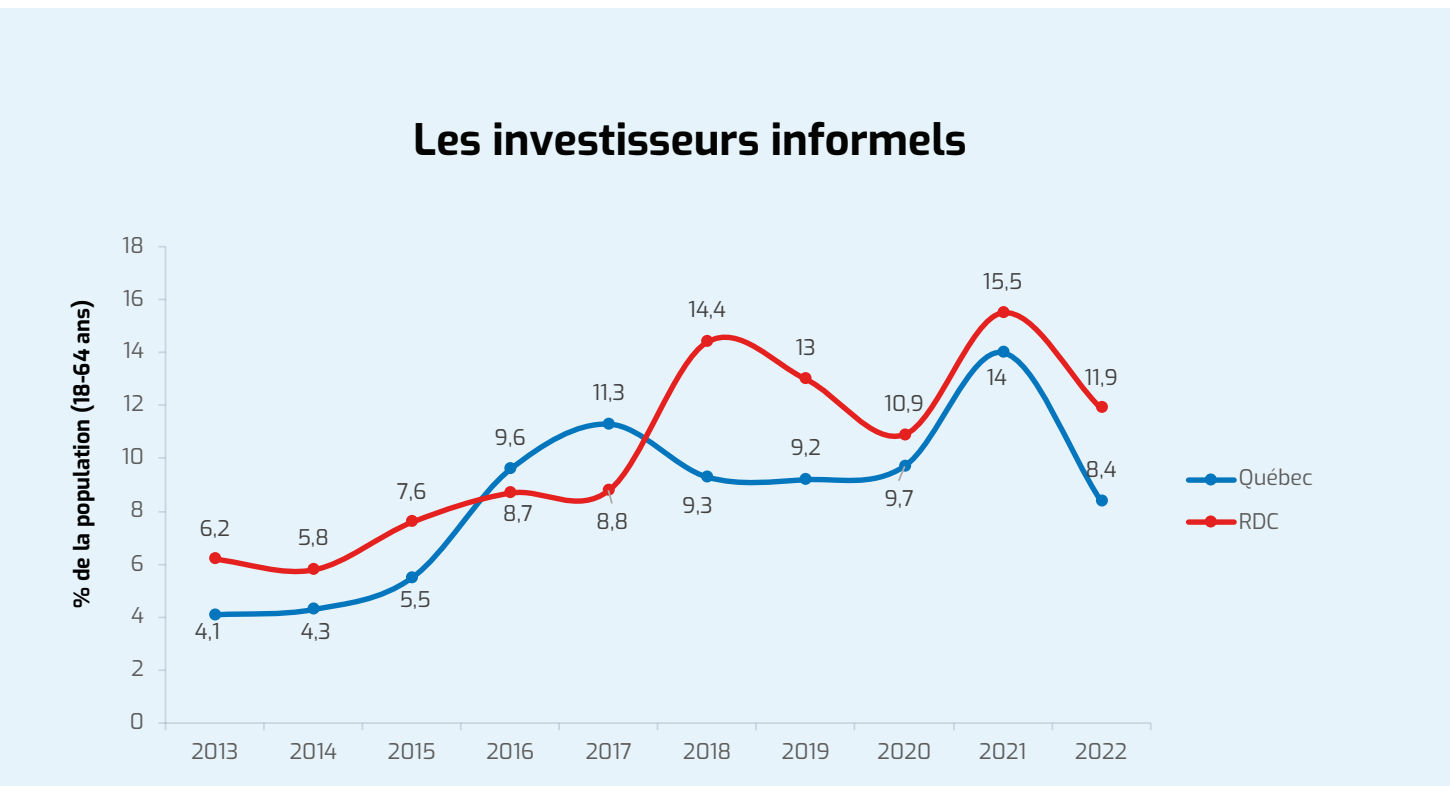


Figure 46. Évolution de la proportion d'investisseurs informels au Québec et dans le RDC (2013-2022)

CHAPITRE 4

L'ENTREPRENEURIAT HYBRIDE : UNE DYNAMIQUE IMPORTANTE

La stratégie de carrière des entrepreneurs émergents : un regard vers l'entrepreneuriat hybride

Depuis quelques éditions, nous nous penchons sur le phénomène négligé de l'entrepreneuriat hybride et de son impact sur l'activité entrepreneuriale au Québec. Selon la définition généralement acceptée par plusieurs chercheurs, ce phénomène prévalent correspond à la situation d'une personne qui maintient un emploi de salarié tout en démarrant ou en dirigeant simultanément une entreprise¹⁴.

Puisque lancer une entreprise implique des risques, une personne peut préférer conserver un emploi dans une autre organisation tout en œuvrant au démarrage de sa propre entreprise (entrepreneuriat naissant hybride) ou tout en veillant à son développement et à sa gestion à ses débuts (entrepreneuriat nouveau hybride). L'entrepreneuriat hybride s'apparente ainsi à une stratégie de mitigation des risques liés à l'activité entrepreneuriale. L'entrepreneur hybride peut tester le marché et vérifier la viabilité de son entreprise.

Ainsi, l'entrepreneuriat hybride peut réduire les risques financiers d'une transition de carrière du salariat vers l'entrepreneuriat et favoriser l'activité entrepreneuriale émergente¹⁵.

L'entrepreneuriat hybride peut également pallier à certaines barrières de financement de l'activité entrepreneuriale lorsque les conditions de financement offertes par les secteurs bancaires et financiers sont défavorables ou peu avantageuses¹⁶. Dans ce cas, une portion du revenu d'un emploi peut alors être allouée aux capitaux propres de l'entreprise, qu'ils soient tangibles ou intangibles, et cette contribution personnelle au financement de l'entreprise peut faciliter son financement externe, éventuellement¹⁷. Dans cette perspective, l'entrepreneuriat hybride peut favoriser l'activité entrepreneuriale émergente et également l'activité entrepreneuriale établie lorsque la pérennité de l'entreprise n'est toujours pas assurée.

Par contre, une personne peut également démarrer une entreprise pour formaliser une activité économique peu rentable, ou occasionnelle, associée à une passion, à une compétence de pointe ou à un actif que l'on souhaite valoriser. Prenons comme exemples l'artisanat ou la joaillerie que l'on veut vendre, les services de musiciens semi-professionnels ou d'animateurs « DJ », les services de révisions linguistiques ou la location d'un chalet dans les périodes inoccupées. Dans ces cas-là, l'entrepreneuriat hybride ne correspond pas à un état de transition temporaire vers l'entrepreneuriat dévoué¹⁸, mais bien d'une situation souhaitée et plus ou moins permanente pour la personne qui démarre son projet d'affaires. Bien que l'entrepreneuriat hybride dans ce cas-ci peut également stimuler l'activité entrepreneuriale à court et à moyen termes, l'entrepreneuriat hybride peut être moins profitable, moins productif et moins pérenne de sorte qu'il est plus

14 Pour une définition consensuelle de l'entrepreneuriat hybride, voir Demir, C., Werner, A., Kraus, S., & Jones, P. (2022). « Hybrid entrepreneurship: a systematic literature review », *Journal of Small Business & Entrepreneurship*, 34(1) :29-52 et Folta, T. B., Delmar, F. & Wennberg, K. (2010), « Hybrid entrepreneurship », *Management Science*, 56 (2), 253-269. Pour une analyse des tendances historiques de l'entrepreneuriat hybride, voir Duhamel, M. & St-Jean, E. (2023). « The rise of hybrid entrepreneurs: A cross-country empirical analysis », *Academy of Management Proceedings*, 2023(1):16031.

15 Raffiee, J. & Feng, J. (2014). « Should I quit my day job? A hybrid path to entrepreneurship », *Academy of Management Journal*, 57 (4), 936-963.

16 Denis, D. J. (2004). «Entrepreneurial finance: an overview of the issues and evidence», *Journal of Corporate Finance*, 10 (2), 301-326.

17 Leland, H. E. & Pyle, D. H. (1977). «Informational asymmetries, financial structure, and financial intermediation», *The Journal of Finance*, 32 (2), 371-387.

18 Nous utilisons ici le concept d'entrepreneuriat « dévoué » pour évoquer les cas où la personne se consacre entièrement à son projet entrepreneurial qu'elle dirige et possède l'entreprise et qu'elle se verse une rémunération suffisante pour subvenir à ses besoins sans avoir recours à d'autres formes de rémunérations en tant que salariée de toutes autres organisations que la sienne. L'entrepreneur est alors « dévoué » au développement de son organisation.

sujet aux facteurs qui déclenchent les sorties entrepreneuriales et les transitions de carrière avec le salariat et le marché du travail¹⁹.

Indépendamment des raisons et des facteurs qui expliquent le choix entre l'entrepreneuriat hybride ou dévoué, nous présentons le taux d'entrepreneurs émergents qui affirment avoir actuellement un emploi salarié (à temps plein ou à temps partiel) dans une organisation dont ils ne sont pas les propriétaires. Autrement dit, les entrepreneurs en processus de création ou de démarrage d'entreprise (moins de 42 mois de salaires versés) qui ont un emploi salarié. Dans ce rapport, nous présentons huit compilations regroupant trois années consécutives pour suivre l'évolution de ce nouveau phénomène, soit la compilation des échantillons obtenus entre 2013 et 2015, 2014 et 2016, 2015 et 2017, 2016 et 2018, 2017 et 2019, 2018 et 2020, 2019 et 2021 et, finalement, 2020 et 2022. Ces compilations nous permettent d'augmenter la taille des échantillons et de réduire la marge d'erreur des analyses. Toutefois, il faut considérer que l'année 2020 constitue une année d'exception dont l'effet singulier pourrait être moins visible par le calcul de moyennes mobiles. Il faut en tenir compte dans l'interprétation des graphiques.

Comme on peut le voir à la Figure 47, la proportion d'entrepreneurs émergents hybrides au Québec (à temps plein ou à temps partiel) semble poursuivre un léger déclin depuis la période 2016-2018, qui avait un taux alors de 82,3 %. On peut voir que les périodes suivantes déclinent à 81,7 % et que la plus récente descend à 72,3 %. Cela constitue tout de même une augmentation du phénomène de 4,6 % depuis la période de 2013-2015, qui affichait alors 67,7 %. Ce constat laisse penser que pour plus de deux entrepreneurs émergents sur trois, les risques et les barrières au financement externe des nouvelles entreprises ne permettent pas à son principal dirigeant de se dévouer exclusivement au développement de son entreprise. Toutefois, on peut également supposer que le resserrement du marché du travail au Québec favorise une proportion moins importante d'entrepreneurs émergents hybrides avec des emplois mieux rémunérés. Cette hypothèse est cohérente la diminution de travailleurs autonomes qu'on observe au Québec depuis le début de la pandémie, qui a pu avoir un effet important sur l'entrepreneuriat hybride.

Dans le reste du Canada, l'entrepreneuriat hybride suit sensiblement la même tendance qu'au Québec, mais avec une diminution un peu plus marquée durant la période la plus récente, passant de 70,2 % (2017-2019) à 62,5 % (2020-2022). On constate que le phénomène de l'entrepreneuriat hybride est moins marqué dans le RDC et que l'écart atteint en 2016-2018 semble plutôt se maintenir, malgré un léger resserrement pour la dernière période (2020-2022).

Dans tous les cas, avec la progression importante de ce qu'on appelle l'économie des petits boulots, il est évident que l'entrepreneuriat hybride est un phénomène important malgré la légère diminution observée depuis 2017. Le phénomène est suffisamment important et pertinent qu'il mérite d'être surveillé et d'être analysé plus en profondeur dans les rapports à venir.

19 Par exemple, deux articles récents suggèrent que les entrepreneurs hybrides peuvent montrer des niveaux qualité de vie inférieurs à celui d'entrepreneurs dévoués (Ardianti, R., Obschonka, M., & Davidsson, P. (2022). « Psychological well-being of hybrid entrepreneurs », *Journal of Business Venturing Insights*, 17 :e00294) ou à celui d'employés à temps plein (Stephan, M., Demir, C., Lasch, F., Vossen, A., & Werner, A. (2023). « Psychological well-being of hybrid entrepreneurs: A replication and extension study using German panel data », *Journal of Business Venturing Insights*, 20:e00419.).

Entrepreneurs émergents hybrides

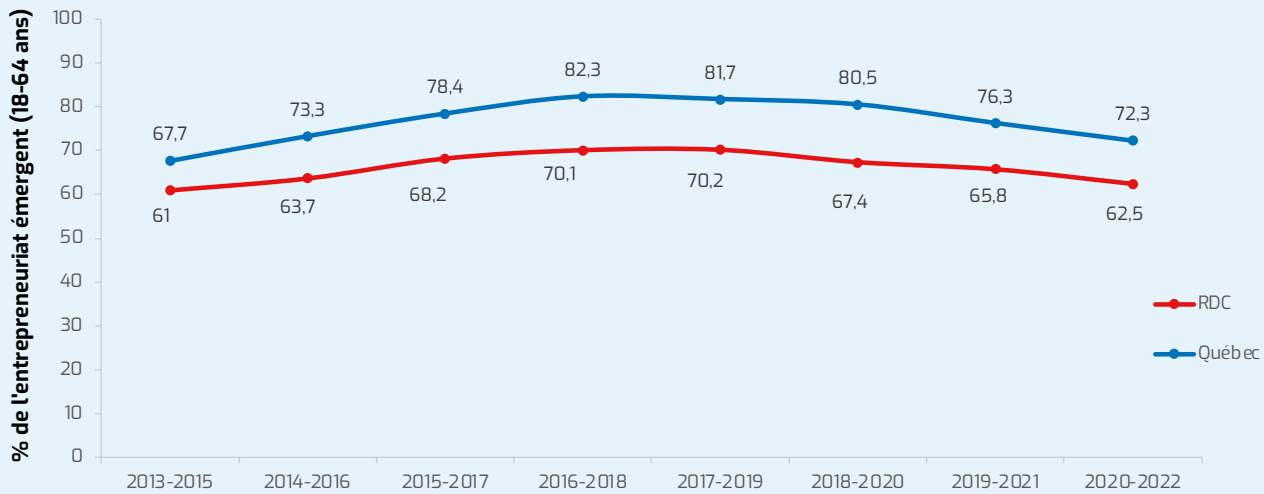


Figure 47. L'entrepreneuriat hybride selon les entrepreneurs émergents – compilation 2013-2022 avec moyennes mobiles de 3 ans

**Nicholas Milot, -
cofondateur -**

« Pour moi la beauté et le défi de l'entrepreneuriat est de trouver des solutions créatives à des problèmes complexes dans un milieu en constante évolution. »

Cyndie Feltz, cofondatrice -

« Les cyberattaques ne font que s'intensifier et les PME sont malheureusement très touchées. Avec Yack, on veut fermer le gap entre l'aspect technique et complexe et la réalité d'affaires des entreprises. En tant qu'entrepreneurs, nous comprenons que la cybersécurité doit être au service de leur mission et non l'inverse »

Yack est une entreprise spécialisée en cybersécurité offensive. En bref, on «hack» les entreprises avec leur consentement et nous leur livrons un rapport plutôt que de déployer un ransomware. Une fois les failles identifiées, nous pouvons les aider à trouver des correctifs efficaces et réalisables selon leur réalité d'affaires.



Nicholas Milot
Cofondateur,
Yack Sécurité inc.

Cyndie Feltz
Cofondatrice,
Yack Sécurité inc.

CHAPITRE 5

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

La prise en compte des enjeux environnementaux et sociaux par les entrepreneurs

Si l'entrepreneuriat peut être considéré comme un vecteur de développement économique, il n'en demeure pas moins que la croissance économique génère aussi des iniquités du fait des mécanismes de création et de distribution de la richesse²⁰, ainsi que de la pression sur les ressources disponibles, générant de la pollution qui est source de la production de gaz à effets de serre, responsables du réchauffement climatique²¹. Ainsi, l'activité économique tous azimuts est susceptible de renforcer les iniquités²² et d'augmenter la pollution. C'est dans ce contexte que l'Organisation des Nations Unies (ONU) a établi les 17 objectifs pour sauver le monde, soit les objectifs de développement durable (ODD)²³ qui impliquent un développement permettant de réduire les inégalités sociales et qui préservent les ressources terrestres tout en réduisant la pollution et les conséquences négatives sur les écosystèmes.

C'est dans cette foulée que la notion d'entrepreneuriat durable a été proposée. Cela consiste en l'idée que les projets entrepreneuriaux doivent inclure la poursuite du triptyque d'objectifs que sont la préservation de l'environnement, l'équité sociale et la richesse économique²⁴. Les PME sont des acteurs incontournables de la transition vers le développement durable puisque ces structures correspondent à plus de 95% des entreprises dans le monde. Les entrepreneurs qui créent ces entreprises et les dirigent sont donc des personnes d'une importance capitale dans ce contexte et leurs efforts dans la prise en compte des implications sociales et environnementales de leurs projets sont donc de grand intérêt. C'est dans cette mouvance que

le consortium du Global Entrepreneurship Monitor a ajouté à son questionnaire des indicateurs relatifs aux dimensions du développement durable pour les entrepreneurs, que nous vous présentons dans cette section.

Les entrepreneurs émergents et la prise en compte du développement durable

Les premiers indicateurs concernent les entrepreneurs émergents, soient ceux qui sont en processus de démarrage d'entreprise (entrepreneurs naissants) et dont l'entreprise verse des salaires depuis un maximum de 41 mois (nouveaux entrepreneurs). Nous nous attardons d'abord sur les considérations sociales liées au projet. Comme on peut le constater, les entrepreneurs émergents prennent en considération les implications sociales dans leur projet d'affaires dans une proportion de 74,7 %, plaçant le Québec au 6^e rang des territoires comparables (Figure 48). Ce taux est meilleur que pour le RDC, qui sont au 17^e rang avec un taux de 68,7 %. L'écart en pourcentage, toutefois, n'est que de 6%. Il faut cependant noter que ces taux ont connu une baisse quand on se réfère à l'année dernière. Durant celle-ci, plus d'un quart (77,8 %) des entrepreneurs émergents du Québec prenaient en compte les implications sociales dans leur projet d'affaires contre 80,5 % dans le RDC. Toutefois, la baisse observée dans le RDC est plus marquée que celle du Québec (voir Figure 49).

20 Ravallion, M. (2001). Growth, inequality and poverty: looking beyond averages. *World Development*, 29(11), 1803-1815.

21 IPCC. (2022). Climate Change 2021: The Physical Science Basis. Contribution of Working Group I to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change. In V. Masson-Delmotte, P. Zhai, A. Pirani, S. L. Connors, C. Péan, B. S., N. Caud, Y. Chen, L. Goldfarb, M. I. Gomis, M. Huang, K. Leitzell, E. Lonnoy, J. B. R. Matthews, T. K. Maycock, T. Waterfield, O. Yelekçi, R. Yu, & B. Zhou (Eds.). New York, NY (USA): Cambridge University Press.

22 Aghion, P., Caroli, E., & Garcia-Penalosa, C. (1999). Inequality and economic growth: the perspective of the new growth theories. *Journal of economic Literature*, 37(4), 1615-1660.

23 <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>

24 Hooi, H. C., Ahmad, N. H., Amran, A., Rahman, S. A., Sarkis, J., & Sarkis, J. (2016). The functional role of entrepreneurial orientation and entrepreneurial bricolage in ensuring sustainable entrepreneurship. *Management Research Review*, 39(12), 1616-1638.

Prise en compte des implications sociales

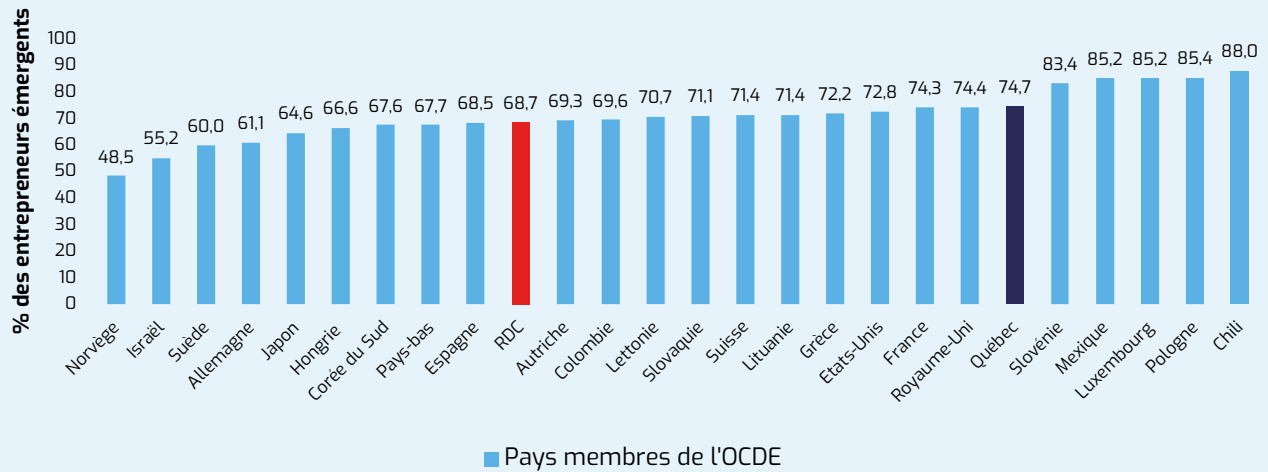


Figure 48. Prise en compte des implications sociales dans le projet d'affaires des entrepreneurs émergents dans les pays participants de l'OCDE

Prise en compte des implications sociales

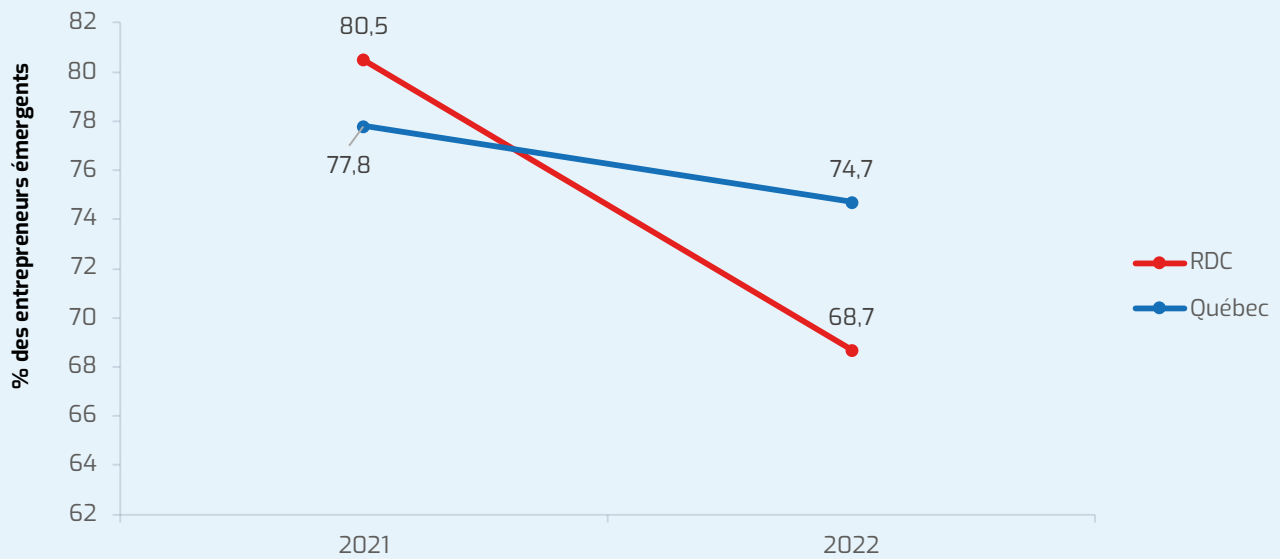


Figure 49. Évolution de la prise en compte des implications sociales dans le projet d'affaires des entrepreneurs émergents du Québec et du RDC (2021-2022)

Une question relative aux efforts déployés dans la dernière année pour maximiser l'impact social de l'entreprise est posée aux entrepreneurs émergents afin de valider les efforts déployés par ceux-ci. Cela inclut par exemple la création de postes pour des jeunes sans emplois ou d'autres groupes dont l'accès au marché du travail est limité, l'ajout d'entreprises sociales comme partenaire dans la chaîne de valeur, le respect des dimensions relatives à l'équité, la diversité et

l'inclusion dans les politiques de l'entreprise, l'investissement dans des projets locaux et communautaires pour aider les groupes moins favorisés, et ainsi de suite. On peut constater à la lecture de la Figure 50 que les entrepreneurs émergents du Québec ainsi que ceux du RDC figurent parmi les cinq territoires avec les taux les plus élevés de ceux d'entre eux qui ont pris des actions dans cette voie en 2022. De ce point de vue, le Québec se place au 4^e rang avec un taux de 56,3 % juste après

le RDC (56,5 %, 3^e rang), le Mexique (58,5 %) et la Pologne (59,5%) qui occupent respectivement trois premiers rangs. Du point de vue des tendances, nous constatons une évolution à la hausse du taux d'entrepreneurs émergents ayant pris des mesures d'amélioration de l'impact social au Québec par rapport à 2021 (voir Figure 51). Dans le RDC en revanche, le taux a baissé de 11 points en passant de 67,5 % (2021) à 56,5 % (2022).

Prise de mesures d'amélioration de l'impact social

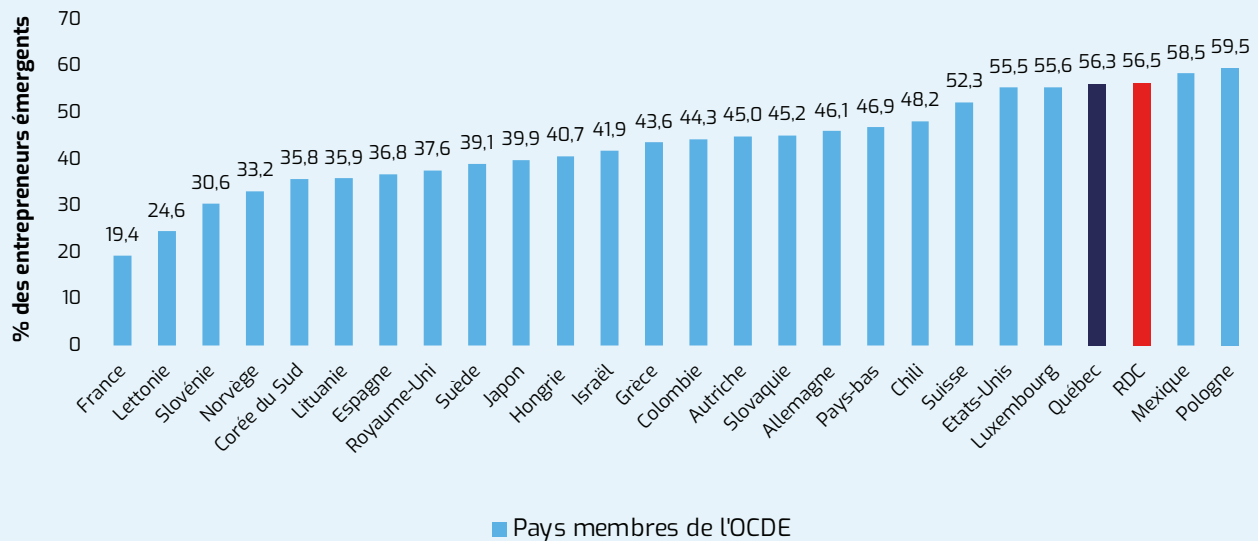


Figure 50. Prise de mesures pour maximiser l'impact social de l'entreprise des entrepreneurs émergents dans les pays participants de l'OCDE

Prise de mesures d'amélioration de l'impact social

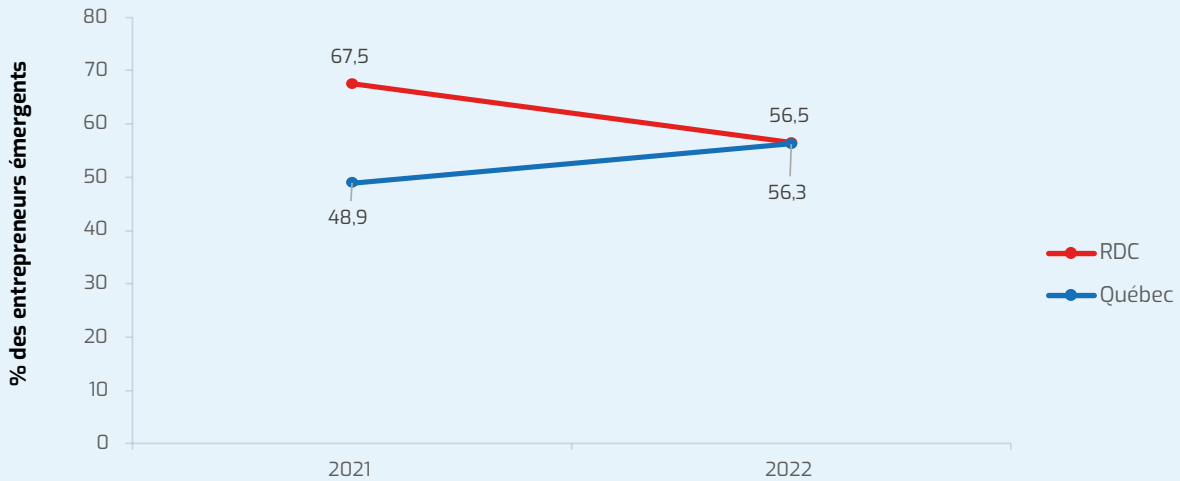


Figure 51. Évolution des mesures pour maximiser l'impact social de l'entreprise des entrepreneurs émergents du Québec et du RDC (2021-2022)

Au niveau de la prise en compte des implications environnementales dans le projet d'affaires des entrepreneurs émergents, nous pouvons voir que celle-ci se situe à un taux de 75,3 %, plaçant le Québec au 12^e rang des territoires comparables (Figure 52).

Le RDC se situe plutôt au 11^e rang avec un taux de 75,9%. Ces taux sont plus élevés que ceux obtenus en 2021. L'évolution positive du taux des entrepreneurs émergents du Québec qui prennent en compte les implications environnementales est

plus marqué que celui du RDC. En 2021, ce taux était de 68,8 % pour le Québec alors qu'il était de 73,1 % dans le RDC (Figure 53). Toutefois, cet écart s'est considérablement réduit, passant de 4,3 points à 0,6.

Prise en compte des implications environnementales

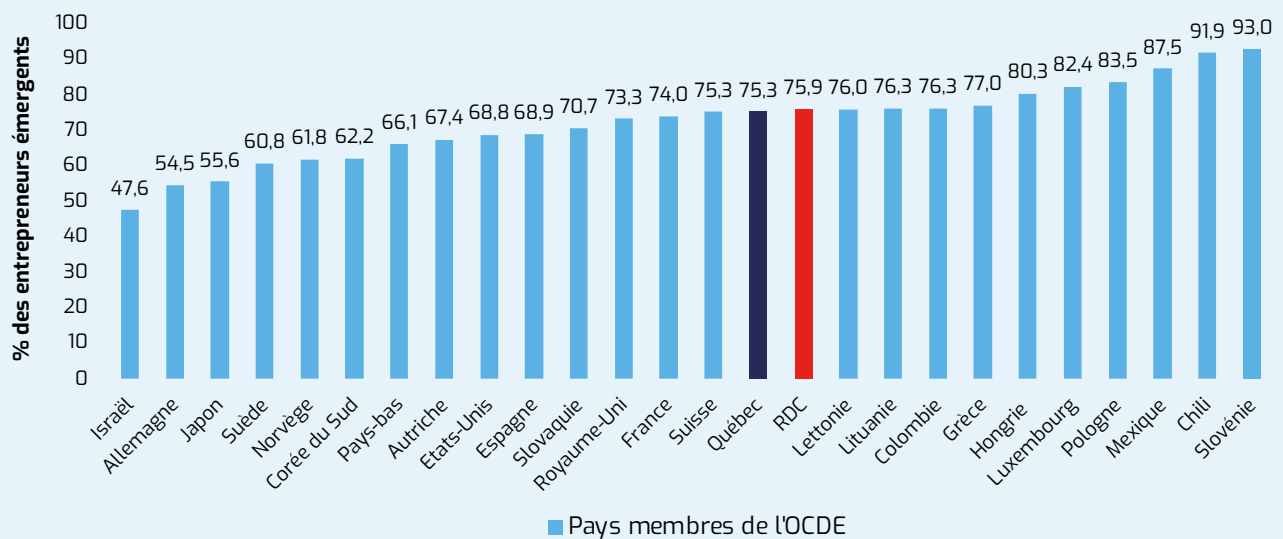


Figure 52. Prise en compte des implications environnementales dans le projet d'affaires des entrepreneurs émergents dans les pays participants de l'OCDE

Prise en compte des implications environnementales

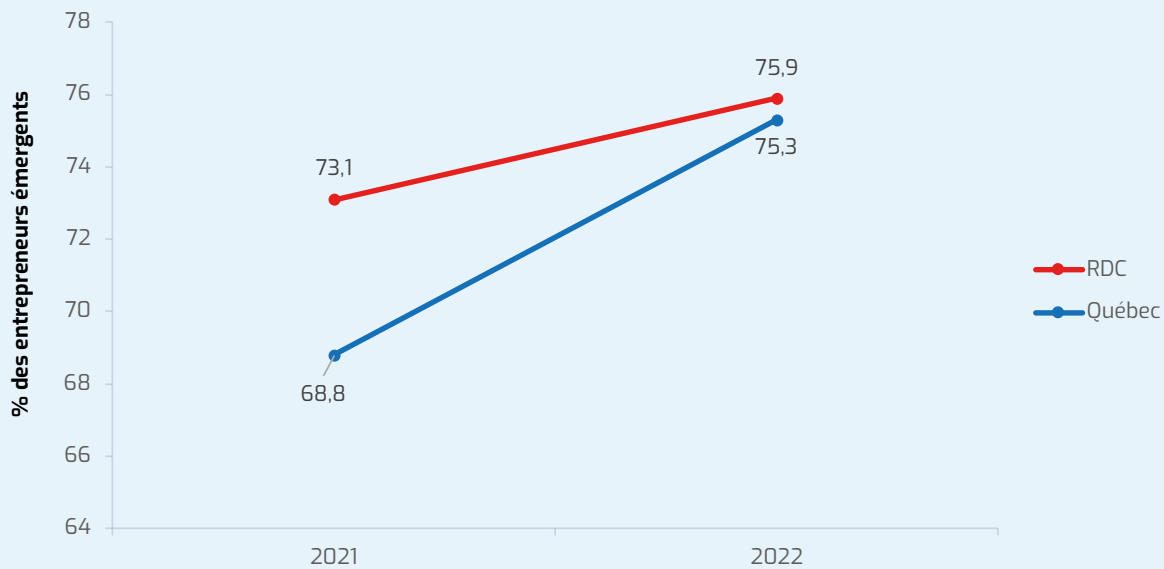


Figure 53. Évolution de la prise en compte des implications environnementales dans le projet d'affaires des entrepreneurs émergents du Québec et dans le RDC (2021-2022)

Une question relative aux efforts déployés dans la dernière année pour minimiser l'impact environnemental de l'entreprise est posée aux entrepreneurs émergents afin de valider les efforts faits par ceux-ci. Cela inclut par exemple la mise en place de mesures de réduction énergétique, la réduction des émissions toxiques ou polluantes, la collecte sélective des déchets, l'encouragement de transports alternatifs tels le

vélo, la marche ou les transports en commun, et ainsi de suite. On peut constater à la Figure 54 que près de trois quarts (72,7 %) des entrepreneurs émergents ont pris des mesures pour réduire leur impact environnemental dans la dernière année, ce qui place le Québec au 2^e rang. Le reste du Canada figure au 6^e rang avec un taux de 58,9%, alors que les États-Unis sont au 13^e rang avec un taux de 54,7%. À l'instar de la

prise en compte des implications sociales, le taux des entrepreneurs émergents qui ont pris des mesures de réduction de l'impact environnemental a évolué dans le sens inverse quand on compare le Québec au RDC. En 2021, ce taux était de 67,2 % dans le RDC alors qu'il était de 62,0 % au Québec. Désormais, le Québec fait mieux que le RDC. Il s'ensuit que ce taux a connu une hausse pour Québec et une baisse pour le RDC (Figure 55).

Prise de mesures de réduction de l'impact environnemental

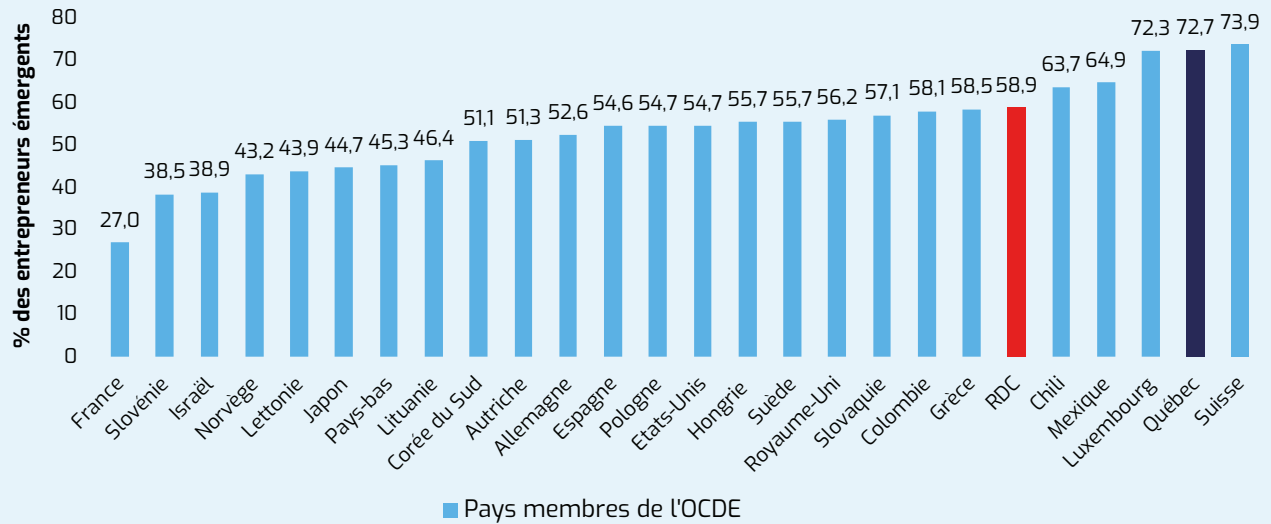


Figure 54. Prise de mesures de réduction de l'impact environnemental des entrepreneurs émergents dans les pays participants de l'OCDE

Prise de mesures de réduction de l'impact environnemental

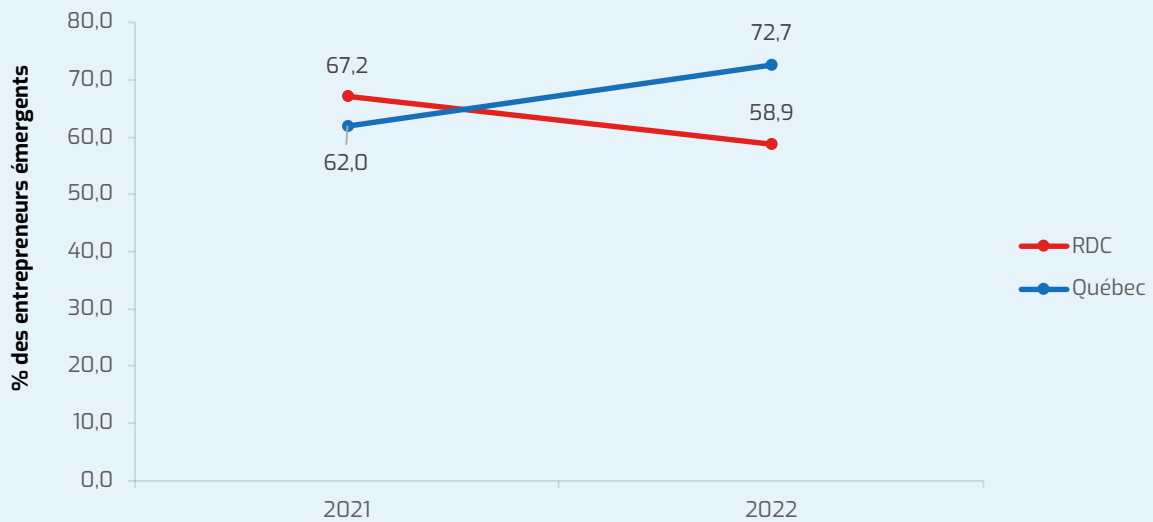


Figure 55. Évolution de la prise de mesures de réduction de l'impact environnemental des entrepreneurs émergents au Québec et dans le RDC (2021-2022)

Même si le volet « environnement » et les dimensions « sociales » sont pris en compte dans les projets de manière assez marquée, il n'en demeure pas moins que la priorisation de ces objectifs au-dessus de la croissance ou de la profitabilité pourrait être compromise face à des décisions stratégiques où ces objectifs seraient antagonistes. Dans ce contexte, le consortium GEM vérifie la priorisation de ces

dimensions au-dessus des objectifs de croissance ou de profitabilité chez les entrepreneurs émergents. Comme on peut le voir à la Figure 55, le Québec figure à la 5^e place des territoires comparables avec un taux de 66,9 % de ses entrepreneurs émergents qui priorisent l'impact environnemental et social tout juste après les États-Unis au 4^e rang (68,8%). Le reste du Canada figure au 7^e rang avec un taux de 61,6 %. De même que ce fut le cas avec les

mesures de réduction de l'impact environnemental, l'évolution du taux des entrepreneurs émergents du Québec qui priorisent l'impact environnemental et social a suivi une hausse en 2022 comparativement à l'année d'avant. En 2021, il était de 58,9 %. À contrario, celui du RDC a plutôt baissé pour se fixer à 61,6 % en 2022, perdant 7,2 points par rapport à l'année d'avant (voir Figure 57).

Priorisation de l'impact environnemental/social

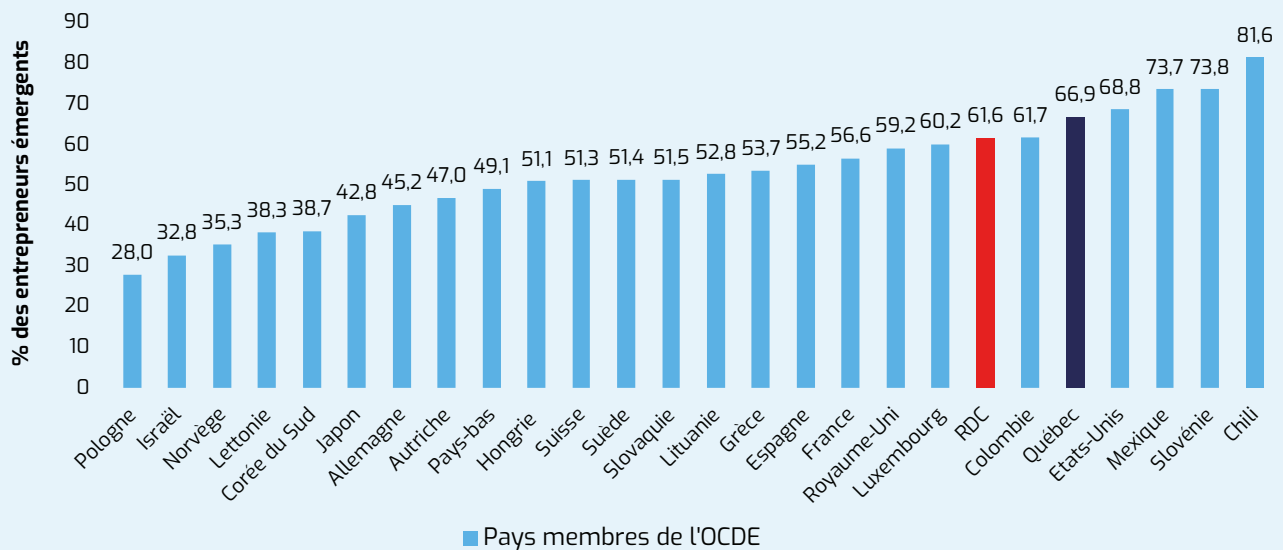


Figure 56. Priorisation de l'environnement et des dimensions sociales devant la croissance ou la profitabilité des entrepreneurs émergents dans les pays participants de l'OCDE

Priorisation de l'impact environnemental/social

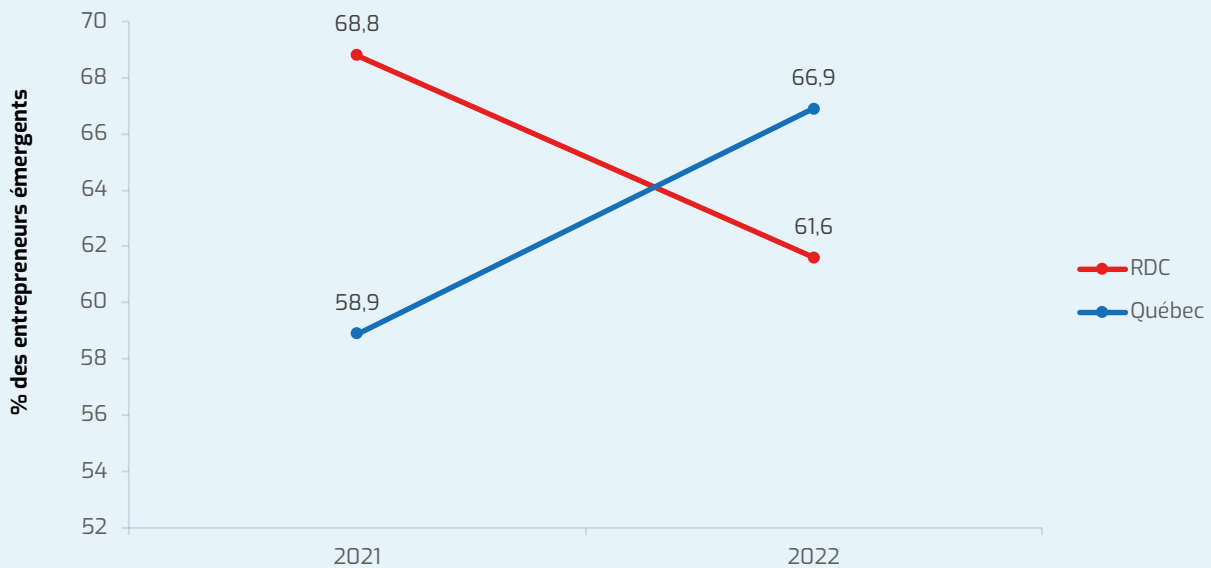


Figure 57. Évolution de la priorisation de l'environnement et des dimensions sociales devant la croissance ou la profitabilité des entrepreneurs émergents du Québec et dans le RDC (2021-2022)

Les entrepreneurs établis et la prise en compte du développement durable

Les indicateurs suivants concernent les entrepreneurs établis, soient ceux dont l'entreprise verse des salaires depuis au moins 42 mois. Nous nous attardons d'abord sur les considérations sociales liées au projet. Comme on peut le constater, le Québec occupe la dernière place des territoires comparables avec un taux de 46,9 %. En revanche, dans le RDC, les entrepreneurs établis prennent davantage en considérant

les implications sociales dans leur entreprise dans une proportion de 59,1 %. Il occupe le 18^e rang des territoires comparables (Figure 58). Du point de vue des tendances, nous constatons une évolution à la baisse du taux d'entrepreneurs établis qui prennent en compte les implications sociales dans leurs activités à la fois au Québec et dans le RDC (Figure 59).

Prise en compte des implications sociales

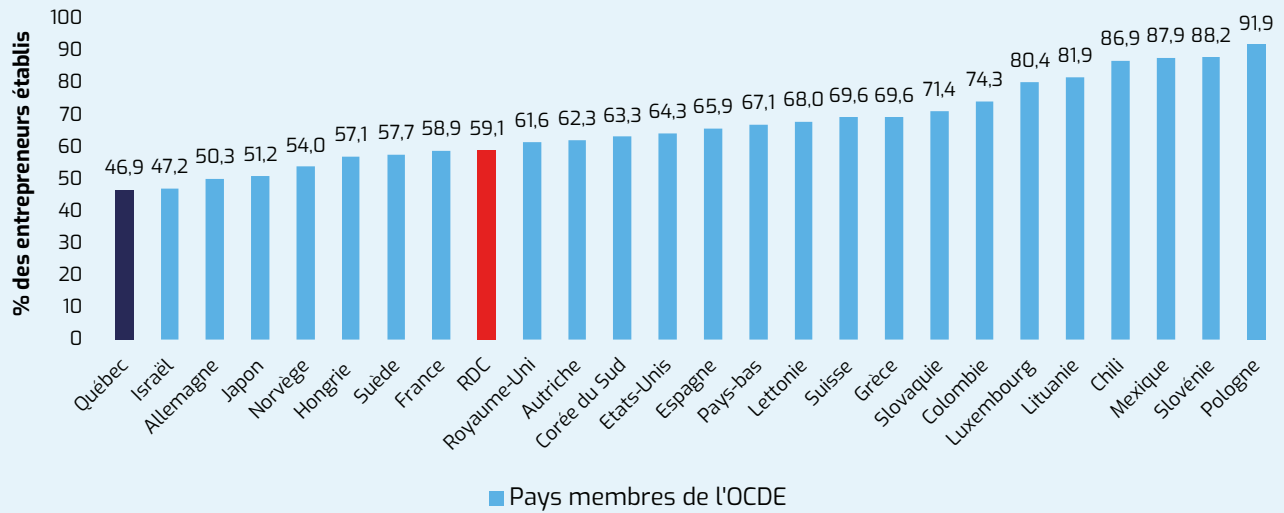


Figure 58. Prise en compte des implications sociales dans l'entreprise des entrepreneurs établis au sein des pays participants de l'OCDE

Prise en compte des implications sociales

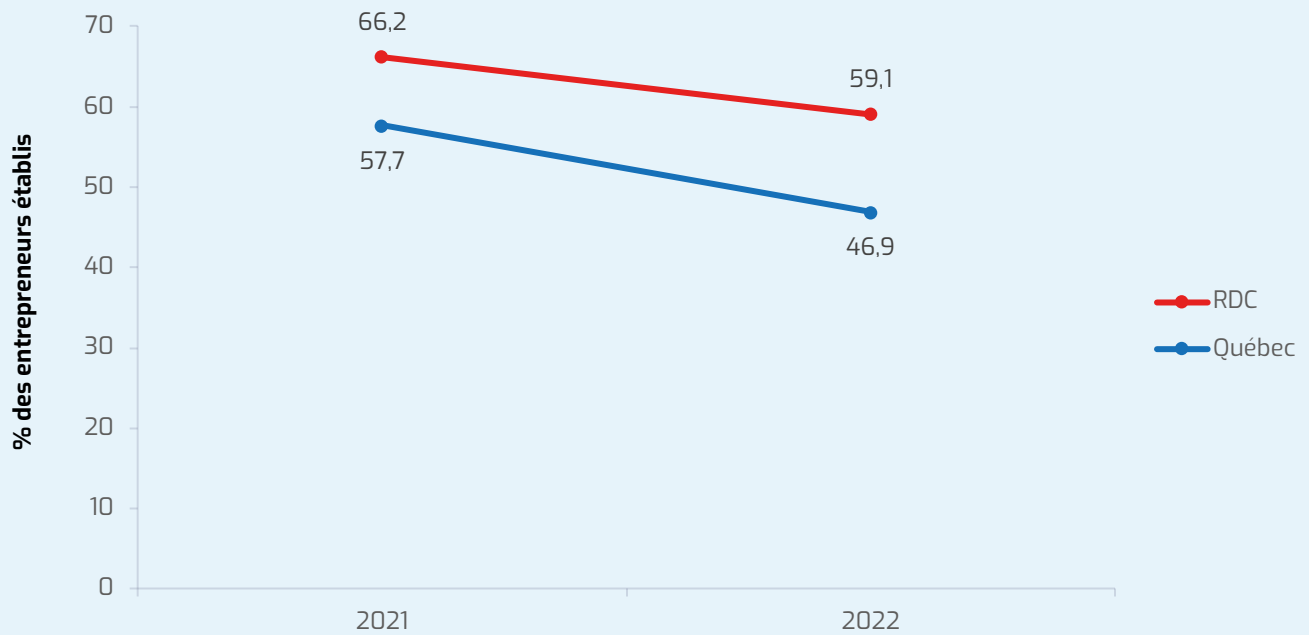


Figure 59. Évolution de la prise en compte des implications sociales dans l'entreprise des entrepreneurs établis au Québec et dans le RDC (2021-2022)

Une question relative aux efforts déployés dans la dernière année pour maximiser l'impact social de l'entreprise est posée aux entrepreneurs établis afin de valider les efforts déployés par ceux-ci. Tel qu'évoqué précédemment, cela inclut par exemple la création de postes pour des jeunes sans emplois ou d'autres groupes dont l'accès au marché du travail est limité, etc. On peut constater à la lecture de la Figure 60, un taux de 36,0 % d'entrepreneurs établis du Québec a pris des actions dans cette voie dans la dernière année, plaçant le territoire au 15^e rang. Ceux du RDC font mieux qu'eux. En effet, le RDC figure au 6^e rang avec un taux de 49,7 %.

Contrairement ce qu'on a constaté avec la prise en compte des répercussions sociales, le taux des entrepreneurs établis du Québec qui ont pris des mesures pour améliorer leur impact social a baissé l'année dernière lorsqu'on se réfère à 2021, où 49,1 % des entrepreneurs établis du Québec déclaraient avoir pris de telles mesures. En 2022, ce taux s'est dégradé de 13,1 points. En revanche, il s'est amélioré dans le RDC de 6,4 points du fait qu'en 2021, il était de 43,3 % (Figure 61).

Prise de mesures d'amélioration de l'impact social

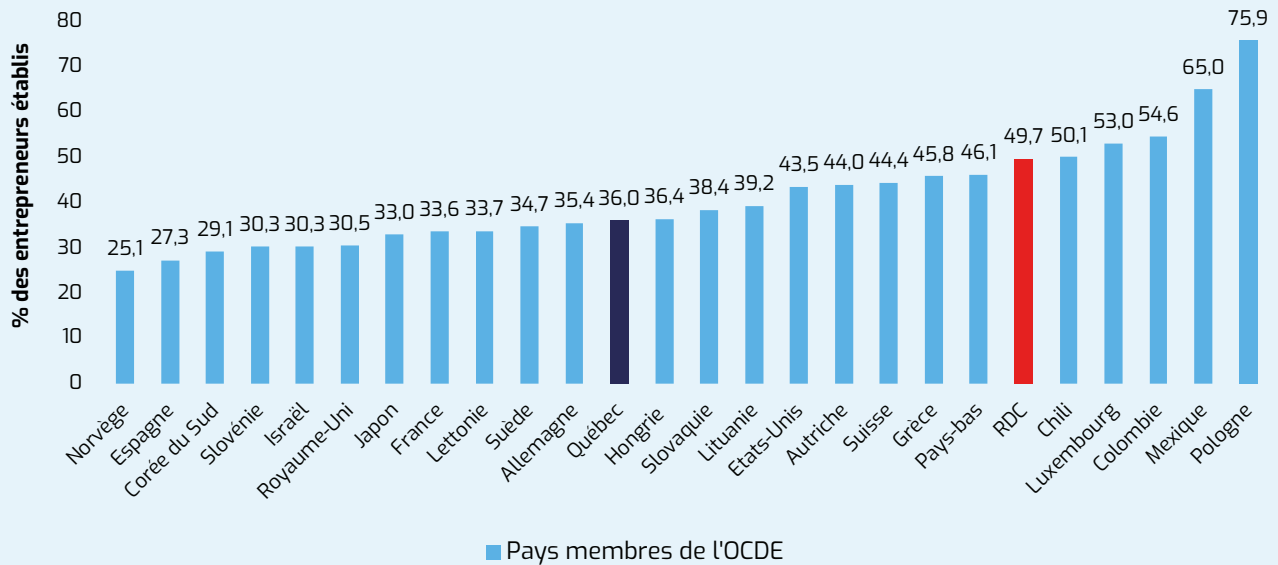


Figure 60. Prise de mesures pour maximiser l'impact social dans l'entreprise des entrepreneurs établis au sein des pays participants de l'OCDE

Prise de mesures de l'amélioration de l'impact social

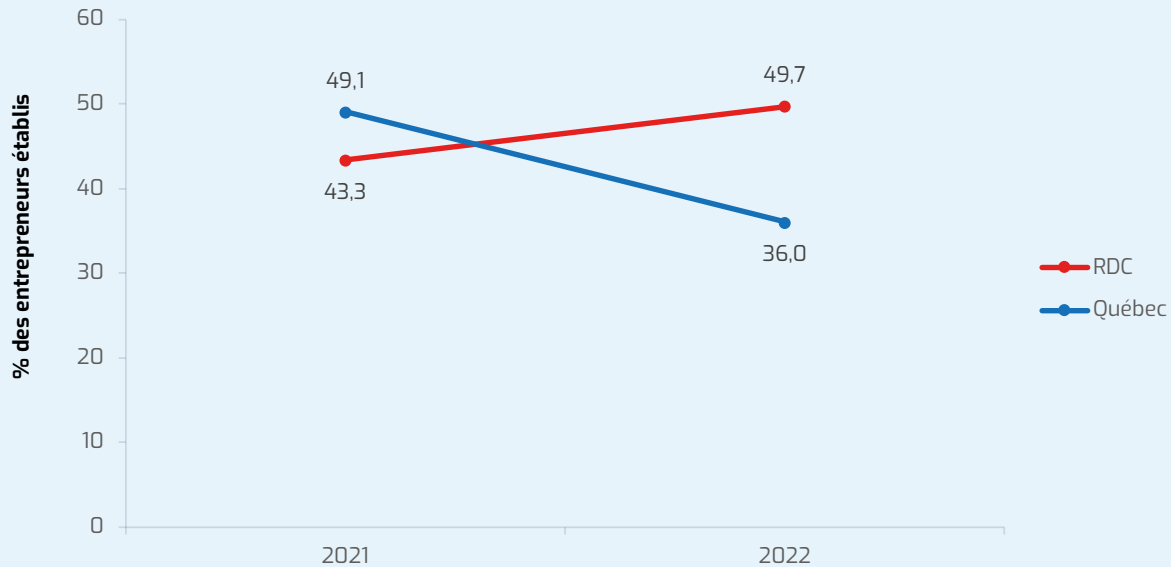


Figure 61. Évolution de la prise de mesures pour maximiser l'impact social dans l'entreprise des entrepreneurs établis au Québec et dans le RDC (2021-2022)

Au niveau de la prise en compte des répercussions environnementales dans l'entreprise des entrepreneurs établis, nous pouvons voir que le Québec et le RDC en compagnie

d'Israël ont les plus bas taux des pays comparables. Le Québec se situe au 25^e rang avec un taux de 46,9 % juste après le RDC (59,1 %) qui occupe le 24^e rang (Figure 62). Toutefois, il est à

noter que ces taux sont plus bas que ceux obtenus par les deux territoires un an auparavant, soit une baisse de 4,9% pour le RDC et de 9,2% pour le Québec (Figure 63).

Prise en compte des implications environnementales

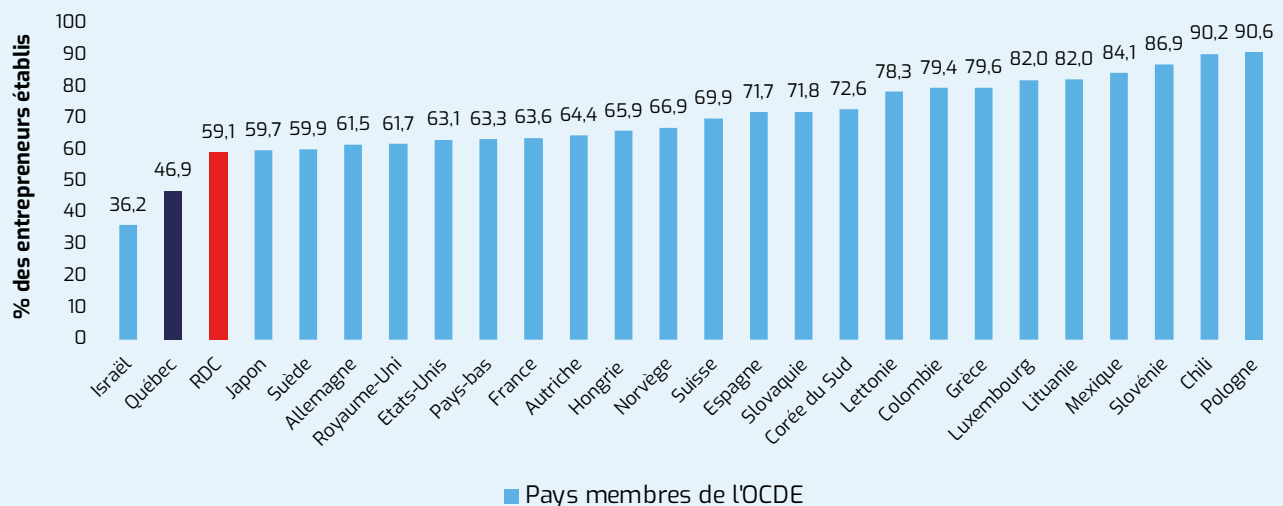


Figure 62. Prise en compte des implications environnementales dans l'entreprise des entrepreneurs établis dans les pays participants de l'OCDE

Prise en compte des répercussions environnementales

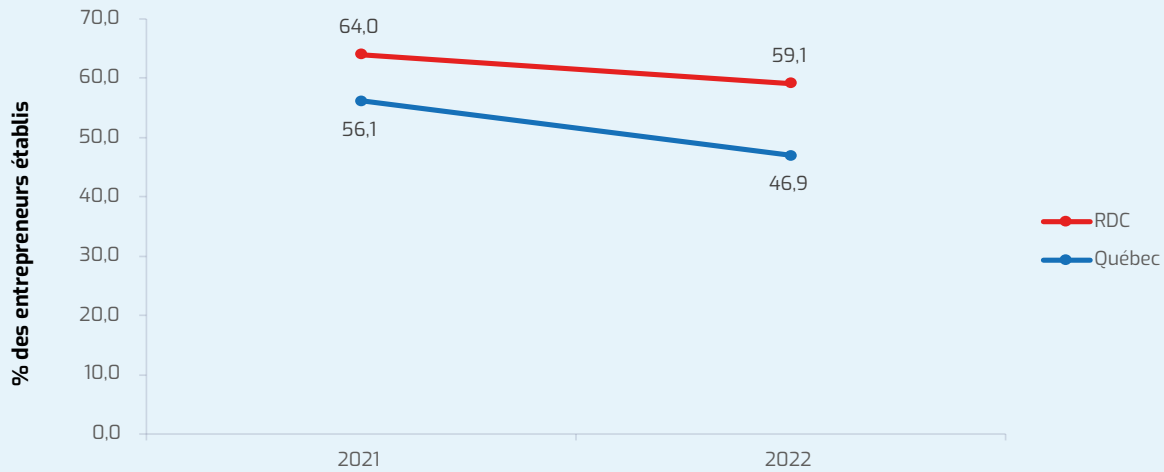


Figure 63. Évolution de la prise en compte des implications environnementales dans l'entreprise des entrepreneurs établis au Québec et dans le RDC (2021-2022)

Du point de vue des efforts déployés pour minimiser l'impact environnemental de leur entreprise, le Québec se classe au dernier rang des territoires comparables avec un taux de 37,0 % de ses entrepreneurs établis (Figure 64). En revanche, ceux du RDC se classent au 3^e rang avec un taux de 70,5 % des entrepreneurs établis qui ont pris des mesures pour

réduire leur impact environnemental dans la dernière année. Le RDC se classe ainsi juste avant le Mexique (70,9 %) et le Chili (71,6 %) qui occupent respectivement les 2^e et 1^e rangs.

En regardant les tendances, nous constatons que le RDC continue de creuser un écart important avec

le Québec. En 2021, 63,3 % de ses entrepreneurs établis du RDC avait fourni des efforts pour réduire leur impact environnemental contre 52,6 % pour ceux du Québec (Figure 65). L'année dernière, le taux a suivi une hausse dans le RDC de 7,2% alors qu'il a plutôt baissé au Québec de 15,6%.

Prise de mesures de réduction de l'impact environnemental

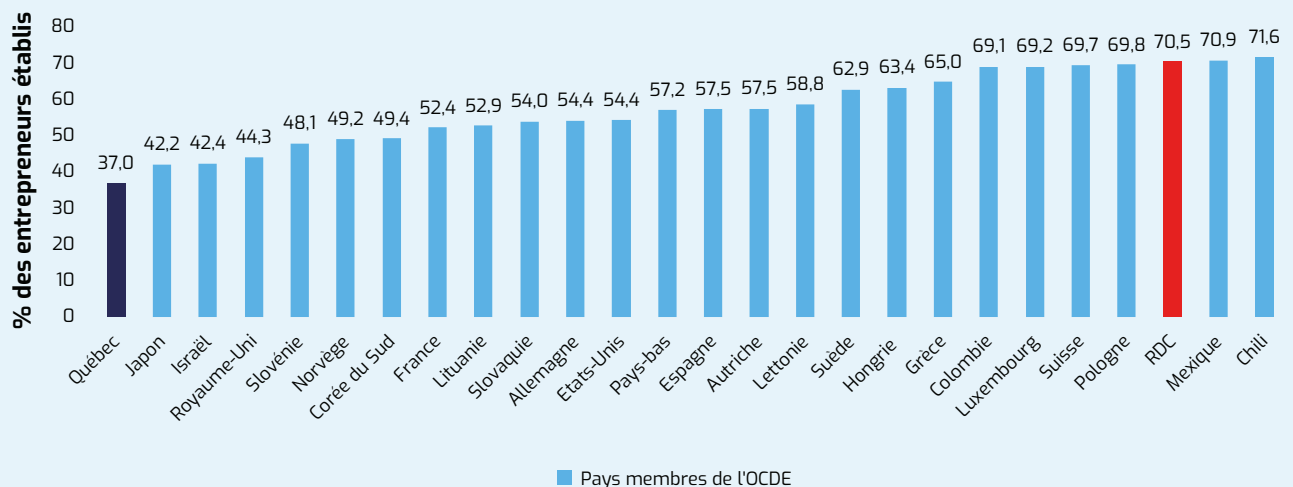


Figure 64. Prise de mesures de réduction de l'impact environnemental des entrepreneurs établis dans les pays participants de l'OCDE

Prise de mesures de réduction de l'impact environnemental

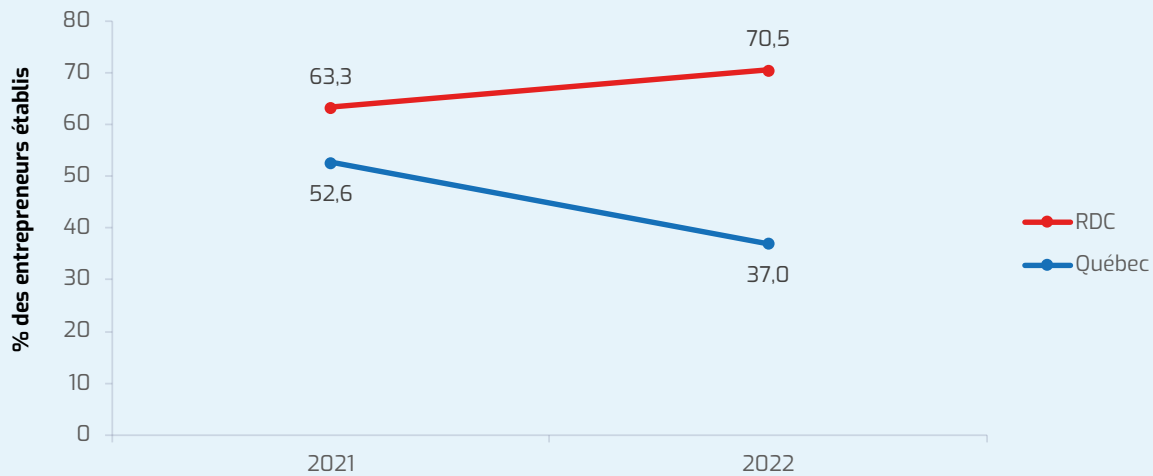


Figure 65. Évolution de la prise de mesures de réduction de l'impact environnemental des entrepreneurs établis au Québec et dans le RDC (2021-2022)

Tel qu'évoqué précédemment, la priorisation de ces objectifs au-dessus de la croissance ou de la rentabilité pourrait être compromise face à des décisions stratégiques où ces objectifs seraient antagonistes. Dans ce contexte, le consortium GEM vérifie la priorisation de ces

dimensions au-dessus des objectifs de croissance ou de rentabilité chez les entrepreneurs établis. Comme on peut le voir à la Figure 66, le Québec figure à la 13^e place des territoires comparables avec un taux de 46,9 % de ses entrepreneurs établis qui priorisent l'impact environnemental

et social, tout juste derrière les États-Unis au 12^e rang (48,1%). Le reste du Canada figure au 5^e rang avec un taux de 59,1 %. En termes d'évolution, nous constatons une baisse du taux de 4,9% pour le Québec alors que celui du RDC a connu une hausse de 6,6% par rapport à 2021 (Figure 67).



« Pour moi, l'entrepreneuriat c'est l'héritage le plus précieux de mes parents : leurs valeurs et leur passion »

Statera Medical développe des prothèses orthopédiques intelligentes pour les patients nécessitant un remplacement total du joint de l'épaule

Samuel Bourdon
PDG et fondateur, Statera Medical

Priorisation de l'impact environnemental/social

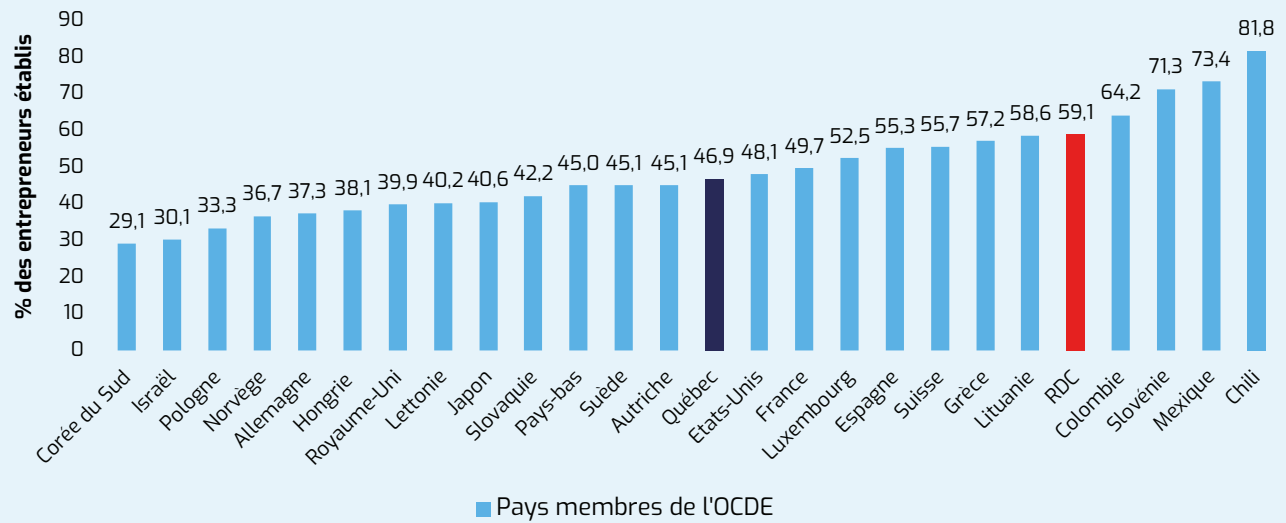


Figure 66. Priorisation de l'environnement et des dimensions sociales devant la croissance ou la profitabilité des entrepreneurs établis dans les pays participants de l'OCDE

Priorisation de l'impact environnemental/social

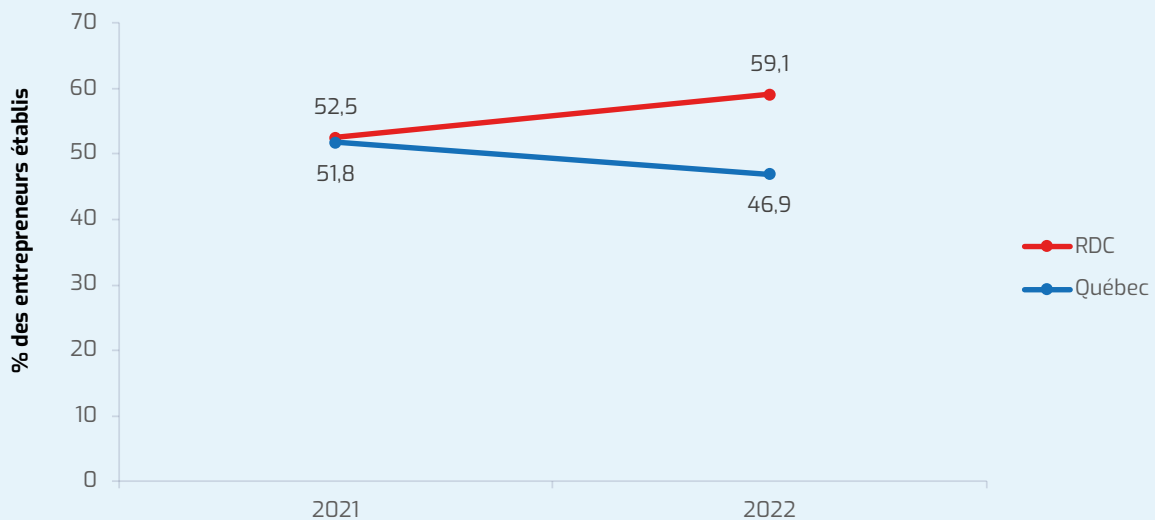


Figure 67. Évolution de la priorisation de l'environnement et des dimensions sociales devant la croissance ou la profitabilité des entrepreneurs établis au Québec et dans le RDC

Comparaison des émergents et établis selon les préoccupations pour le développement durable

Nous avons compilé les résultats présentés précédemment pour le Québec et le reste du Canada afin de pouvoir comparer visuellement les préoccupations pour le développement durable des entrepreneurs émergents et ceux établis. Comme on peut le voir à la Figure 68, sur presque tous les indicateurs, autant pour le Québec que pour le RDC, les préoccupations pour le développement durable sont plus marquées chez les entrepreneurs émergents que

ceux établis. La seule exception est constatée avec les efforts déployés pour réduire l'impact environnemental plus marqués chez les établis (70,5 %) que pour les émergents (58,9 %). Toutefois, il faut le préciser ici, il reste encore du chemin à parcourir pour le Québec pour rejoindre le RDC ou plusieurs autres pays comparables en matière d'engagement à différents niveaux du développement durable. À l'exception d'un seul indicateur (amélioration de l'impact social),

plus de la moitié des entrepreneurs (émergents et établis) du RDC sont engagés sur ces différents niveaux de développement durable. Pour les entrepreneurs établis du Québec, les taux n'atteignent pas la majorité des entrepreneurs établis pour tous les niveaux. Ce ne sont que les entrepreneurs émergents qui font mieux sur ces différents aspects. En effet, plus de la moitié d'entre eux sont engagés à tous ces niveaux du développement durable.

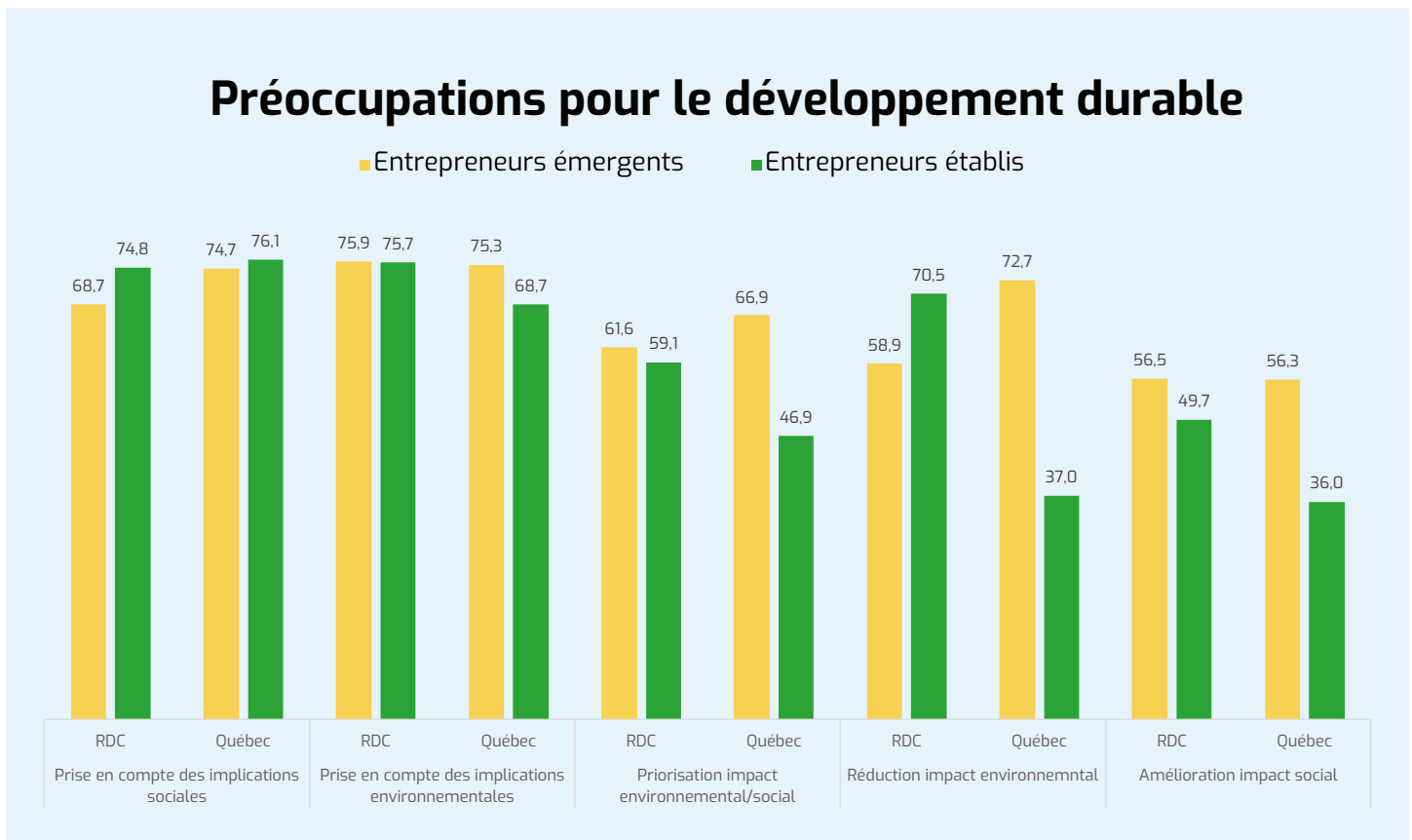


Figure 68. Comparaison des préoccupations pour le développement durable des entrepreneurs émergents et ceux établis, Québec et RDC

CONCLUSION

Ce rapport issu des enquêtes du *Global Entrepreneurship Monitor* permet de faire un portrait détaillé et riche de l'état de la situation de l'activité entrepreneuriale au Québec en 2022 et de son évolution depuis 2013.

Cette année, les résultats sont marqués par le réveil de problèmes endémiques de l'entrepreneuriat établi et par des signaux inquiétants de plusieurs indicateurs de l'activité entrepreneuriale au Québec, dont l'augmentation des sorties entrepreneuriales sans poursuite des activités commerciales de l'entreprise. Certes, la situation peut s'expliquer par des effets de latence des conséquences de la pandémie auprès de certains entrepreneurs qui seront de courte durée. Mais elle peut également s'expliquer, nous le craignons, par des enjeux conjoncturels et structurels beaucoup plus dommageable sur l'activité entrepreneuriale au Québec à moyen et à long terme. Dans une économie où il existe plus d'un poste vacant par chômeur, les incitations pécuniaires à reporter ou d'abandonner une activité entrepreneuriale, peu importe son stade d'avancement, peuvent supplanter les ambitions et les attraits d'une carrière entrepreneuriale en dépit de tous ses atouts.

En contrepartie, ce rapport a permis de mettre en lumière une dynamique entrepreneuriale propre au Québec qui semble s'installer depuis la période 2016-2018, ce qui est encourageant dans le contexte où la vague anticipée des intentions de transfert d'entreprise d'entrepreneurs arrivant à l'âge de la retraite semble s'enraciner. Espérons que cette dynamique favorise la remontée des entrepreneurs nouveaux et établis au Québec en permettant à de nombreux entrepreneurs de maintenir et renouveler l'essor des PME québécoises.

À l'amorce de l'ère endémique de la COVID-19, cette dixième édition du rapport procure un portrait plutôt mitigé du dynamisme de l'activité entrepreneuriale au Québec. On soulève plusieurs mises en garde quant à l'interdépendance entre le marché du travail et l'activité entrepreneuriale, dont la possibilité d'une éventuelle baisse de l'intention d'entreprendre dans les années à venir si la conjoncture économique qui favorise la rémunération d'un travail salarié face aux avantages

d'une carrière entrepreneuriale perdure. Cela dit, il est important de rappeler que lorsqu'on compare le Québec à d'autres territoires comparables, dont les autres régions du Canada et de nombreuses économies de l'OCDE, la situation demeure néanmoins réconfortant à plusieurs égards.

Espérons que la résilience des entrepreneurs au Québec, qui a tant été vantée au cours des dernières années, leur permettra de passer à travers l'incertitude conjoncturelle qui semble avoir régné et miné le dynamisme entrepreneurial en 2022. Nous concluons cette dixième édition avec l'assurance que la proverbiale vigilance entrepreneuriale des entrepreneurs au Québec, qu'ils soient aspirants, naissants, nouveaux, établis, hybrides, sortants, immigrants ou provenant de la communauté 2ELGBTQI+, saura les guider vers les sommets d'un rebond entrepreneurial dans les années à venir.

